

MACAMIC 1917-1992

75
ANS



UNE FIERTÉ À PARTAGER!

POUR VOUS...

Pour vous ...

Anciens de Macamic, exilés aux quatre coins du pays!

Pour vous...

Pionniers qui avez pris racine dans ce sol fertile de Macamic!

Nous avons recueilli dans les greniers d'antan un monde de souvenirs qui remet en lumière les efforts de ces valeureux défricheurs, de ces vaillantes pionnières qui, à la sueur de leur front, ont vaincu la forêt pour faire germer le blé qui nous a donné le pain de chaque jour et celui de l'hostie.

Du sang de leur cœur, ces hommes et ces femmes ont fait naître des garçons vigoureux et des filles admirables qui ont fait de Macamic, et de l'Abitibi, un petit pays à nul autre pareil.

Cet album fera revivre des moments pénibles, comme il relatera des anecdotes amusantes. Il a chanté la gloire du passé, il a redit le chant des semailles, il offre ses vœux pour une moisson abondante.

HOMMAGES à ceux qui ont bâti Macamic!

BONHEUR et PROSPÉRITÉ à ceux qui vivront et écriront l'histoire de son centenaire.

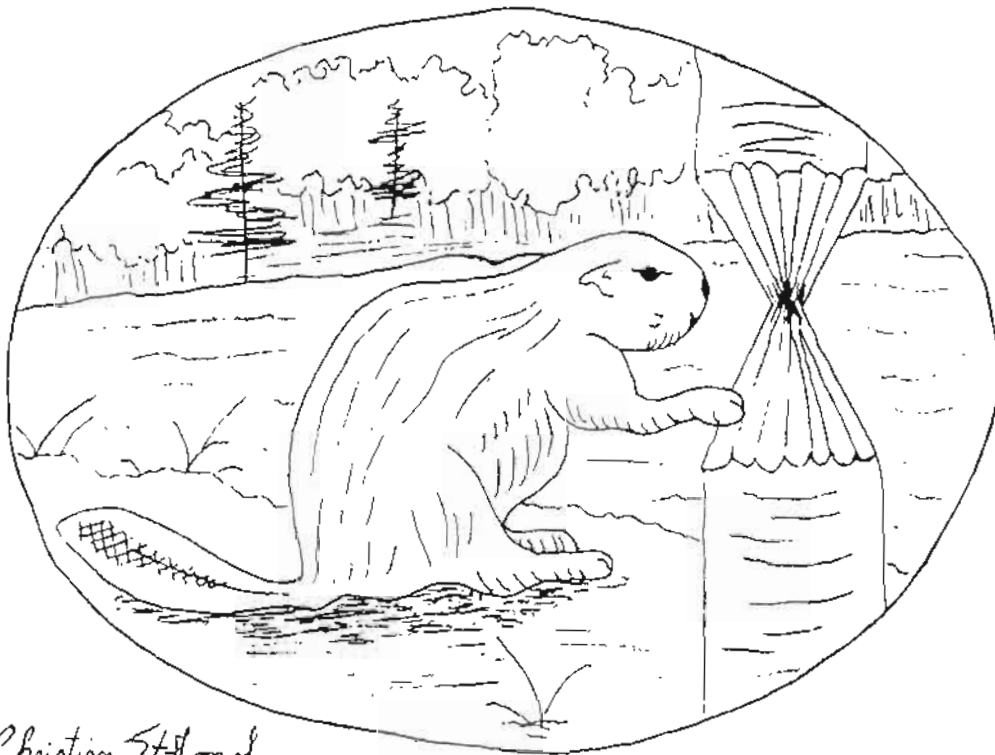
ÉTYMOLOGIE DU NOM MACAMIC

TOPONYME : - MACAMIC

Makamik (castor infirme, boiteux). Algonquin

Racines : Mak : infirme; amik : castor

(José L.-E. Guinard) "Les noms indiens de mon pays".



Christian St-Amant

MAKAMIK

Selon le dialecte algonquin : Mak : infirme, boiteux
Amik : castor
castor boiteux

On indique un castor qui fut assez courageux pour s'évader du piège qu'un Indien lui avait tendu.

Selon le dialecte cri : Ma : dénote l'étonnement, l'émerveillement
Kami : étendue d'eau
K : locatif
Au Lac des Merveilles

Lac des Merveilles parce que ses rives réservent toutes sortes d'agréables surprises à ceux qui le parcourent, Royal-Roussillon est le canton, nom provenant d'un régiment français qui servit au Canada sous les ordres du marquis de Montcalm.

Érigé par proclamation en 1916.

Devise

Dieu aidant, le castor vainc.

INTRODUCTION

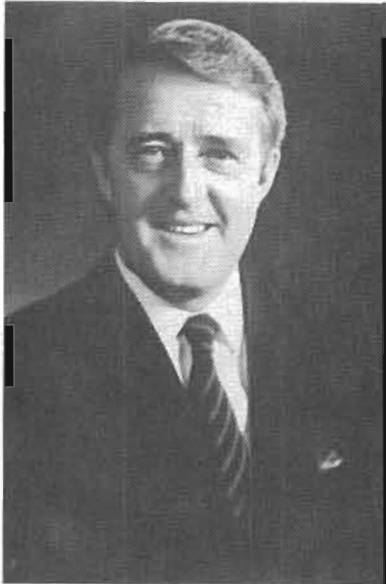
**Pour les Macamicois et Macamicoises,
l'année 1992 est celle qui souligne le 75^e anniversaire d'existence
des municipalités de la ville
et de la de la paroisse de Macamic.**

**Même si à une certaine époque
nos municipalités connurent une démographie à la baisse,
nous pouvons aujourd'hui être fiers
d'avoir une croissance modeste mais constante.**

**En effet, la population macamicoise est une des seules
en Abitibi-Ouest à ne pas avoir subi de baisse
depuis quelques années, ce qui laisse présager
un avenir prometteur pour Macamic.**

**C'est avec un courage à toute épreuve que les valeureux pionniers
et bâtisseurs de nos municipalités ont posé les premiers jalons
de notre histoire, tirant leur subsistance de l'agriculture
et de l'exploitation forestière.**

**Puisse cette volonté de nos aïeux
être une source de force et de détermination
pour que l'avenir soit des plus prospères et riches
en événements des plus heureux.**



PRIME MINISTER · PREMIER MINISTRE

Je suis heureux de transmettre mes salutations les plus cordiales à tous les résidents de Macamic à l'occasion des célébrations soulignant le 75^e anniversaire de fondation de leur municipalité.

Ces fêtes vous permettent de commémorer le souvenir de tous ces hommes et de toutes ces femmes qui ont choisi Macamic pour s'y établir et y constituer une communauté dynamique et prospère. Chacun à votre manière, vous avez su mettre en valeur le patrimoine que vos courageux prédécesseurs vous ont légué. En réaffirmant votre appartenance à Macamic et votre foi en son avenir, vous contribuez à préserver et à enrichir le caractère unique de votre localité, tout en participant à l'édification d'un pays harmonieux et fort où il fait bon vivre.

Au nom du gouvernement du Canada, je vous rends hommage pour votre esprit civique et vous offre mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

OTTAWA
1992



Québec

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE

A la population de Macamic,

Depuis soixante-quinze ans maintenant, Macamic s'épanouit et rayonne au niveau régional grâce à la persévérance de ses citoyens et de ses citoyennes et à l'attachement qu'ils montrent pour leur coin de pays. La profonde détermination à réussir qui les caractérise, témoigne de la vitalité du peuple québécois. Aujourd'hui, leurs efforts s'ajoutent à notre entreprise collective d'édification du Québec.

Au nom de toutes les Québécoises et de tous les Québécois, je désire partager avec vous ce moment de fierté bien légitime et vous offrir mes vœux de prospérité et de succès.

Robert Bourassa

**MONSIEUR LE MAIRE DE LA VILLE
DE MACAMIC**

- DANIEL RANCOURT -



Fêter le 75^e anniversaire d'un individu, c'est reconnaître sa maturité, son expérience de vie; c'est un plus pour sa famille et son milieu. Fêter le 75^e anniversaire de fondation d'une municipalité, c'est tout ça, et c'est autre chose.

C'est reconnaître qu'il y en a qui ont travaillé ferme pour réussir à s'implanter, à survivre durant les années difficiles et à prospérer jusqu'à aujourd'hui; c'est aussi reconnaître l'importante contribution de chacune de nos familles à cette communauté, c'est reconnaître le désir de vivre au jour le jour, de vouloir des jours meilleurs pour nos enfants; voilà ce qui caractérise l'esprit de notre collectivité.

Vivre ici nous amène à nous dépasser collectivement; nous formons une grande famille avec tout ce que cela comporte d'avantages et d'inconvénients :

- tout le monde se connaît...
- tout le monde sait ce qui se passe dans le jardin de son voisin...

Je souhaite que les occasions de nous rencontrer que nous offre cette fête soient un temps où nous pourrions mieux nous connaître et mieux nous apprécier mutuellement.

Continuons, à la suite de nos pères, à bâtir un avenir meilleur à nos enfants et à toute notre collectivité.

Le maire,

A handwritten signature in dark ink that reads "Daniel Rancourt". The signature is written in a cursive, flowing style.

Daniel Rancourt

**MONSIEUR LE MAIRE DE LA MUNICIPALITÉ
DE LA PAROISSE DE MACAMIC**

- LÉO MANDEVILLE -



Fêtons dans l'allégresse ce 75^e anniversaire de Macamic.

À l'occasion du 75^e anniversaire de Macamic, je suis très heureux de souligner les mérites de tous ces courageux pionniers. Mais ayons aussi l'idée de nous recueillir quelques moments par la pensée et le souvenir à ceux et celles qui nous ont précédés.

Essayons de mettre en pratique des résolutions bien réfléchies qui feront de nous de dignes successeurs dans la continuité et relevons les défis auxquels nos prédécesseurs ont eu à faire face au cours de ces 75 ans.

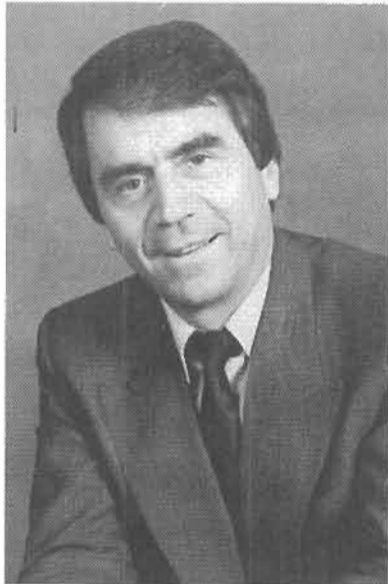
Faisons un acte de foi pour que tous les sacrifices qu'ils se sont imposés ne soient pas vains. Donnons-nous pour principe de faire fleurir sur ce coin de pays ce que nos devanciers ont semé, pour qu'un jour ceux qui nous succéderont puissent faire fructifier ce qui nous a été légué et dont ils seront les héritiers.

Rendons hommage à tous ces vaillants défricheurs et fêtons avec joie le 75^e anniversaire de notre paroisse.

Le maire,

A handwritten signature in cursive script that reads "Léo Mandeville". The signature is written in dark ink on a light background.

Léo Mandeville



François Gendron
Député d'Abitibi-Ouest
et leader parlementaire
de l'Opposition officielle

Le 75e anniversaire de la Municipalité de Macamic est l'occasion toute désignée pour rendre hommage à la fierté et à la détermination des fondateurs et pour reconnaître le dynamisme dont leurs successeurs continuent de faire preuve.

Il y a dans l'histoire de notre passé une leçon dont nous pouvons tous bénéficier largement aujourd'hui, une leçon d'endurance, de courage et aussi d'excellence à l'ouvrage.

A travers les réjouissances qui marqueront la célébration de cet événement et les souvenirs qu'on ne manquera pas d'évoquer, chacun pourra revivre dans la fraternité l'évolution constante de cette dynamique communauté tout en prenant conscience de l'attachement profond pour son coin de pays.

Etant assuré que mes concitoyennes et concitoyens de la Municipalité de Macamic entendent bien ajouter au succès déjà acquis, je souhaite de tout coeur que votre fête du 75e anniversaire soit un moment de joie bien sentie et partagée largement.

FRANÇOIS GENDRON, Député d'Abitibi-Ouest



GABRIEL DESJARDINS
DÉPUTÉ DE
TÉMISCAMINGUE

Chers-es citoyens-nes de Macamic,


Il me fait énormément plaisir de vous exprimer mes meilleurs voeux à l'occasion du 75e anniversaire d'existence de Macamic.

Trois quarts de siècle; voilà une étape impressionnante qui honore la ténacité et le grand courage de nos pionniers. Nous devons notre qualité de vie présente au travail de ces générations passées qui ont fait de Macamic un lieu où il fait bon vivre.

Je désire donc rendre un hommage particulier à tous ces résidents de Macamic qui ont contribué à donner à cette municipalité une fierté bien légitime.

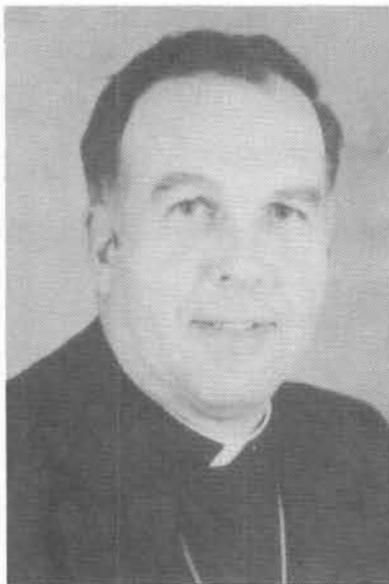
À tous et à toutes, je souhaite des festivités remplies de joie et de bonheur.

Amitiés,


Gabriel Desjardins
Député de Témiscamingue

NOTRE ÉVÊQUE

- MONSEIGNEUR GÉRARD DRAINVILLE -



Chers diocésains,
Chères diocésaines de Macamic,

L'histoire de notre terre abitibienne est remplie de gestes de courage et de foi. Il y a 75 ans, des pionniers énergiques, avec un esprit de foi débordant, érigeaient la paroisse et la municipalité de Macamic.

Ceux qui n'ont pas vécu cette épopée ne peuvent s'imaginer les difficultés que ces bâtisseurs ont eu à surmonter. Ces hommes et ces femmes, avec une confiance en Dieu sans limites, ont pris racine en ce coin de pays; ils ont fait de la terre neuve comme on disait alors.

Nous avons aujourd'hui à continuer d'ensemencer cette merveilleuse terre neuve qu'ils nous ont léguée. Je crois que nous avons encore l'esprit d'entraide et de sacrifice nécessaire pour continuer ce qu'ils ont commencé.

Nous insistons beaucoup dans notre diocèse sur le fait que nous sommes invités à mettre nos dons et nos talents au service de nos frères et de nos soeurs. Parce que baptisés, nous sommes actuellement le coeur et les mains de Jésus qui veut bâtir son Église, ici, chez nous, en formant des communautés responsables.

Chers paroissiens et paroissiennes de Macamic, je compte sur vous pour que le Seigneur Jésus soit présent au coeur de vos familles et de votre paroisse; lui seul peut mettre dans votre paroisse le dynamisme chrétien nécessaire pour donner un sens d'avenir à vos projets.

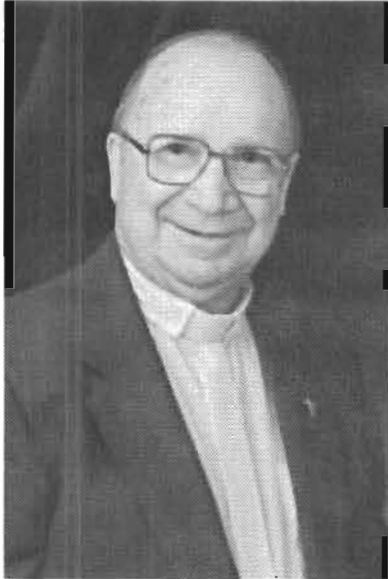
L'évêque d'Amos,

A handwritten signature in dark ink that reads "Gérard Drainville". The signature is written in a cursive, flowing style.

Gérard Drainville

MESSAGE DU CHANOINE DE SAINT-JEAN-L'ÉVANGÉLISTE

- RÉAL HALDE, CURÉ -



Chers paroissiens,
Chères paroissiennes de Macamic,

L'année 1992 marque une étape importante dans notre Communauté chrétienne de Saint-Jean-l'Évangéliste. C'est une histoire de 75 ans que nous allons tenter de vivre et, de scruter point par point ce que nos ancêtres (dont quelques-uns sont encore parmi nous) ont vécu, ont réalisé avec les moyens qu'ils avaient en leur possession.

Comme huitième pasteur de votre communauté, je suis heureux de m'unir à vous pour exprimer en votre nom et en mon nom personnel, notre reconnaissance envers le Seigneur et envers ces valeureux défricheurs.

Je dis merci à Dieu pour leur courage, leur ténacité et surtout la foi, la joie, l'amour et la fierté d'avoir transmis ce patrimoine qu'est Macamic aujourd'hui.

J'exprime un souhait qui se traduit comme une prière; nous avons une communauté chrétienne digne de notre coin d'Abitibi; nous devons en être fiers et sachons la garder intacte en continuant à l'améliorer en mettant la même foi, le même amour et la même ténacité qui seront à l'honneur de nos ancêtres. Que Dieu vous bénisse.

Chanoine Réal Halde

Réal Halde, prêtre

NOTRE SÉNATEUR

- NORMAND GRIMARD -



C'est avec beaucoup de fierté que je m'associe aux célébrations du 75^e anniversaire de Macamic.

Depuis 43 ans, je maintiens une étude légale en Abitibi-Ouest, ce qui m'a permis de rencontrer et d'aider des centaines de citoyens de la municipalité de Macamic.

Par ailleurs, inutile de passer sous silence mes activités politiques des années 1950, lesquelles ont laissé leur marque!

J'ai vu grandir et prospérer Macamic. N'ai-je pas eu l'honneur de présenter au Parlement de Québec le projet de loi incorporant la ville de Macamic?

J'étais présent lorsque le sanatorium a été inauguré de même que lors de l'ouverture des bureaux du ministère des Transports (autrefois Voirie).

Au cours des dernières années, j'ai constaté que les autorités en place (Conseil municipal et autres organismes locaux) ont déployé un vaste programme d'amélioration et de rénovation pour que Macamic continue à jouer un rôle de premier plan dans les domaines de l'habitation, de l'industrie secondaire, de la récréation, etc.

À titre de seul sénateur dans l'histoire de l'Abitibi, je partage votre fierté, j'admire le courage de vos pionniers et je félicite les instigateurs de ce joyeux anniversaire.

Normand Grimard, sénateur



THE SENATE OF CANADA

The Honourable Jean-Marie Poitras, O.C



LE SÉNAT DU CANADA

L'honorable Jean-Marie Poitras, O.C

OTTAWA, K1A 0A4

(613) 995 6461

Macamic, toi qui m'a vu naître, tu étais belle, jeune et pleine d'espérance. Je suis fier d'être un de tes fils.

C'était pendant la guerre (en 1917), un jeune couple de Québec décidait de participer au développement d'un pays en voie d'organisation. En effet, Joseph Elzear Poitras, arpenteur géomètre gradué de l'Université Queens de Kingston et originaire de Québec, s'installe à Macamic, nouvellement fondé, avec son épouse Aurore Paquet Poitras, enseignante, graduée de l'école Normale de Québec et médaillée de cette institution en langue française. Ils y amenaient avec eux une fille Patricia.

L'année d'après le 5 septembre 1918, cette épouse mit au monde un premier fils, baptisé le 18 du même mois sur un coin de table de la cuisine (l'automne montrant déjà ses dents). Les parents étant peu nombreux, la sage-femme Christiana Caron en fût la marraine et portait l'enfant de 10 lbs et plus. Le curé baptiseur J. Zamilda Tremblay devint le parrain. Ainsi commença cette histoire heureuse.

Et la vie quotidienne repris son cours. L'arpenteur retournant pour de longs voyages en vue de démarquer tous les lieux qui donnèrent naissance à combien de villes de l'Abitibi, dont je me souviens avoir vu les noms sur les tables à dessin de mon père. C'était l'époque dure et exigeante pour un arpenteur qui partait pour plusieurs semaines à la fois. L'avion n'existant pas en ces temps, il devait être accompagné de plusieurs aides indiens et blancs. Il devait faire des caches sous la neige pour conserver lard et pain. Ma mère d'ailleurs a déjà fait cette expérience d'accompagner une telle équipe et même de voir une amérindienne donné naissance à un enfant et repartir avec le groupe le jour même. Et que dire des jours de lavage où ma mère devait récupérer l'eau de pluie ou faire fondre la neige pour le lavage du lendemain. Déjà je prétendais apporter une aide valable

Au retour de voyage c'était le bon temps, la vie de famille, avec la venue d'autres fils, Maurice dont le parrain était le gérant de la Banque nationale, monsieur Alfred Roy, (lui aussi un pionnier) et Jean-Noël bien sûr né le jour de Noël.

Parlons de ces soirées de famille. Il y avait la musique car ma mère jouait le piano et mon père le violon. La

lecture a toujours été omniprésente chez nous. Dans les entractes beaucoup de conversations avec les amis, organisant la ville. Par exemple, c'est là qu'on a décidé de faire venir à Macamic des religieuses, les Soeurs de l'Assomption, dont une religieuse Soeur Aimée de la Providence fût le professeur de piano de Patricia qui fit une carrière musicale. A ce moment là, plusieurs noms sont restés dans ma mémoire. Outre le directeur de la Banque, il y avait le médecin, le Dr. Azaad Bertrand, qui m'encourageait à faire des commissions pour aller chercher les médicaments d'usage, en me donnant un petit savon en forme de bébé. Il y avait aussi les Lesage, les Leclerc, les Cossette, et l'hôtelier qui était notre voisin, monsieur Adélard Juneau. Ma mère avait aussi de bonnes amies et si je me souviens bien, c'était entre autre des demoiselles ou dames Dumont, qui avaient pour prénom Hermine et Germaine. Ce sont tous d'excellents souvenirs et vous me fournissez une occasion unique de me les rappeler et de les partager avec vous.


Et puis la famille grandissait et la santé de l'arpenteur se détériorait. Il nous fallut revenir à Québec. Et mon père qui s'occupait d'assurer les scieries et les marchands de bois en ses temps libres, développa cette entreprise à Québec, dont je pris la succession à son décès, j'avais 24 ans. Et après, j'ai développé un cabinet de

courtage en assurance de grande importance si je puis dire, et je me suis retrouvé à 47 ans, Président et chef de la direction de la Laurentienne compagnie mutuelle d'assurance-vie, qui est rapidement devenu sous ma direction "Le Groupe La Laurentienne, et qui est aujourd'hui une de nos plus grandes institutions financières.

Pendant plus de 18 ans, de nombreuses additions ce sont ajoutées à cette société, pour couvrir tout le Canada suite à l'achat de l'Impériale compagnie d'assurance-vie de Toronto pour couvrir, 47 états américains par l'achat de la Loyale Américaine de Mobile Alabama et une présence importante en Angleterre, ainsi que des relations d'affaires très diversifiées. Toutes ces activités n'ont pas été un empêchement mais plutôt un stimulant à oeuvrer dans notre communauté en étant successivement, Président de l'association provinciale des courtiers d'assurance, Président de la Chambre de commerce de Québec, et puis Président de la Chambre de commerce de la province entière, Président fondateur du Grand théâtre de Québec, de l'orchestre symphonique, du Musée du Séminaire de Québec et de biens d'autres services ou j'y ai toujours reçu plus que j'ai donné.

C'est ainsi que j'ai amorcé une troisième carrière en étant désigné par mes pairs, soit le Premier Ministre du Québec et nommé par le Premier Ministre du Canada, le Très Honorable Brian Mulroney, pour représenter mon pays au Sénat, où j'ai aussi le plaisir de siéger à titre de Président du comité des Banques et du commerce.

Enfin, j'ai eu le privilège de recevoir un doctorat honorifique en administration de l'Université Laval, d'être Officier de l'Ordre du Canada, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Equestre du Saint-Sépulcre, et puis enfin d'être élu membre du Temple de la renommée de l'entreprise canadienne. Mon début de carrière s'est réellement réalisé à Macamic et je suis heureux de m'y retrouver pour m'y ressourcer et renouer avec ceux et celles qui aujourd'hui continuent une tradition de fierté envers leur ville.


Jean-Marie Poitras
Sénateur

**MADAME LA PRÉSIDENTE
DES FÊTES DU 75^e ANNIVERSAIRE**

- CÉCILE HÉLIE-HAMEL -



Chers Macamicois,
Chères Macamicoises,

C'est avec honneur et une grande fierté d'appartenance que j'ai accepté d'être votre présidente des Fêtes du 75^e anniversaire. Consciente de la lourdeur de coordination de la tâche qui m'attendait, j'ai accepté avec d'autres de prendre le large de l'incertitude, tout comme maints de nos parents, il y a trois quarts de siècle. Et j'en suis fière!

Je dois cependant avouer que mon implication passée au niveau du bénévolat m'accordait la certitude d'un coude à coude, pour faire un pas de plus dans cette municipalité de choix qu'est Macamic.

Je tiens à féliciter chaleureusement toutes les personnes qui ont travaillé à faire de cet événement une réussite, fort d'un lendemain plus que certain.

Cueillons les fruits, ils sont nôtres. Ensemble, festoyons en faisant revivre les bons moments de cette époque de lente et incertaine germination, qui n'a heureusement jamais cessé de tenir ses promesses.

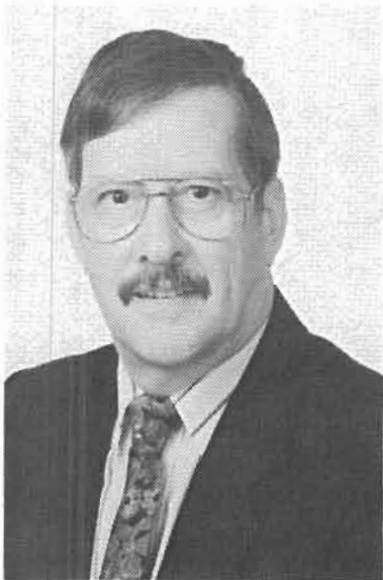
La présidente,

A handwritten signature in cursive script that reads "Cécile Hélie-Hamel". The signature is written in dark ink on a light background.

Cécile Hélie-Hamel

**LE PRÉFET DE LA
M.R.C. D'ABITIBI-OUEST**

- MARCEL CARON -



75 ans d'histoire, 75 ans d'espoir.

Espoirs réalisés ou en devenir, mais toujours à la mesure d'un incroyable dynamisme et d'une qualité de faire sans pareil.

Je profite de cet anniversaire pour rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont su implanter leurs coutumes, leur parler, leurs traditions, ce qui contribue à mieux nous connaître.

C'est un grand honneur pour toutes les municipalités de la Municipalité régionale de Comté d'Abitibi-Ouest de se joindre à la fête, non pour seulement se remémorer le passé, mais aussi pour vous soutenir dans vos réalisations futures.

Que ce 75^e anniversaire soit un tremplin pour l'avenir et qu'il soit à l'image de l'excellence, portée si fièrement pour la communauté et par une organisation municipale d'excellence.

Le préfet,

A handwritten signature in cursive script that reads "Marcel Caron".

Marcel Caron

**LE PRÉSIDENT DE LA
COMMISSION SCOLAIRE ABITIBI**

- WILSON LAMBERT -



Mesdames,
Messieurs,

Il me fait plaisir, à titre de président actuel de la Commission scolaire Abitibi, de souhaiter à la population de Macamic une année des plus mémorables en cette période de festivités du 75^e anniversaire.

Le secteur de l'éducation, depuis 1917, a été en constante évolution. Au Québec, dans les années 1970, c'est notre commission scolaire qui a été l'une des premières à bénéficier de l'intégration du secondaire avec le primaire. Actuellement, nos priorités s'orientent davantage vers la formation professionnelle et l'éducation aux adultes afin de répondre aux besoins du marché du travail régional.

Les défis à relever sont nombreux lorsqu'on parle éducation et nous sommes une grande équipe à travailler à les relever.

En espérant que le 75^e anniversaire de Macamic soit pour vous une réussite complète, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le président de la commission scolaire Abitibi,

Wilson Lambert
Wilson Lambert

COMITÉ DU 75^e ANNIVERSAIRE

Première rangée :
Madame Huguette Warnet, directrice
Madame Cécile Hélie-Hamel, présidente
Madame Denise Sylvain, secrétaire

Deuxième rangée :
Monsieur Denis Cloutier, vice-président
Monsieur Denis Bédard, conseiller technique
Monsieur Gilles Carrier, recherchiste
Monsieur Roger Alain, directeur
Monsieur Daniel Bruneau, directeur
Monsieur Émilien Croteau, directeur
Monsieur René Allard, directeur

UNE FIERTÉ À PARTAGER!



SOUS-COMITÉS DU 75^e ANNIVERSAIRE

De gauche à droite :

Madame Jeannine Dufour : Membre du comité des finances et représentante de la municipalité de la paroisse
Monsieur Jean-Louis Deschênes : Responsable des communications
Madame Lucette Bastien : Responsable des sports
Madame Nicole Tremblay : Responsable du protocole
Monsieur Denis Bédard : Conseiller technique

Absentes sur la photo :

Madame Jocelyne Tremblay : Comité culturel
Madame Christiane Plante : Responsable du monument historique
Madame Estelle Sirois : Responsable des hôtesse

BON 75^e ANNIVERSAIRE



COMITÉ DES SAGES

Ce comité est responsable des invitations pour les fêtes des retrouvailles et collabore avec le chercheur, monsieur Gilles Carrier, à la réalisation et au choix des textes du livre souvenir.

Première rangée: Jeannine A.-Dessureault
Rose Falardeau
Marie-Paule Bruneau

Deuxième rangée: Lucille Allard-Mandeville
Edgar Plourde
Gaston Bergeron
Paul-Maurice Parent



ORGANIGRAMME DU 75^e ANNIVERSAIRE DE MACAMIC

COMITÉ EXÉCUTIF :

. Présidente : Cécile Hélie-Hamel
. Vice-président : Denis Cloutier
. Secrétaire : Denise Sylvain
. Cons. technique: Denis Bédard
. Recherchiste : Gilles Carrier
. Directeurs : René Allard
Roger Alain
Émilien Croteau
Daniel Bruneau
Huguette Warnet
Louis Bertrand

COMITÉ DU LIVRE :

. Responsable : Ville de Macamic
. Recherchistes : Gilles Carrier
Marie-Paule Bruneau
. Correctrices : Dianne Duchesne
Victoire Bacon
Jeannine Tremblay
Pierrette Thériault-Rancourt
Odette G.-Morin
Irène Comeau
. Lecteurs : Paul-Maurice Parent
Gaston Bergeron
. Lectrice : Lucille Allard-Mandeville

PROTOCOLE :

. Nicole Tremblay

MACAMIC QUIZ :

. Gérald LaCasse

COMMUNICATION :

. Roger Alain
. René Allard
. Jean-Louis Deschênes

COMITÉ CULTUREL :

. Denis Bédard
. Jocelyne Tremblay

MONUMENT HISTORIQUE:

. Christiane Plante

REPRODUCTION DES DESSINS

. Christian St-Amand

FINANCES :

. René Allard
. Jeannine Dufour
. Denise Sylvain
. Roger Alain

SPORTS :

. Lucette Bastien

RESPONSABLE DE L'ACCUEIL ET DE LA DUCHESSE

- . Jeannine Marineau

PASTORALE :

- . Denis Cloutier

VILLE DE MACAMIC:

- . Daniel Rancourt, maire
- . Denis Bédard, dir. général

PAROISSE :

- . Jeannine Dufour, conseillère
- . Émilien Croteau, conseiller

CHANSON-THÈME :

- . Benoit Roy
- . Gilles Parent

COMITÉ JEUNESSE:

- . Johanne Veillette

DÉCORATIONS

- . Résidentielles, Yvon Gagné
- . Commerciales, rues, avenues, Claude Dion, Roger Alain

GROUPE DES SAGES :

- . Gaston Bergeron
- . Rose Falardeau
- . Lucille A.-Mandeville
- . Edgar Plourde
- . Marie-Paule Bruneau
- . Jeannine Dessureault
- . Paul-Maurice Parent

ANIMATRICE :

- . Gisèle Bergeron

LOGO :

- . Robert Pépin

COMITÉ HÉBERGEMENT:

- . Club Lions



Fontaine du Parc Aimé-Lamothe

PROGRAMME DES FÊTES DU 75^e ANNIVERSAIRE

JANVIER		JUILLET	
17-18-19	Tournoi de hockey des Vétérans	3-4-5	Chalet Multi-Services
18	Ballade en ski de fond au clair de lune (Camp Amik)	18	Compétitions de la Brigade des Pompiers
4-25-26	Tournoi de hockey Novices	25-26	Retrouvailles
25	Soirée bénéfice avec repas chaud		
FÉVRIER		AOÛT	
7-8-9	Tournoi de hockey Bantam	3-4-5-6-7	Jeux de l'Abitibi-Ouest centralisés
14-15-16	Finale régionale des jeux du Québec	23	Messe des défunts
15	Souper et ballade au clair de lune (Camp Amik)		
21-22-23	Finale régionale des jeux du Québec		
22	Pièce de théâtre		
28-29-1 ^{er}	Festival de hockey Pré-novices		
MARS		SEPTEMBRE	
20-21-22	Spectacle de patinage artistique	12	Messe du chasseur
29	Partie de tire du 75 ^e (Camp Amik)	13	Tir à la carabine
MAI		NOVEMBRE	
2	Festival du 20 ^e anniversaire du cercle de l'Âge d'Or	7	Soirée chasse et pêche
30	Super tournoi de pêche	14	Commémoration des morts
		21	Retrouvailles des Spadassins
JUIN		DÉCEMBRE	
13	Messe Radio-Canada Rallye des Filles d'Isabelle	5	Soirée de clôture des Fêtes du 75 ^e
14	Brunch du Mouvement des Femmes Chrétiennes	11	Soirée des souverains du cercle de l'Âge d'Or
26-27-28	Activités des Fêtes de la Saint-Jean au Chalet Multi-Services		

MACAMIC

UNE VILLE DE CHOIX!



UN COURAGE INFINI

(Chant-thème du 75^e anniversaire de Macamic)

Paroles: *Gilles Parent*
Benoit Roy

Musique: *Benoit Roy*

Sol Ré/Fa[#] Mim Do



1 Si le cou-ra-gé se me-sure au dé-fi Le leur é-tait un des plus grands

Ré Sol Ré/Fa[#]



Et leur dé-sir d'un fu-tur in-fi-ni Ja

Mim Do Ré Si^b



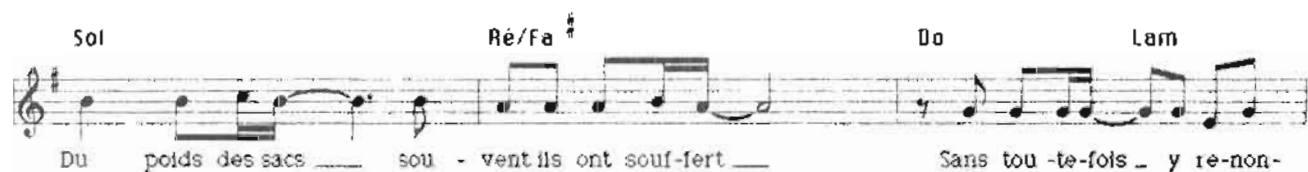
mais on n'en a vu d'aus-si puis-sant De par les lacs et

Fa²/La Solm Mi^b Ré⁴ Ré



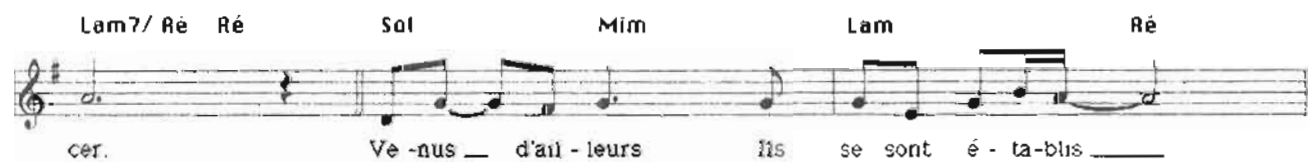
de par les ri-vières Le rêve les a fait voy-a-ger

Sol Ré/Fa[#] Do Lam



Du poids des sacs sou-vent ils ont souf-fert Sans tou-te-fois y re-non-

Lam7/Ré Ré Sol Mim Lam Ré



cer. Ve-nus d'ail-leurs ils se sont é-ta-blis

Sol Mim Lam Ré Sol Mim



A-vec cou-ra-gé En ce coin de pa-ys Un coeur des bras Re-

Lam Sim Do⁹ Do⁶/Ré Lam7/Ré Ré Sol



le-ver un dé-fi C'est Ma-ca-mic qu'ils ont bâ-ti.

UN COURAGE INFINI

(CHANT-THEME DU 75^e DE MACAMIC)

Paroles: Gilles Parent
Benoit Roy

Musique: Benoit Roy

1. Si le courage se mesure au défi
Le leur était un des plus grands.
Et leur désir d'un futur infini
Jamais on n'en a vu d'aussi puissant.
De par les lacs et de par les rivières
Le rêve les a fait voyager;
Du poids des sacs souvent ils ont souffert
Sans toutefois y renoncer.

REFRAIN: Venus d'ailleurs, ils se sont établis
Avec courage, en ce coin de pays.
Un coeur, des bras, relever un défi;
C'est Macamic qu'ils ont bâti.

2. C'est de leurs mains qu'une ville a jailli
Et dans nos coeurs, elle a grandi.
Un dur labeur pour y gagner son pain
A préparer les lendemains.
Au fil des ans, comme l'ont fait nos grands-pères
Nous bâtissons à notre tour
Belles maisons, solides sur nos terres,
Afin d'y faire notre séjour.
3. Ville au coeur fier, tu laisses en héritage
Ton souffle aux enfants d'aujourd'hui.
Ville marquée aussi par le passage
De gens au courage infini,
Tu resteras toujours en ma mémoire,
Même si un jour je dois partir.
Vivante, tu seras encore par ton histoire,
Pour les enfants qui vont venir.

LES MUNICIPALITÉS

DESCRIPTION TECHNIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-JEAN DE MACAMIC DANS LE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

Le territoire à être érigé en paroisse civile sous le nom de paroisse Saint-Jean-de-Makamik, dans le comté de Témiscamingue, est formé des cantons Royal-Roussillon et Poularies ainsi que du village de Makamik renfermé dans le premier de ces cantons; ses bornes sont les suivantes :

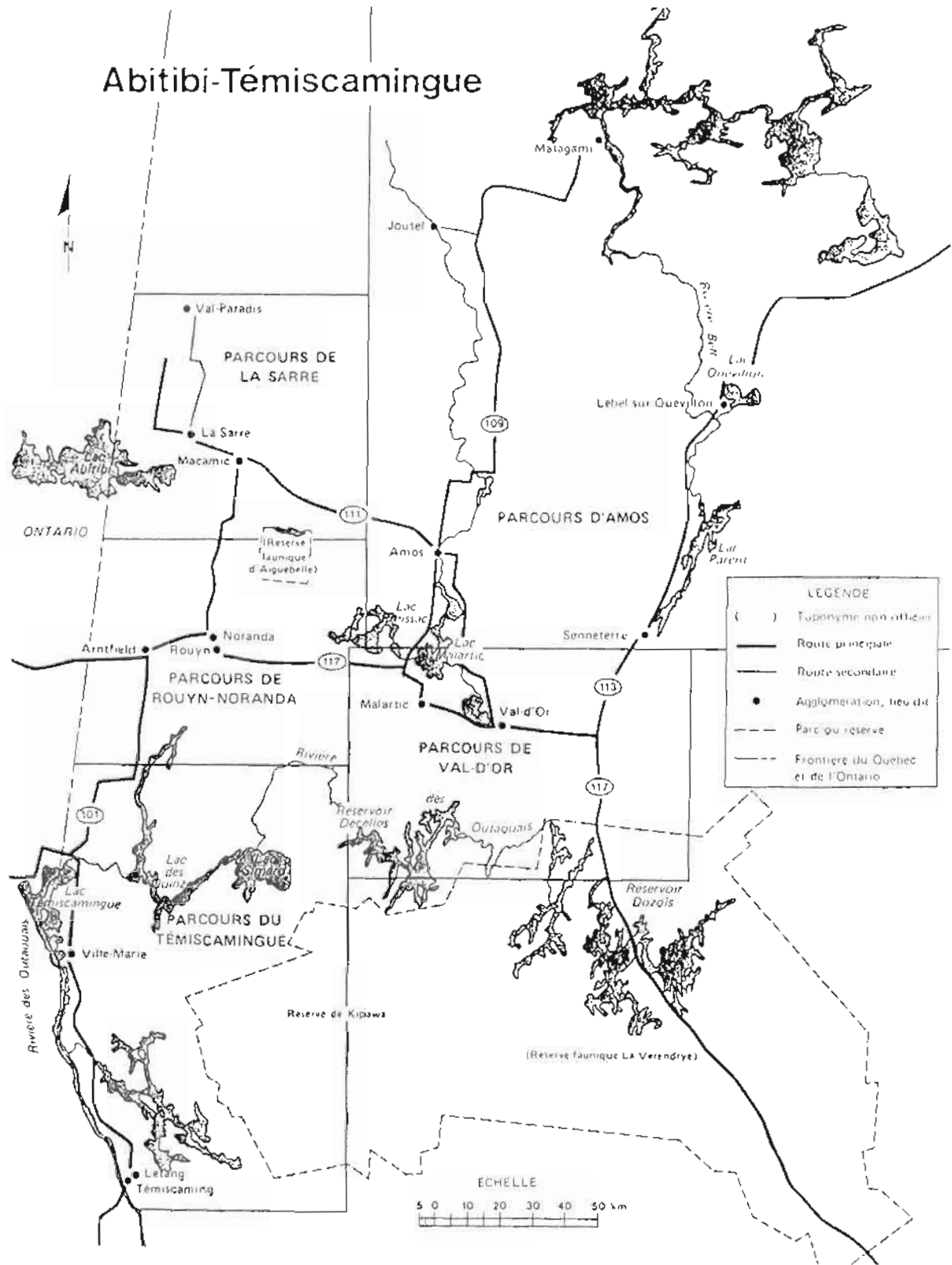
- . au nord, le canton Chazel;
- . au sud, les cantons Destor et Aiguebelle;
- . à l'est, les cantons Languedoc et Privat;
- . à l'ouest, les cantons La Sarre et Palmarolle.

Le territoire renfermé dans les bornes ci-dessus données occupe une étendue de cent vingt-huit mille (128 000) acres, plus ou moins, en superficie, dont soixante-quatre mille (64 000), ou environ, pour chacun des cantons susdits.

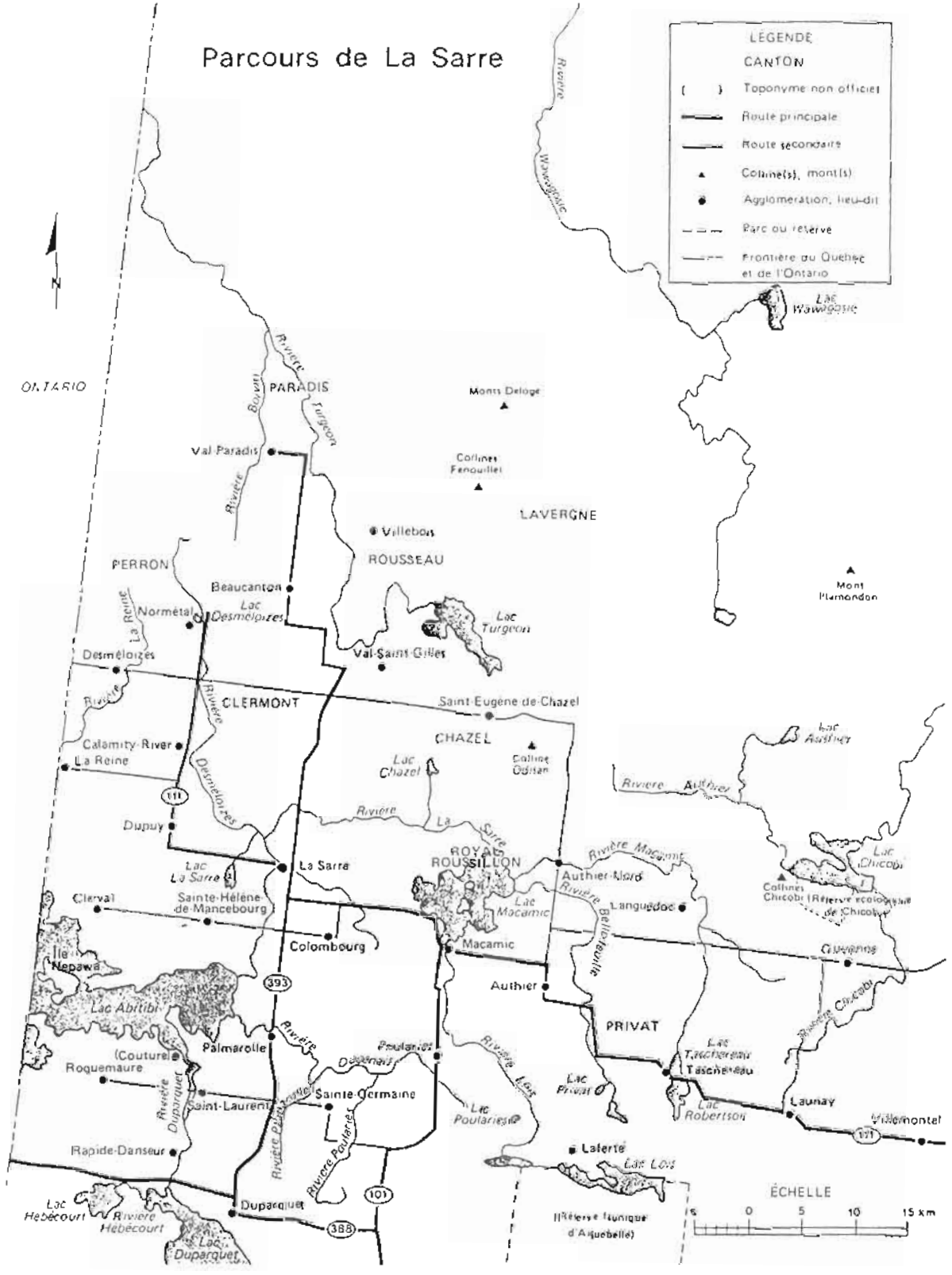
Préparé provisoirement en conformité de l'article 4310 des statuts refondus de Québec en 1909 par les arpenteurs-géomètres.

À Québec, le 20 mai 1918

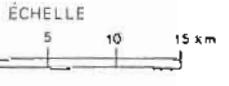
Abitibi-Témiscamingue



Parcours de La Sarre



LÉGENDE	
CANTON	
()	Toponyme non officiels
—	Route principale
- - -	Route secondaires
▲	Collines(s), mont(s)
●	Agglomération, lieu-dit
- - -	Parc ou réserve
---	Frontière du Québec et de l'Ontario



PROVINCE DE QUEBEC,
MUNICIPALITE DU VILLAGE DE MACAMIC.

SERMENT D'OFFICE DE MONSIEUR EPHREM LESAGE NOMME MAIRE
DE LA MUNICIPALITE DU VILLAGE DE MACAMIC

Je, soussigné, Ephrem Lesage, Marchand, demeurant à Makamik,
et dûment nommé Maire de la municipalité du Village de Macamic
par le lieutenant-gouverneur-en-conseil, laquelle nomination
est datée à Québec du 27 juin, 1919, jure solennellement, que je
remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de ma charge
au meilleur de ma connaissance et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi ()
à Makamik, ce cinquième jour ()
de Juillet, mil neuf cent ()
dix-neuf. ()

Ephrem Lesage

J. A. Hivon,

Président d'élection,
et Notaire,

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC,

MUNICIPALITE DU VILLAGE DE MACAMIC,

SERMENT D'OFFICE DE MESSIEURS LES CONSEILLERS DE LA
MUNICIPALITE DU VILLAGE DE MACAMIC.

Nous, soussignés, J.B. Boisclair, marchand, Joseph Dubois,
cultivateur, J.A. Clément, cultivateur, Désiré Lambert, cultiva-
teur, Damase Corriveau, cultivateur, et Paul Baril, industriel,
demeurant à Makamik, et dûment élus, conseillers, à une premiè-
re élection, le jour jour de la nomination, en date du vingt-
septième jour de Mai, mil neuf cent dix-neuf, jurons solennel-
lement, que nous remplirons avec honnêteté et fidélité les
devoirs de notre charge au meilleurs de notre connaissance
et de notre capacité.

Ainsi que Dieu nous soit en aide.

Assermenté devant moi
à Makamik, ce septième jour
de juillet, mil neuf cent dix-
neuf.

J. A. Kavan,
Président d'élection
et notaire

J.A. Clément
Damase Corriveau
Joseph Dubois
J.B. Boisclair
Paul Baril
Désiré Lambert

Municipalité des Cantons Unis Royal Roussillon
et de Poularic.

Serment d'office de M. J. A. Tiros, Secrétaire
Trésorier, de la dite-Municipalité.

J. J. A. Tiros, Secrétaire de la Municipa-
lité des Cantons Unis Royal Roussillon et de Poularic,
jure solennellement que je remplirai avec honnêteté et
fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon
jugement et de ma capacité,
Ainsi que Dieu me soit en aide.

Arrêté devant moi à
Macamic le huitième jour
de Janvier, mil neuf cent
dix-neuf.

Antoine Bonheur
J. P.

J. A. Tiros,
Secrétaire Trésorier,

PROCLAMATION DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE MACAMIC

(selon l'original demeuré en archives)

(signé) C. Fitzpatrick

GEORGES V, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au-delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes. À tous ceux qui ces présentes verront ou qu'elles peuvent concerner, SALUT :

(signé) Charles Lanctôt
Assistant Procureur Général

ATTENDU qu'en vertu des dispositions du code municipal de la province de Québec, le lieutenant-gouverneur en conseil peut, par une proclamation publiée dans la Gazette officielle de Québec, laquelle entrera en vigueur à la date y mentionnée, ordonner l'érection en municipalité de village de tout territoire ne formant pas déjà partie d'une municipalité de cité, de ville, de village ou de paroisse, et situé dans un rayon de trois milles de la voie du chemin de fer National Transcontinental, pourvu que la requête demandant telle érection en municipalité de village soit signée par au moins 25 propriétaires d'immeubles dans ce territoire;

Enregistré le 29 avril 1919,
Libro 71, folio 236
(signé) C.J. Simard
Dép. Rég. Prov.

ATTENDU qu'une requête signée par plus de 25 propriétaires d'immeubles compris dans un territoire situé dans un rayon de trois milles de la voie du chemin de fer National Transcontinental, dans la municipalité des cantons unis de Royal-Roussillon et de Poularies, dans la dernière division du comté de Témiscamingue, Nous a été présentée, demandant l'érection de ce territoire en municipalité de village, sous le nom de La municipalité du village de Macamic.

Bureau du Registraire
provincial Québec le
29 avril 1919. Je certifie
que la présente copie est
en tout conforme à son
original enregistré au
Livre 71, folio 236
C.J. Simard, Dép. Rég. Prov.

ATTENDU qu'il nous a été démontré que le plan original fait selon les exigences de la loi, et figurant le territoire dont l'érection en municipalité de village est demandée, ainsi que toutes les autres subdivisions cadastrales, en la manière déterminée par les dispositions du code civil à cet égard, a été approuvé par notre ministre des Terres et Forêts;

ATTENDU que toutes les autres formalités de la loi pour l'érection des municipalités de village ont été remplies et qu'en conséquence, Nous avons jugé à propos de faire droit à la requête qui nous a été présentée pour l'érection du village de Macamic.

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de notre conseil exécutif, et conformément aux dispositions du code municipal de notre province de Québec, Nous déclarons par les présentes que ledit territoire, savoir tout le territoire borné comme suit : le territoire, dans le comté de Témiscamingue (seconde division) à être érigé en une municipalité distincte sous le nom de La Municipalité du village de Macamic, sera démembré de la municipalité des cantons unis de Royal-Roussillon et de Poularies et ses bornes, en référence à la subdivision primitive du canton de Royal-Roussillon, sont les suivantes, savoir au nord, le lac Macamic et la ligne séparatrice des troisième et quatrième rangs; au sud, la ligne séparatrice des deuxième et troisième rangs; à l'est, le lac Macamic et le lot numéro vingt-neuf (29) du troisième rang; à l'ouest, le lot numéro dix-neuf (19) du troisième rang. Le territoire, tel que renfermé dans les bornes sus désignées, comprend le village projeté de Macamic au complet tel que divisé sur le terrain sera détaché de la municipalité des cantons unis Royal-Roussillon et de Poularies et formera à l'avenir une municipalité séparée sous le nom de La municipalité du village de Macamic à partir de ce jour.

De tout ce que dessus, tous nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes et sur icelles fait apposer le grand sceau de notre très honorable sir CHARLES FITZPATRICK, membre de notre très honorable Conseil privé et chevalier grand-croix de notre ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, lieutenant-gouverneur de notre province de Québec.

En l'hôtel du Gouvernement, de notre province de Québec, ce vingt-troisième jour d'avril en l'année mil neuf cent dix-neuf de l'ère chrétienne de notre règne la neuvième.

Par ordre,
Le sous-secrétaire de la province.

(signé) C.H. Simard

**LES MAIRES DE MACAMIC
VILLAGE - VILLE
1919-1992**

Messieurs :	Ephrem Lesage	1919-1920
	J.-B. Boisclair	1920-1921
	Antonio Bourbeau	1921-1923
	Pierre Gélinas	1923-
	Ulric Côté	1923-1925
	Joseph Lépine	1925-1927
	J.-A. Bolduc	1927-1930
	J.-Alex Rioux	1930-1937
	Donat Baril	1937-1947
	Honoré Carrier	1947-1958
	Émile Lesage	1958-1960
	Paul-E. Blais (maire suppléant)	1960-1961
	Honoré Carrier	1961-1966
	Paul-Maurice Parent	1966-1971
	Louis Dion	1971-1974
	Jean Anglehart	1974-1979
	Daniel Rancourt	1979-

SECRETAIRES-TRÉSORIERS

Messieurs :	J.-E. Rioux	1919-1921
	Adrien Morel	1921-1922
	Henri-A. Leclerc	1922-1925
	Donat Dumont	1925-1951
	Paul Méthot	1951-1961
Madame :	Jeanne Méthot ass. sec.-trés.	1961
Messieurs :	Gérard Tremblay	1961-1964
	Gilles Carrier	1964-1987
	Denis Bédard	1988-
Mesdames :	Cécile Gélinas	1988-1991
	Denise Sylvain	1991-

DIRECTEURS DES LOISIRS

Messieurs :	Joachim Tremblay	1969-1984
	Denis Bédard	1984-

DIRECTEURS GÉNÉRAUX

Messieurs :	Joachim Tremblay	1984-1988
	Denis Bédard	1988-

CADRES ACTUELS

Monsieur :	Rénéald Mélançon, contremaître	1987-
Madame :	Lucette Bastien, adj. adm. loisirs	1987-

**LES CONSEILLERS
VILLAGE - VILLE
1919-1992**

Messieurs :

J.-B. Boisclair
L.-A. Clément
Damas Corriveau
J.-A. Bolduc
Jos Dion
Éloi Tremblay
Arthur Dumas
Pierre Gélinas
Donat Dumont
Israël Raymond
J.-E. Poitras
Albert Beauchemin
Jos Dumont
Henri Bédard
Émile Lesage
J. Boisclair
Georges Langevin
Donat Baril
Léopold Milot
Jos Isaac Dumas
Jos C. Tremblay
Honoré Carrier
Onil Trudel
Lucien Bédard
Robert Lambert
Jerry Desrosiers
Adolphe Beauchemin
Georges Dessureault
Aimé Fleury
Patrick Dessureault
Aimé Hamel
Paul Blais
Alfred Fillion
Paul-Émile Marcoux
Normand Bruneau
Roland Lévesque
Marcel Lord
François Lépine
Ernest Gauthier
Jean-Paul Parent
André Larose
Robert Morin
Yvon Boisclair
Jean-Paul Bergeron
Claude Pelletier
Raymond Doyon
Gérard Chrétien
Benoît Genest
Léonard Savoie
Lauréel Leclerc
Lionel Ouellet
Denis Cloutier
Yvon Gagné
Denise Dubois

Jos Dubois
Désiré Lambert
Paul Baril
Philippe Lemay
B.-A. Beauchemin
Harmoïdas Lemay
Ulric Côté
P.-D. Cossette
J.-A. Bertrand
J.-Alex Rioux
Antoine Gendreau
Ovide Pépin
Donat Beauchesne
J.-P. Bastien
Arthur-A. Bergeron
Roméo Pelletier
Jos Lépine
Jos Dumas
Omer Boisclair
Oliva Bouchard
Henri Bergeron
Ozéas Marcoux
Sylvio Lépine
Lucien LaCasse
Rodolphe Gauthier
Donat Gélinas
Wellie Parent
Antonio Gaudreau
Edgar Beauvain
Frank Raymond
Louis Dion
Nathé Desrosiers
Lionel Bédard
Gérard Letendre
Roland Lépine
Gaston Bergeron
Gérard Deshaies
J.-Arthur Couture
Claude Ouellet
Harry Bruneau
Jean Anglehart
Charles-Aimé Girard
Michel Trudel
Roméo Vézina
Jean-Marc Aumont
Daniel Rancourt
Émilien Croteau
Gérard St-Amand
Lucien Nicol
Marcel Maheux
Rénald Côté
Michel Plourde
Paul-Maurice Parent
Dianne Duchesne

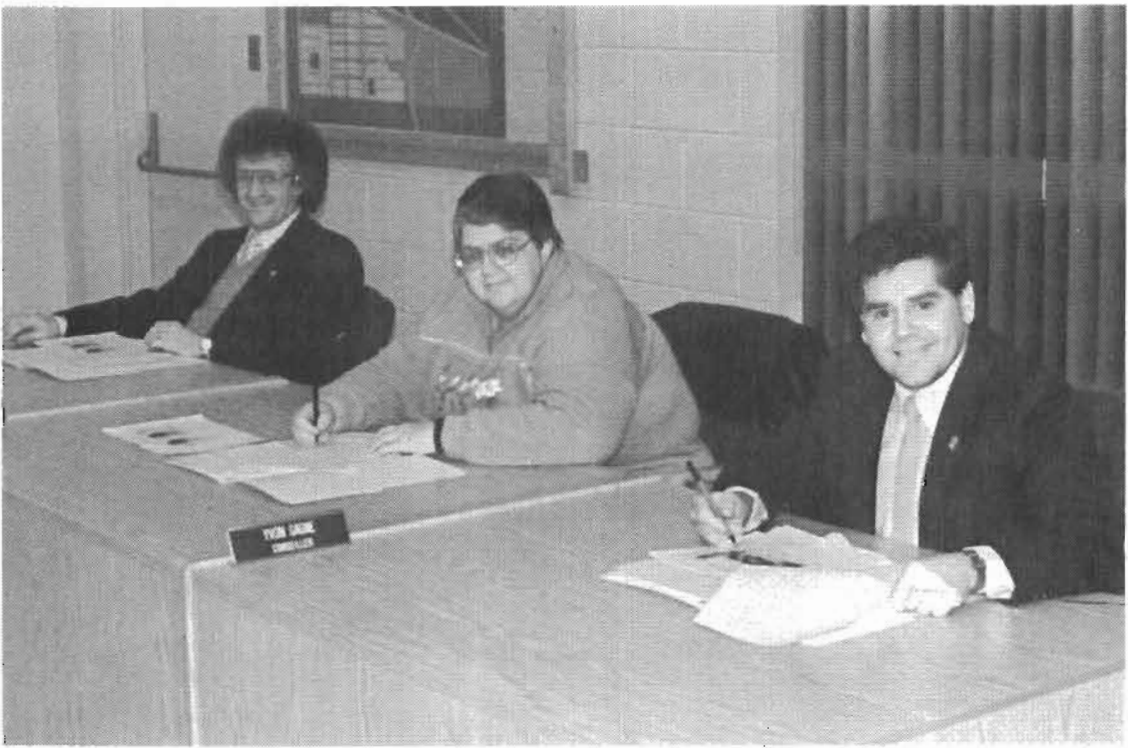
Mesdames :

**NOUS ADMIRONS CE QUI EST PASSÉ
ET DÉSIRONS CONTINUER L'OEUVRE
DE NOS ANCÊTRES**



Le conseil de ville de Macamic : monsieur Denis Cloutier,
monsieur Yvon Gagné, madame Dianne Duchesne, monsieur Michel Plourde,
monsieur Daniel Rancourt, maire, madame Denis Dubois, monsieur Paul-Maurice Parent.

CONSEILLERS - CONSEILLÈRES EN RÉUNION



BREF HISTORIQUE

Le village de Macamic a été sanctionné le 27 juin 1919 et la ville, le 10 février 1955.

Le premier inspecteur a été nommé le 3 septembre 1919, il s'agit de monsieur Ovila Champagne.

Le premier sceau du village de Macamic a servi le 12 avril 1924.

Notre premier constable fut nommé le 27 décembre 1923, soit monsieur Achille Ricard.

Monsieur Donat Dumont a fêté ses 25 ans comme secrétaire-trésorier le 1^{er} février 1951.

ON SE RAPPELLE



Premier conseil: messieurs Aimé Hamel, Patrick Dessureault, J.-Aimé Fleury, Me Paul Méthot, sec.-trés., Fernand Dessureault, chef de police, J.- Antonio Gaudreau, Frank Raymond, Wellie Parent, monsieur le maire Honoré Carrier. 10 février 1955

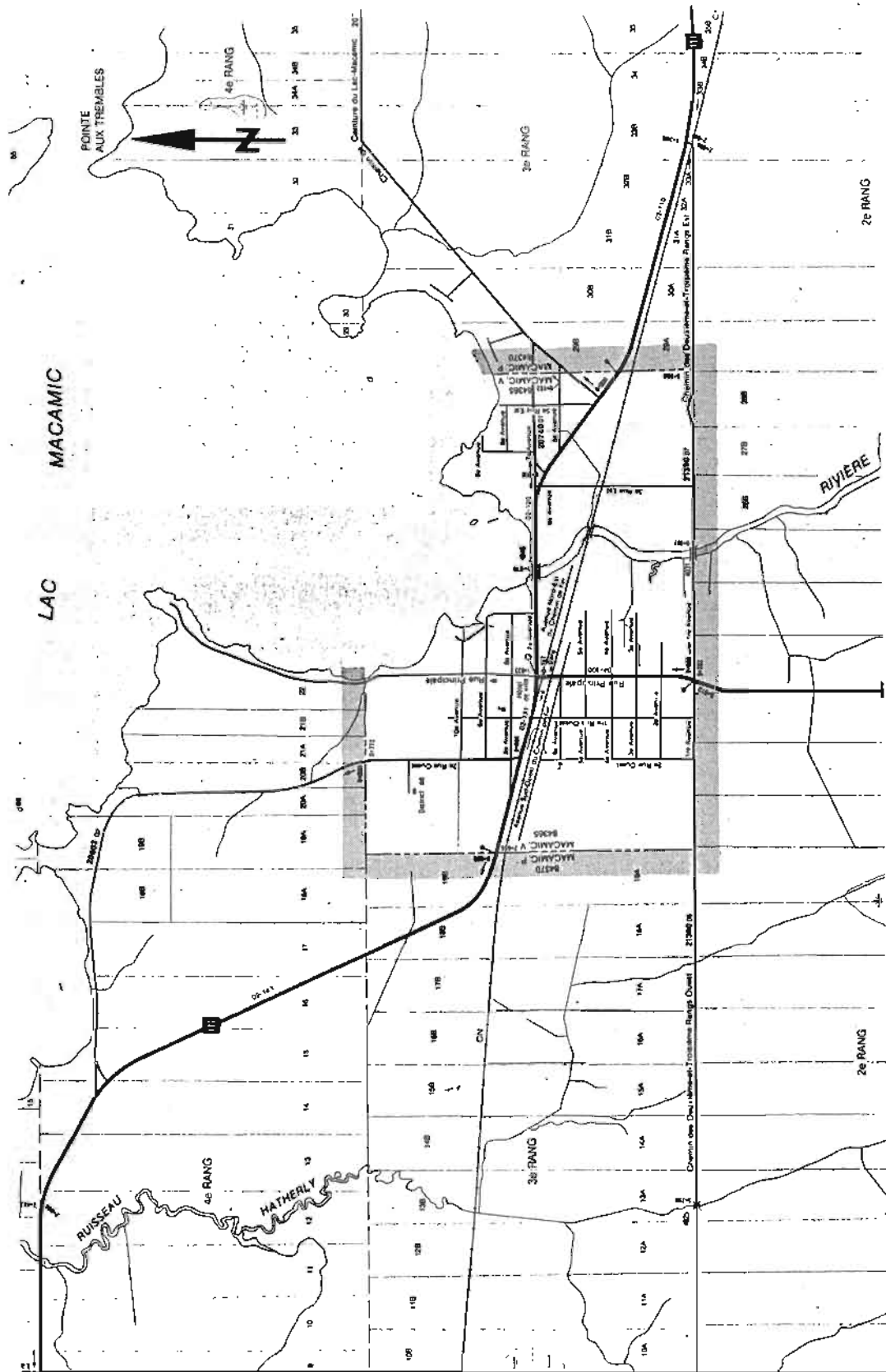
VOUS SOUVENEZ-VOUS?



Une partie du village de Makamik en 1917

24 JUIN 1927

La paroisse est baignée par le lac Macamic qui mesure sept milles de longueur par sept milles de largeur et reçoit les eaux de nombreuses rivières, entre autres la Bellefeuille, la Macamic, la Lois, le Beaver Creek, le Fly Creek, le crique Vigneault et une infinité de ruisseaux de moindre importance. Le lac, avec tous ses affluents, se décharge dans la rivière La Sarre qui traverse plus de la moitié du canton Royal-Roussillon.



Ville de Macamic



DESCRIPTION HÉRALDIQUE DES ARMOIRIES DE LA VILLE DE MACAMIC

D'azur au sautoir d'or, cantonnée au semestre et dextre d'un sapin arraché, du second; une croisettes alésée en chef, d'argent; soutenue d'une herse du même; à une pointe ondée sur le tout, du même.

ORNEMENTS EXTÉRIEURS

Écu timbré d'une couronne d'or, murale, maçonnée de sable, crénelée de sept créneaux, soutenu de deux rameaux de palme de sinople, liés d'un ruban de gueules.

- DEVISE : VOIS JUSTE ET PROBITÉ ENGENDRE HONNEUR.
- SAPIN ARRACHÉ : Arbre avec racines, dans les armoiries de la ville de Macamic les sapins représentent les industries de bois de la ville et la région, une des sources principales de l'économie des citoyens de la région.
- DU SECOND : Veut dire du 2e métal ou couleur (or) dit dans cette description. On ne redit jamais deux fois la même couleur ou métal dans la même description héraldique.
- D'UNE CROISETTE : Lorsque les croix sont de petites dimensions on les dit croisettes, en héraldique. La croisettes représente l'hôpital de Macamic et les fondateurs de ce grand établissement humanitaire.
- ALÉSÉE : Attribut des pièces honorables dont les extrémités ne dépassent pas les bords de l'écu.
- EN CHEF : Partie supérieure de l'écu.
- SOUTENU : Veut dire qu'un autre meuble ou figuré se trouve en dessous du sautoir.
- D'UNE HERSE : Il existe deux sortes de herses dont les emblèmes sont différents:
- a) La herse des châteaux ou coulisse, elle sert pour fermer les portes d'une ville, d'un château ou d'une tour.
 - b) La herse de labour; cet emblème indique la possession de terres en culture. Dans les armoiries de la ville de Macamic, la herse indique les cultivateurs, défricheurs des terres de la région et de la paroisse. Ils ont travaillé farouchement pour aider à faire de la région ce qu'elle est aujourd'hui.
- DU MÊME : Du même métal ou émail dit juste avant la herse c'est-à-dire (d'argent).
- UNE POINTE ONDÉE: La pointe ondée représente l'eau ou dans les armoiries de la ville de Macamic, la situation physique de la ville au bord du lac Macamic.
- DU MÊME : Du même métal dit avant (d'argent).
- ORNEMENTS EXTÉRIEURS : Tout ce qui se trouve à l'extérieur de l'écu.
- TIMBRE : Expression héraldique, veut dire qu'au-dessus de l'écu se trouve une couronne murale, symbole de la ville.

COMITÉ D'INITIATIVE DE MAKAMIK ET L'HISTORIQUE DU COMITÉ D'INITIATIVES INDUSTRIELLES, COMMERCIALES ET TOURISTIQUES DE LA VILLE DE MACAMIC

Ce comité a été formé le 5 avril 1948 à la demande des membres du Conseil municipal, qui en faisaient partie.

Ceux qui le composait étaient : messieurs P.-D. Cossette, Jos.-C. Tremblay, Alcide Courcy, Donat Baril, Wellie Parent, Émile Cousineau, Léonide Dessureault, Théodore Lagacé, François Théberge, J.-A. Bertrand, Onil Trudel, Paul Méthot, Sylvio Lépine (père), Jos. Dorval et Lucien LaCasse.

Son but a été de travailler dans l'intérêt du développement du village en collaboration avec le Conseil municipal, pour décider et étudier tout ce qu'il y avait lieu d'améliorer et ensuite de faire rapport au Conseil municipal de l'étude qu'il avait faite et de présenter les suggestions proposées au cours de ses réunions.

C'est en mai 1985, que le Comité d'initiatives industrielles, commerciales et touristiques de la Ville de Macamic a pris naissance en remplacement du Comité d'initiatives de Makamik suite à une concertation entre différents membres de la Ville de Macamic. Au cours de cette initiative, il y avait bien sûr le Conseil municipal de la ville, la Caisse populaire et certains commerçants.

Tout cela étant plus ou moins précis au début, ils ont recherché chez différentes personnes des éléments ressources pour former le Comité : des critères d'étude, de sélection et des réponses au problème vécu par les régions éloignées qui est le dépeuplement des petites villes au profit des grandes villes régionales et même provinciales.

Le recrutement fut la première étape à être effectuée.

Le Comité industriel devint plus actif que jamais; outre la promotion de la construction domiciliaire et commerciale, qui a, entre autres, permis la venue de Matériaux Abitibi, de l'étude du notaire Ghyslaine Paquet, celle de J.G.R. dans ses nouveaux locaux, le Comité industriel aura mis beaucoup d'énergie dans le dossier de la polyclinique. Mentionnons, de plus, que le Comité est à l'origine de la formation d'une association de marchands de Macamic et que, conjointement avec madame Antoinette Plourde, maître de poste, on aura réussi à augmenter le nombre de cases au bureau de poste.

Le comité industriel est une corporation à but non lucratif à l'intérieur de laquelle il a été convenu qu'il y aurait des représentants des différents secteurs d'activités de la ville de Macamic.

Plusieurs bénévoles qui ont oeuvré d'une façon formidable, se sont succédés. Le travail colossal accompli par ces personnes pour assurer un meilleur avenir à la population et doter Macamic de plus de services et de résidences.

Après quelques années d'existence, le comité industriel a tenu un colloque avec la population de Macamic pour connaître ses réactions et ses attentes face au travail effectué par le comité.

Après une concertation, il semblait bien évident que la ville de Macamic était une ville de services, une ville dortoir; alors le plus pressant était donc de rendre ces services encore plus diversifiés pour la population et augmenter le nombre de résidences pour que ces services atteignent un meilleur rendement.

Depuis, les administrateurs du comité industriel travaillent à l'élaboration de projets pour créer, maintenir et offrir à la population de notre belle ville une meilleure qualité de vie et un environnement riche en activités variées.

Le Comité industriel regroupe donc aujourd'hui les personnes suivantes : monsieur Jean-Luc Gingras, président; messieurs Yvon Gagné, Denis Bédard, Jean-Louis Deschênes, Michel Rochon, François Marois, administrateurs; Me Ghyslaine Paquet, administratrice et conseillère juridique; madame Denise Sylvain, trésorière; madame Monique Lamarre, secrétaire.



COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

En 1989, suite à un avis de motion donné par monsieur Yvon Gagné, conseiller, le Conseil municipal adopta le règlement numéro 89-322 créant ainsi le Comité consultatif d'urbanisme de la ville de Macamic tout en précisant ses buts et objectifs.

Ce Comité, sous la présidence de monsieur Yvon Gagné, conseiller, doit étudier et prendre connaissance de tout ce qui concerne la construction, le zonage, l'esthétique, le lotissement et le plan directeur d'urbanisme sur le territoire de la ville et de faire au Conseil, sur ces matières, toutes les recommandations qu'il jugera adéquates.

Il prépare et soumet au Conseil tout projet de modification aux règlements municipaux concernant ces sujets.

Il est composé des membres suivants:

Président : monsieur Yvon Gagné
Vice-présidente : madame Denise Dubois
Secrétaire : monsieur Denis Bédard
Administratrice : madame Ghislaine Paquet
Administrateurs : monsieur Daniel Rancourt
 monsieur Éric Poiré
 monsieur Jules Chartré
 monsieur Paul-Maurice Parent



L'AQUEDUC DE MACAMIC LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT, ON Y VOIT

Les résidents de Macamic se rappellent sûrement de la construction de l'aqueduc. En fait, au printemps 1950, les autorités municipales de Macamic appuient la construction du réseau d'aqueduc.

Les plus jeunes ont sans doute retenu ce que leur racontaient leurs parents et leurs grands-parents.

Dans l'ordre habituel : monsieur Émile Cousineau, ingénieur de la municipalité, monsieur Dumont, ingénieur chargé du projet, monsieur Antonio Gaudreau, conseiller, monsieur Honoré Carrier, maire, monsieur l'abbé Henri Roy, monsieur Wellie Parent, conseiller, monsieur Donat Dumont, secrétaire-trésorier, monsieur Wilfrid Dumont, ingénieur et président de Northland Construction Ltd. M. J. L'Italien, contremaître des travaux.



Construction de l'aqueduc en 1950

CANALISATION

Au cours de l'été 1989, sous la direction de monsieur Régnald Mélançon, contremaître, la Ville de Macamic procéda à l'installation d'une deuxième conduite d'eau potable pour le Centre hospitalier Saint-Jean.

Cet ouvrage, réalisé en parallèle à la conduite déjà existante dans la traverse de la rivière Lois, fonctionne actuellement et a pour objectif de pallier à un éventuel bris et à la détérioration de la première conduite qui fut installée en 1950.

Construite en régie par la ville de Macamic au coût de 43 000 \$, ces travaux ont permis de faire économiser plus de 50 000 \$ aux contribuables de Macamic, puisque la plus basse soumission reçue, par une firme externe, se chiffrait à près de 95 000 \$. Encore une fois, les membres du Conseil ont pris une décision rationnelle dans l'intérêt de tous.



Travaux d'aqueduc en 1950 première canalisation d'alimentation en eau potable au Centre hospitalier Saint-Jean



Travaux d'aqueduc en 1989



L'usine de filtration actuelle

USINE DE FILTRATION

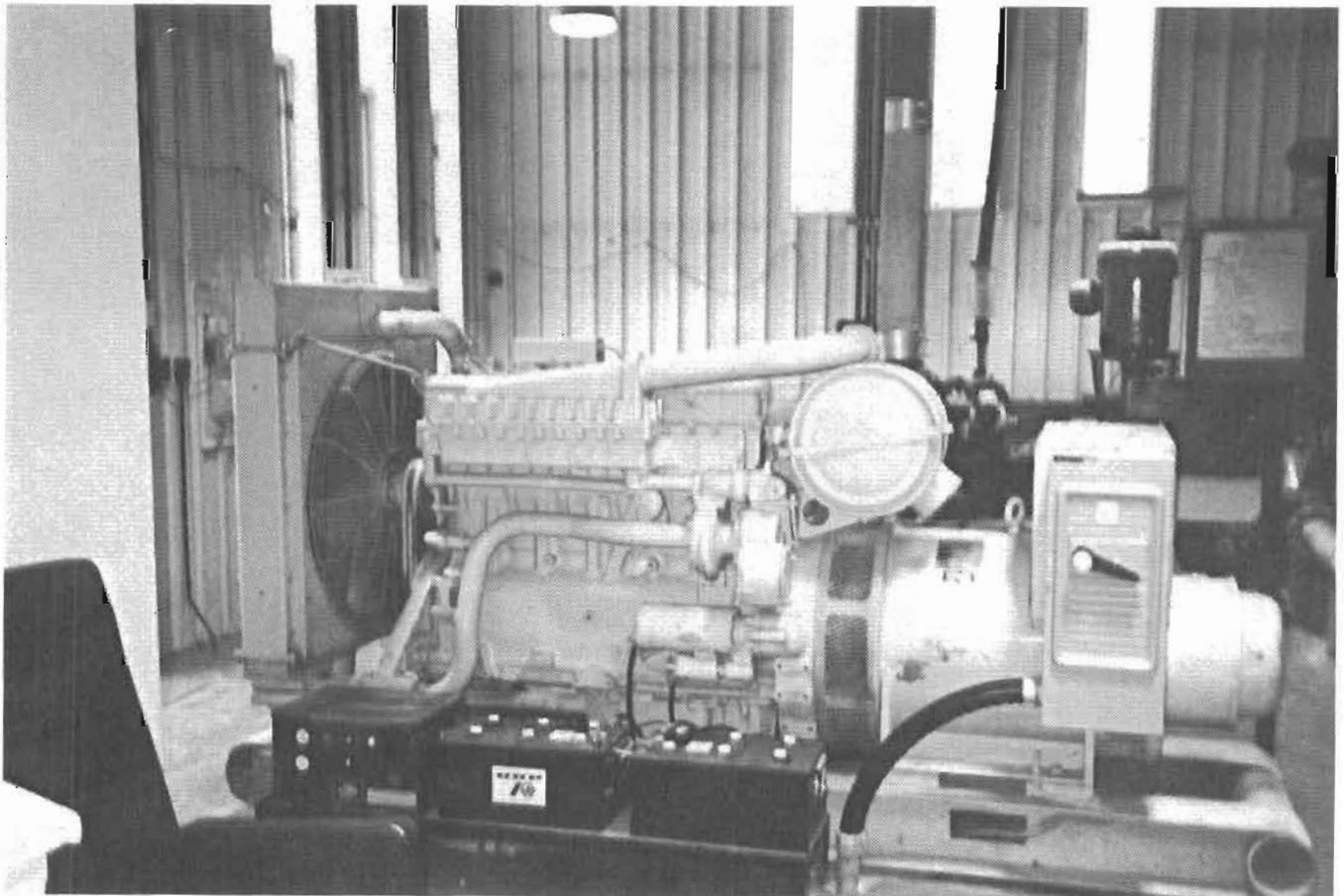
Face à des besoins de plus en plus importants en eau potable, suite aux développements de la municipalité et aux revendications fondées de la population, c'est en 1989 que débutèrent d'importants travaux de modernisation et d'augmentation de la capacité de traitement en eau à l'usine de filtration.

À l'automne 1989, un groupe électrogène fut installé aux équipements électriques de l'usine de filtration et de la station de pompage. Cette installation permet, lors d'une panne de courant, de maintenir en opération l'ensemble des équipements de filtration et de distribution de l'eau potable à la population de Macamic et ce, peu importe le nombre d'heures et de jours que pourraient durer les arrêts de service d'Hydro-Québec.

En ce qui a trait aux travaux qui ont permis de faire passer la capacité quotidienne de traitement de l'eau potable de 300 000 gallons à plus de 750 000 gallons d'eau, c'est à l'automne 1990 et durant l'année 1991 que furent exécutés ces importants travaux.

En plus d'augmenter la capacité de traitement de l'eau, les nouveaux équipements, à la fine pointe de la technologie ont pour objectif de corriger tous les problèmes de goût, d'odeur et de couleur que pouvait avoir notre eau en certaines périodes de l'année.

Des investissements de plus d'un million de dollars ont été faits à ces installations afin de donner une eau de première qualité à la population de Macamic .

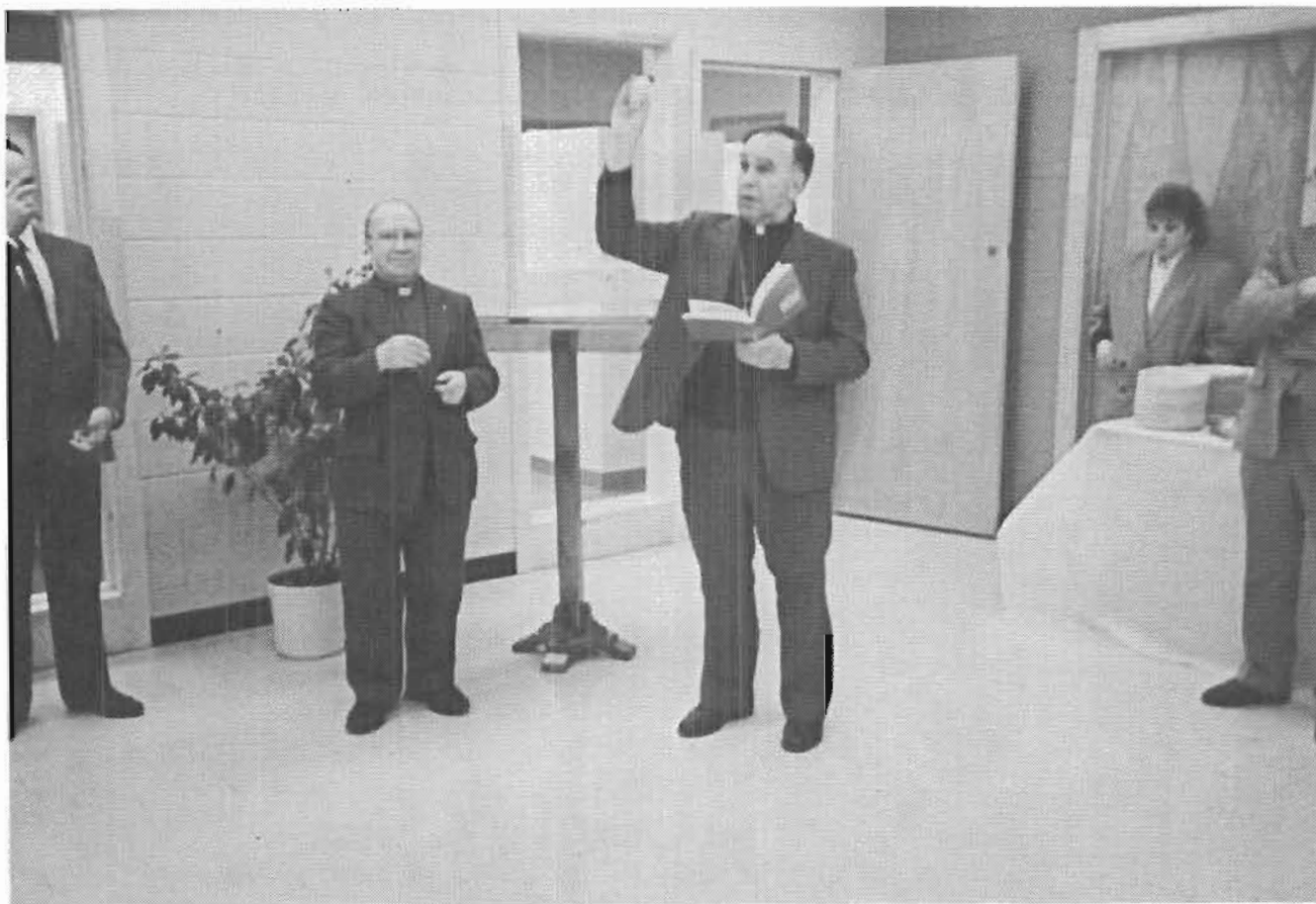


HÔTEL DE VILLE

Après plus de seize ans d'utilisation, l'hôtel de ville de Macamic a subi en 1991 des rénovations importantes à l'intérieur de ses murs. En effet, les espaces de travail étaient devenus non fonctionnels, la réception ne répondant plus aux besoins, les salles d'archives étant remplies à pleine capacité, c'est alors que les autorités municipales décidèrent de procéder à un réaménagement complet des locaux de la partie administrative.

Suivant l'approbation des plans de réaménagement, ces travaux réalisés en régie ont permis de faire passer les espaces de travail et de bureaux de quatre qu'ils étaient autrefois, à huit. De plus, une nouvelle salle des archives a été réaménagée et en plus d'être plus fonctionnelle, elle peut répondre aux besoins pour plusieurs années.

Tous ces travaux, en plus de corriger les lacunes reliées à un manque d'espace, ont permis de moderniser cet édifice à peu de frais et améliorer ainsi de beaucoup les services à la population et à ses utilisateurs.



Bénédiction de l'hôtel de Ville par monseigneur Gérard Drainville après réaménagement. Le 16 mars 1991.

GARAGE MUNICIPAL

Les gens de Macamic se souviendront sûrement de ce matin du 18 octobre 1990 où un incendie majeur détruisait le bâtiment appartenant à monsieur Laurent Gélinas. Certains locaux de ce bâtiment étaient loués à la ville de Macamic à des fins d'utilisation comme garage municipal. En plus de la perte totale de cet édifice, presque tous les équipements de voirie municipale ainsi que les véhicules de services furent détruits.

Après avoir mis en place les services essentiels, le conseil municipal analysa l'ensemble du dossier et décida d'agrandir son entrepôt situé sur la 7^e Avenue Est afin d'y loger son garage municipal d'une superficie de 3 600 pi² (45' x 80')

Durant cette même période, de nouveaux véhicules furent acquis et cet incendie fut alors chose du passé.



BRIGADE DES POMPIERS VOLONTAIRES

Les membres de la brigade des pompiers volontaires se joignent à la population pour souligner les 75 années des municipalités de Macamic.

Au cours des ans, et fidèles à leur image de bâtisseurs, les gens de Macamic ont mis en place des structures et organismes dynamiques pour répondre à leurs besoins.

La brigade des pompiers volontaires en est un exemple des plus concrets.

Fondé en 1927, le service des incendies de Macamic a été adapté aux besoins de la population, en fonction de la croissance de cette dernière et du territoire à couvrir.

En 1988, conscients de la nécessité de regrouper leurs forces pour une meilleure protection, les élus municipaux donnèrent naissance au Comité intermunicipal d'incendie secteur Macamic, composé des cinq corporations municipales suivantes: Ville de Macamic, Macamic paroisse, Authier, Authier-Nord et Saint-Janvier-de-Chazel.

Une entente de services est également signée avec Saint-Eugène-de-Chazel.

En 1991, La brigade des pompiers volontaires a maintenant à sa disposition trois véhicules de protection incendie pour desservir une population de 3 587 personnes, répartie sur un territoire d'environ 500 kilomètres carrés.



Construit en 1927 et détruit en 1974, cet édifice contenait la caserne des pompiers, la salle du conseil ainsi que le logement de la famille Luc Lachaine.

Les pompiers de Macamic ont également mis en opération une équipe d'unité de décarcération automobile : mâchoires de vie. Cette équipe est la seule en Abitibi-Ouest et dessert tout le territoire.

Le bureau de direction, les officiers, et les pompiers volontaires rendent hommage à ceux qui ont rendu possible ces réalisations et encouragent la relève à poursuivre l'action.



Voici le
nouvel édifice
du service des
incendies



L'édifice municipal actuel de la ville de Macamic
attenant à la caserne des pompiers.

**BRIGADE DES POMPIERS VOLONTAIRES
BUREAU DE DIRECTION
POUR L'EXERCICE 1990-1991**

Président : Michel Plourde
Vice-président : Ghislain Mélançon
Secrétaire : Roger Alain

DIRECTEURS

1- Ghislain Mélançon
2- Jocelyn Tremblay
3- Jules Plourde

4- Daniel Genest
5- Marc Thériault
6- Régnald Mélançon

OFFICIERS

Chef : Jules Lemire
Sous-chef : Michel Plourde
Capitaine : André Brulotte
Lieutenants : Jules Plourde
Régnald Mélançon

Le Service d'incendie de Macamic

FAIT PARTICULIER

**Il y a des choses curieuses sur la terre :
par exemple : pour aller éteindre les incendies,
les pompiers brûlent tous les feux.**

25 ANS DE SERVICE AVEC LES POMPIERS DE MACAMIC

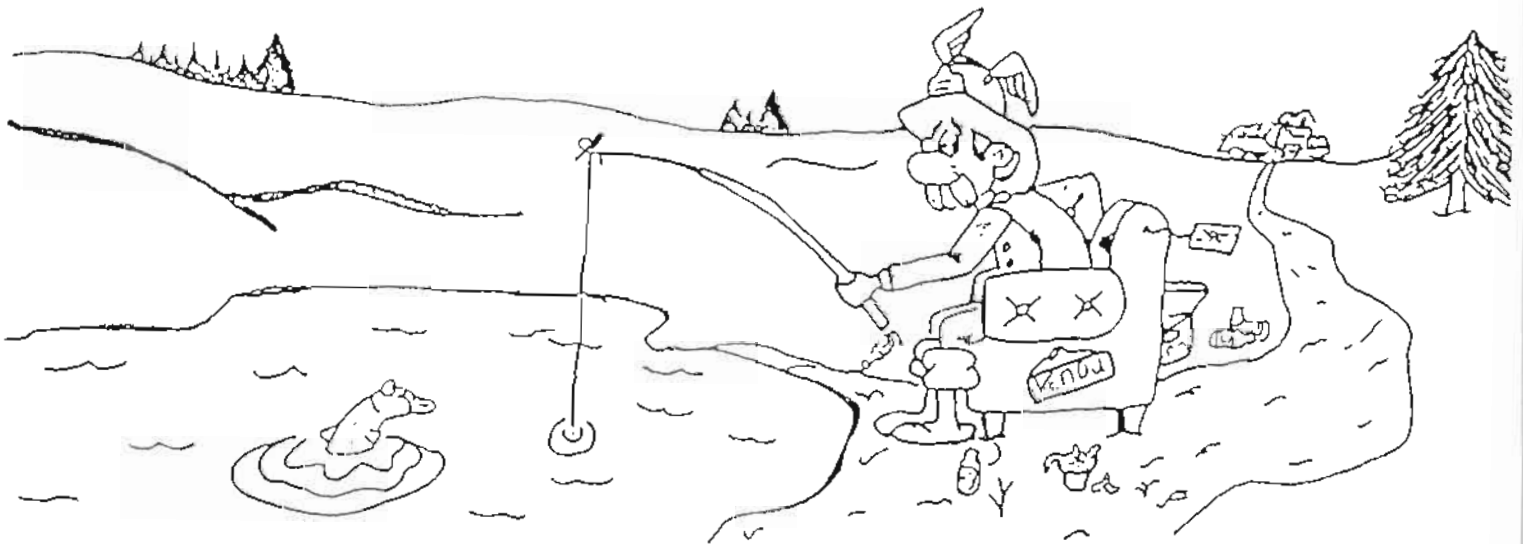
Le tout Macamic était au Centre récréatif, samedi le 20 avril 1985, pour souligner les 25 années de service de monsieur Jules Lemire avec la brigade des pompiers de cette municipalité.

Comme l'a si bien dit un de ses confrères pompiers: "Les Américains ont Reagan, Paris a sa tour Eiffel, Montréal a le maire Drapeau, nous, les pompiers, on a Ti-Jules".

Le 1^{er} septembre 1959, Jules Lemire décidait de faire application au service des incendies de Macamic et il était accepté immédiatement, à titre de pompier volontaire.

Le 8 avril 1968, monsieur Lemire était promu au rang de sous-chef, puis le 10 juillet 1974, il prenait en charge les destinées de la brigade à titre de chef et de directeur du service des incendies de Macamic, poste qu'il occupe encore à l'heure actuelle.

Ce 25^e anniversaire aura donné l'occasion à la brigade de Macamic de rappeler de nombreuses anecdotes à Jules Lemire et à sa famille. Félicitations à monsieur Lemire pour ses 25 années de service!



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE MACAMIC

À la session spéciale du Conseil de la ville de Macamic tenue le 18 octobre 1976 et à laquelle étaient présents monsieur le maire Jean Anglehart et les conseillers suivants messieurs Jean-Marc Aumont, Raymond Doyon, Jean-Paul Bergeron, Harry Bruneau, Gérard Chrétien, Daniel Rancourt, la résolution ci-dessous fut adoptée dans le but de démarrer le projet de construction du H.L.M.:

RÉSOLUTION NO/C76-384

RÉSOLU proposé par le conseiller Jean-Paul Bergeron et résolu unanimement que son honneur le maire et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de la Ville de Macamic l'acte d'achat relatif à la vente de l'école Saint-Jean de Macamic par la Commission scolaire Abitibi à la ville de Macamic.

Vraie copie certifiée, ce 26 octobre 1976.

(signé) Gilles Carrier

O.M.H.

La Société d'Habitation du Québec a réalisé au 92, rue Principale, à Macamic, 23 logements sociaux pour citoyens à revenu modique et personnes retraitées et c'est donc le 17 mars 1982 que l'Office municipal d'habitation de Macamic fut créé. Le conseil d'administration d'alors était formé des personnes suivantes: messieurs Daniel Rancourt, président, Gilles Carrier, vice-président, Claude Dion, Gérard St-Amant, Gérald LaCasse administrateurs et Guy Bruneau, gérant.

Rappelons que l'administration de ces logements a été confiée à l'Office municipal d'habitation de Macamic qui, sur le plan local, assume la responsabilité de la sélection des locataires à l'aide d'un comité et assure la gestion des immeubles.

L'Office municipal est dirigé par un conseil d'administration composé de personnes du milieu. Ainsi, deux membres sont désignés par l'Association des locataires, deux membres font partie d'un corps intermédiaire socio-économique et trois autres représentent la corporation municipale. À ce jour, au Québec, il y a quelque 375 Offices municipaux d'habitation répartis dans autant de municipalités.

Bien que la S.H.Q. demeure propriétaire des logements qu'elle construit, elle en confie l'administration à l'Office municipal d'habitation de Macamic, un organisme local géré par la Commission des loisirs de la ville de Macamic qui a confié à madame Ginette Tremblay la direction de cet établissement.

Le conseil d'administration actuel est composé de monsieur Daniel Rancourt, président, monsieur Claude Dion, vice-président, madame Ginette Tremblay, directrice, mesdames Françoise Chrétien, Annette Lévesque, administratrices, messieurs Michel Plourde, Léonard Savoie, Paul-Maurice Parent, administrateurs.

MACAMIC INAUGURE SON H.L.M. LA MAISON DU LAC

C'est le 20 septembre 1982 que monsieur François Gendron, ministre d'État à l'Aménagement et député de la circonscription d'Abitibi-Ouest, a présidé à l'inauguration officielle de La Maison du Lac. Monsieur le curé Aimé Lamothe a procédé à la bénédiction de l'édifice, accompagné de monsieur Daniel Rancourt, maire de la

Ville de Macamic et président de l'Office municipal d'habitation, monsieur Henri Tousignant, député fédéral de Témiscamingue, représentait le ministre canadien Paul Cosgrove et étaient présents plusieurs autres invités de marque ainsi que des locataires du H.L.M.



Près d'une cinquantaine de personnes ont assisté à l'événement qui s'est déroulé au H.L.M. puis à l'hôtel de ville de Macamic. Monsieur André Larose, industriel de l'endroit, agissait comme maître de cérémonie. Il a tout d'abord salué les visiteurs, présenté les invités spéciaux, avant d'inviter la doyenne des bénéficiaires, madame Simone Parent, à effectuer la traditionnelle coupe du ruban. Les personnes présentes ont ensuite visité deux logis-type que l'on retrouve à l'intérieur du H.L.M., avant de se rendre à l'hôtel de ville où les invités spéciaux ont pris la parole messieurs Tousignant, Gendron, le maire de la ville, Daniel Rancourt. Le curé de la paroisse de Macamic, monsieur l'abbé Aimé Lamothe, s'est chargé de bénir l'ancien collège Saint-Jean, maintenant transformé en édifice à logements multiples pour les personnes âgées.



La maison du Lac

HISTORIQUE DE CK-MUNOTAIR

La télévision communautaire de l'Abitibi-Ouest a d'abord été le fruit de la grande remise en question du conseil municipal de la ville de Macamic.

En 1984, avec la création du Comité industriel de la ville de Macamic, la télévision par câble devenait un atout principal pour diffuser les nouvelles orientations prises par le conseil municipal de la ville de Macamic.

D'abord, une première demande en 1984 pour obtenir les services de câblodistribution fut faite mais ce n'est qu'en août 1985 que monsieur Roland Hamel de Câblevision du Nord inc. annonçait en conférence de presse la réalisation des travaux et l'implantation d'une télévision communautaire.

La première année de fonctionnement fut très modeste; comme personnel, des élèves de première et deuxième secondaire; comme régie technique, un placard à l'hôtel de ville de Macamic, comme budget, 500,00 \$.

Le 26 juillet 1986, un premier comité était formé de monsieur Marcel Trudel, à titre de président, monsieur Marcel Maheux, au poste de secrétaire, messieurs Éric Bastien, François Mélançon, Denis Bédard, Joachim Tremblay ainsi que madame Ghyslaine Paquet, à titre de directeurs. Déjà, le cadre local de diffusion était élargi à celui des municipalités câblées en Abitibi-Ouest.

Le 26 août 1986, une rencontre entre plusieurs personnes et organismes de Macamic, La Sarre, Normétal, Palmarolle, Dupuy avait lieu avec l'équipe de CK-Munotair de Macamic pour élargir le mandat d'une télévision de secteur. Monsieur Jean-Yves Fortin de Câblevision du Nord du Québec inc. explique alors la nécessité d'avoir un comité de secteur et la création d'une télévision communautaire pour l'Abitibi-Ouest. Un comité provisoire fut donc formé pour établir les règlements généraux de CK-Munotair en Abitibi-Ouest et rédiger un protocole d'entente entre CK-Munotair en Abitibi-Ouest et Câblevision du Nord du Québec inc.

Le comité de secteur décida d'aménager de nouveaux locaux au Centre récréatif de Macamic au coût de 11 500 \$. Par la suite, vint l'engagement de trois employés en février 1987 (programme de développement de l'emploi) dans le but de stabiliser et d'augmenter la production d'émissions communautaires.

La première réunion générale annuelle eut lieu le 10 août 1987 au Centre récréatif de Macamic et nommait son premier conseil d'administration formé alors de messieurs Marcel Maheux, président, Ghislain Deschênes, Conrad Aubin, Rémi Tremblay, Joachim Tremblay, mesdames Ghyslaine Paquet et Marthe Côté.

Le 2 septembre 1987, CK-Munotair est incorporé selon la troisième partie de la loi des compagnies.

Le 14 septembre 1987, la programmation de CK-Munotair inc. est présentée dans tous les foyers câblés de l'Abitibi-Ouest, soit à La Sarre, Macamic, Palmarolle, Dupuy et Normétal.

Dans le but d'améliorer la qualité technique de la production, on procéda, en novembre 1987, à l'acquisition de l'équipement de Câblevision du Nord du Québec inc., suite à quoi la télévision communautaire a dû changer le format de diffusion de son information. Ceci fut réalisé au mois de juillet suivant, grâce à un prêt de 25 000 \$ pour l'achat d'équipement 3/4 de pouce.

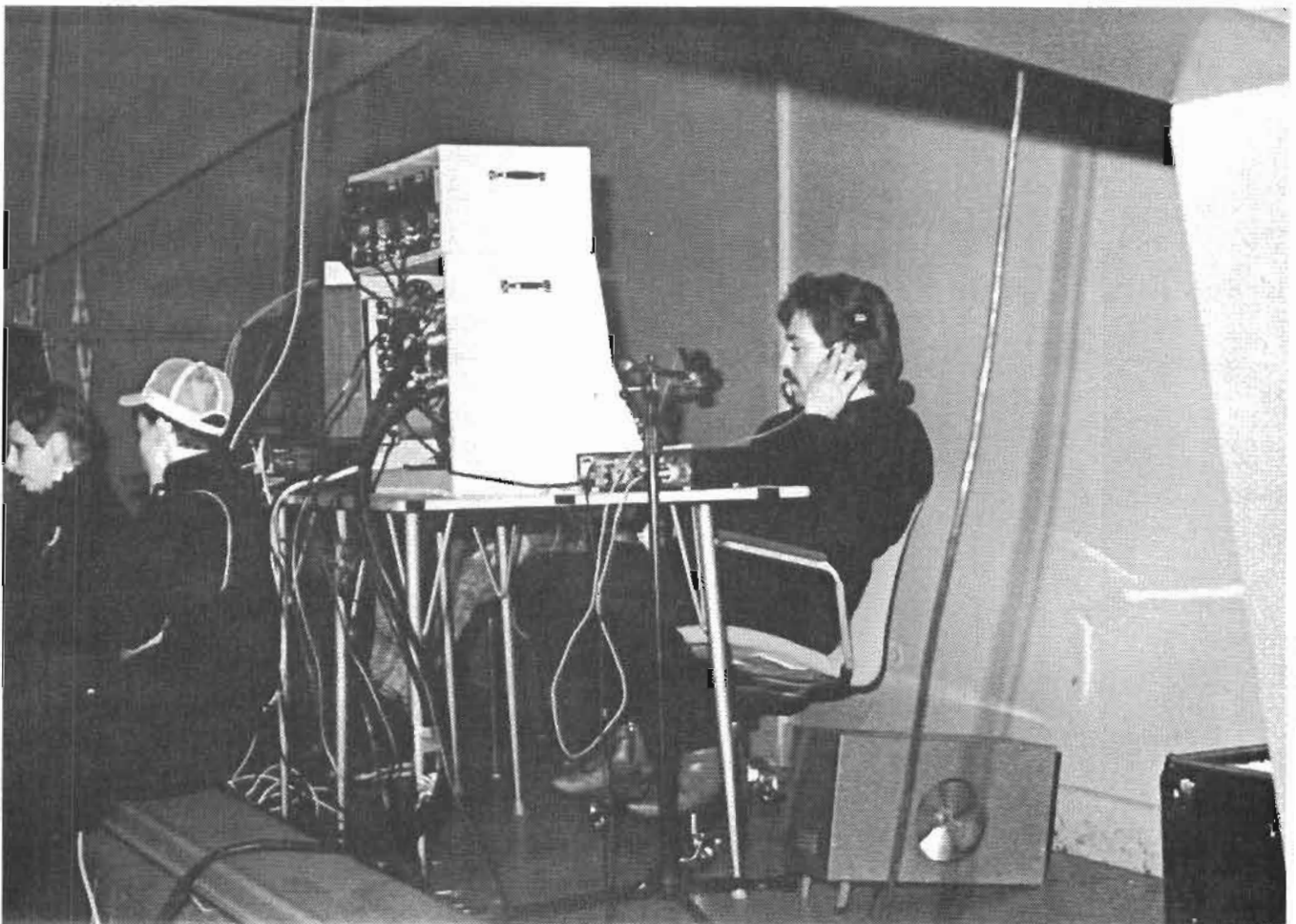
Le 10 novembre 1988, la télévision communautaire obtenait son permis pour un bingo hebdomadaire. Ce bingo est rapidement devenu une source primordiale de financement pour CK-Munotair au même titre que les projets gouvernementaux fédéraux et les subventions annuelles de Câblevision du Nord du Québec inc. et celle du comité industriel de la ville de Macamic.

Avec un budget de 122 000 \$ pour l'année 1987-1988, CK-Munotair établissait sa programmation régulière d'une heure par soir et ce, du lundi au vendredi, le tout s'échelonnant sur une période de 32 semaines.

Au cours de l'année 1990, une rencontre avec CK-Munotair inc. en Abitibi-Ouest et Câblevision du Nord du Québec inc. a permis, dans un premier temps, l'achat de deux caméras de type professionnel par Câblevision du Nord inc., lesquelles seraient prêtées à CK-Munotair inc. Dans un deuxième temps, on obtenait la certitude que l'on pourrait continuer à opérer sur les ondes du canal 9. De plus, CK-Munotair inc. se départissait alors de sa salle de montage devenue vétuste et un mandat a été confié à Production CKM-9 inc. pour la réalisation d'un produit fini et de très bonne qualité pour les émissions hebdomadaires.

Depuis ses débuts, CK-Munotair a contribué à maintenir trois emplois permanents à Macamic et entend continuer son objectif de diffuseur d'émissions communautaires pour plusieurs années.

Monsieur Marcel Maheux a été le premier président de cet organisme, monsieur Denis Bédard lui succéda et aujourd'hui la présidence est assumée par Me Ghislaine Paquet, notaire.



ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE MACAMIC 1914 - 1991

POPULATION

ANNÉE	VILLE/VILLAGE	PAROISSE	TOTAL
1914			81
1915			98
1916			225
1917			710
1921	1 104	918	2 022
1931	821	1 132	1 953
1941	645	1 066	1 711
1951	1 123	1 180	2 303
1956	1 388	1 249	2 637
1961	1 614	1 186	2 800
1966	1 770	1 020	2 790
1971	1 705	961	2 666
1976	1 733	807	2 540
1981	1 790	819	2 609
1986	1 821	588	2 409
1991	1 890	590	2 480

QUELQUES FAITS DIVERS

(Source : Histoire de l'Abitibi, Pierre Trudel, auteur)

Le village de Macamic doit son nom au lac sur les bords duquel il est construit. Ce lac couvre une bonne partie du canton Royal-Roussillon. En langue sauvage, le mot Makamik signifie étonnant, probablement à cause de sa belle étendue. La Commission de géographie du Québec écrit ce nom Macamic.

Royal-Roussillon est le nom d'un régiment français créé en 1651 et qui servit au Canada sous le marquis de Montcalm. Ce canton a été arpenté en 1908 par monsieur Geo.-P Roy et en 1910, par messieurs de Courval et O'Sullivan.

Monseigneur Latulipe et monsieur l'abbé Ivanhoé Caron ont célébré les premières messes à Macamic le 18 octobre 1911, dans le camp de l'ingénieur du Transcontinental, monsieur Rousseau.

Monsieur Napoléon Boisclair vint sur les bords du lac Macamic en 1913, comme simple visiteur. L'année suivante, il y revint avec un groupe d'ouvriers qui ont défriché l'emplacement du village. Puis monsieur Boisclair construisit un petit moulin à scie qui fut rasé par le feu peu de temps après. Il en érigea alors un autre, plus important qu'il vendit à monsieur Tobin qui en tripla la capacité.

En avril 1914, madame Albert Beauchemin est la première femme qui arrive à Macamic, avec son mari et ses six petits enfants. Quand le train arriva, elle dut sauter dans un banc de neige dans lequel elle s'enfonça, suivie de ses marmots... L'avenir ne semblait pas rose! Cela ne les découragea pas, car cette brave famille demeure encore à Macamic.

Les Bruneau, les Vigneault, les Beauchemin, les Boisclair, les Dumas, les Beaudoin, les Bourbeau, les Chartré, les Alain, les Bourque, les Luneau, les Bastien, les Rioux, les Paquin, les Lambert, les Boissonneault, les Gélinas figurent parmi les pionniers de la paroisse de Macamic.

Cette nouvelle colonie fut d'abord desservie par monsieur l'abbé F. Boisvert, curé de Saint-Pierre-de-Privat.

Le premier curé de la paroisse fut monsieur l'abbé Z. Ménard, arrivé en septembre 1916. L'année suivante, il fut remplacé par monsieur l'abbé J.-Z. Tremblay.

Une école-chapelle fut construite en 1916. Après avoir été agrandie, cette construction sert pour le couvent.

Les Révérendes soeurs de l'Assomption sont arrivées à Macamic le 17 février 1918. En cette même année, l'église fut construite et la paroisse fut érigée canoniquement sous le vocable de Saint-Jean-l'Évangéliste.

La municipalité fut organisée en 1918; le premier maire fut monsieur Pierre Gélinas, marchand; lui ont succédé messieurs Charles Luneau, L.-N. Boisclair et plusieurs autres. La séparation du village et de la paroisse au point de vue municipal s'effectua en 1919. Le premier maire du village fut monsieur Éphrem Lesage, marchand, suivi de messieurs J.-B. Boisclair, Antonio Bourbeau, Pierre Gélinas, Dr J.-A. Bertrand, Jos. Lépine, J.-A. Bolduc et Alex-J. Rioux; monsieur Donat Dumont a été le secrétaire-trésorier de 1925 à 1951.

Les scieries de la Pontiac Lumber, de la Lois River Pulp Co., de Laliberté et Cie donnèrent au village de Macamic une prospérité factice et quand ces moulins durent arrêter leurs opérations, la désolation s'empara d'un bon nombre de propriétaires. Heureusement, durant l'intervalle, l'agriculture avait été mise sur pied et c'est ce qui a sauvé cette belle paroisse du fiasco le plus complet.



Vue aérienne de la ville de
Macamic en 1954

Vue aérienne, cette fois,
prise en 1989



DIVERS ANGLES DE LA RUE PRINCIPALE



Rue Principale Est en 1930

Hôtel Plaza en 1940



Municipalité des Cantons Royal-Roussillon et Toulousain
Serment d'office du Maire, Monsieur
Pierre Gilman.

Je, Pierre Gilman, Maire, de la Municipalité
des Cantons Royal Roussillon et Toulousain, jure solennelle-
ment que je remplirai avec honnêteté et fidélité, les
devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement
et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.
Pierre Gilman.

Assermenté devant moi
à Mahamud, ce troisième
jour d'Avril, mil neuf
cent dix-huit.
J. A. Pinx
Notaire.

Serments d'office des Conseillers de la munici-
palité des Cantons Royal Roussillon et Toulousain

Messrs. Arby Legnac, Adolard Boucher, Antonio
Bourbeau, Joseph Lemoin, Octave Bergon, et Arthur
Bergeron, Conseillers de la Municipalité des Cantons
Royal Roussillon et Toulousain, jurons solennellement
que nous remplirons avec honnêteté et fidélité, les
devoirs de notre charge au meilleur de notre jugement
et de notre capacité. Ainsi que Dieu nous soit en
aide.

Assermenté devant moi à
Mahamud ce troisième
jour d'Avril, mil neuf
cent dix-huit.
Arby Legnac
Adolard Boucher
Arthur Bergeron
Octave Bergon
Joseph Legnac
Antonio Bourbeau
J. A. Pinx
Notaire.

LES MAIRES DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE MACAMIC

Messieurs	Pierre Gélinas (1 ^{er} maire)	1918-1920
	Charles Luneau	1920-1922
	Louis-Napoléon Boisclair	1922-1937
	Donat Gélinas	1937-1939
	Ferdinand Deschênes	1939-1945
	Elphège Boisclair	1945-1947
	Ferdinand Deschênes	1947-1951
	Maurice Bacon	1951-1955
	Éna Boisclair	1955-1966
	Robert Gélinas	1966-1976
	Fabien Hamel	1976-1979
	Jacques Prévile	1979-1982
	Léo Mandeville	1982-

Le 1^{er} maire en 1918 fut monsieur Pierre Gélinas et ses conseillers étaient messieurs Arby Gignac, Adélarde Boucher, Arthur Bergeron, Octave Bergeron, Joseph Lemoine, Antonio Bourbeau.

Le maire actuel est monsieur Léo Mandeville, les conseillers sont messieurs Émilien Croteau, Camil Morissette, Aurèle Delage, Rock Morin et les conseillères sont mesdames Jeannine Hamel-Dufour et Paulette Bordeleau.

La première conseillère nommée à la municipalité de la paroisse de Macamic fut madame Marguerite Gagné. Elle siégea de novembre 1984 à novembre 1987.

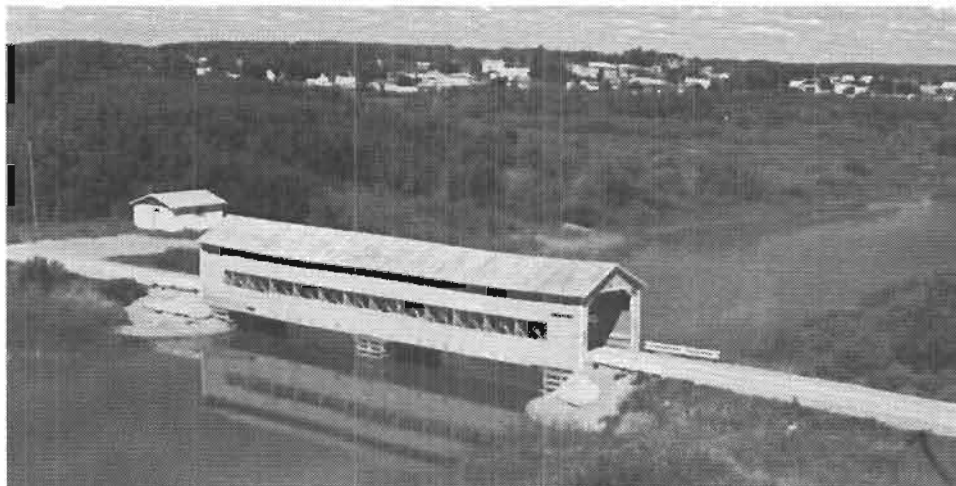
Les secrétaires-trésoriers de la municipalité paroisse de Macamic furent:

messieurs	J.-A. Rioux	1918-1954
	Paul-Eugène Blais	1954-1962
	Gérard Champagne	1962-1979
	Roméo Vézina	1979-1980
madame	Lise Bouchard-Mélançon	1980-1982
monsieur	Roger Alain	1982-1983
mesdames	Jocelyne Mélançon-Gauthier	1983-1990
	Joëlle Rancourt-Lépine	1990-

LES CONSEILLERS DE LA MUNICIPALITÉ PAROISSE DE MACAMIC 1918 - 1991

Messieurs	Arby Gignac	L.-Joseph Bastien
	Adélarde Boucher	Arsène Morissette
	Arthur Bergeron	Désiré Alain
	Joseph Lemoine	Gilbert Bruneau
	Antonio Bourbeau	Maurice Bacon
	Charles Luneau	Jules Flageole
	Ovila Allard	Wellie Poirier
	Jean Labbé	Adélarde Beaudoin
	Arthur Gélinas	Amédée Labbé
	Elphège Boisclair	Napoléon St-Pierre
	Joseph Groleau	Alfred Pépin

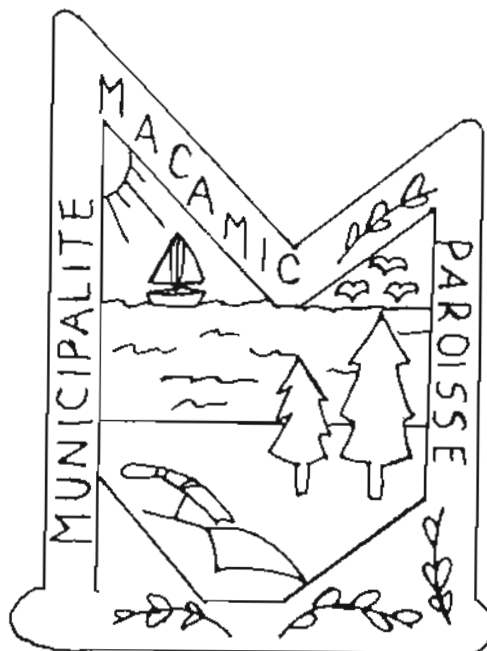
Messieurs	Élie Béliveau François Paquin Napoléon Poirier Adolphe Boisclair Alphonse Bégin Amédée Hallée Eusèbe Hamel J.-Émile Juneau Théotime Massicotte Adélard Hamel Olivier Bastien Johnny St-Amant Arthur Lambert Léonidas Gélinas Eugène Lafrenière Ubald Bergeron Ovila Massicotte Edouard Labbé Armand Chevalier Georges Dupuis Adélard Baillargeon Donat Gélinas Omer Morissette J.-B. Bédard Aimé Hamel Adélard Rivard Louis-Philippe Bergeron Edmond Babineau Donat Allard Albert Paquin Joseph Poisson Gérard Verret Roméo Gagné Gérard Thériault Edgar Plourde Robert Morin René Désilets	Napoléon Bourgeois Hector Boisclair Tréflé Bédard Alfred Thériault Romuald Morissette Philippe Lévesque Antonio Barbin Elphège Chainé Lionel Sylvestre Achille Hamel Arbé Grenier Éna Boisclair Albany Frappier Joseph Lépine Wilfrid Chainé Rosaire Prévaille Florent Deslongchamps Gérard Champagne Alphonse Hébert Fabien Hamel Robert Gélinas Arthur Bergeron Clovis Dufour Jacques Dessureault Roger Plante Lorenzo Baillargeon Denis Lavoie Jacques Corriveau Gaston Morin Yvon Chainé Victor Boisclair Fernand Dufour Léo Mandeville Jean-Claude Labbé Camil Bruneau Thomas Brunet Roger Boisclair
madame	Marguerite Gagné (première conseillère) Jacques Prévaille Émile Boucher Émilien Croteau	messieurs Roger Proulx Camil Morissette Aurèle Delage Rock Morin
Mesdames	Jeannine Dufour	Paulette Bordeleau



Pont du 2^e Rang Est

EMBLÈME DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE MACAMIC

Le M	:	La forme d'un livre ouvert
Le double M	:	Signifie municipalité, paroisse de Macamic
Le creux du M	:	Représente le lac Macamic
La forme du M	:	Épouse presque la disposition de notre territoire
Le soleil	:	Représente la lumière, la transparence
Le voilier	:	Représente les amusements aquatiques
Les conifères	:	Représentent notre forêt
La charrue	:	Représente notre agriculture
Les oiseaux et les îles:		Représentent la colonie de grands hérons bleus nichant sur les îles
Les couleurs		
Or	:	La lumière
Bleu	:	Représente l'eau et le ciel
Vert	:	Représente la forêt
Rouge	:	Représente nos activités culturelles, le contour d'un livre ouvert

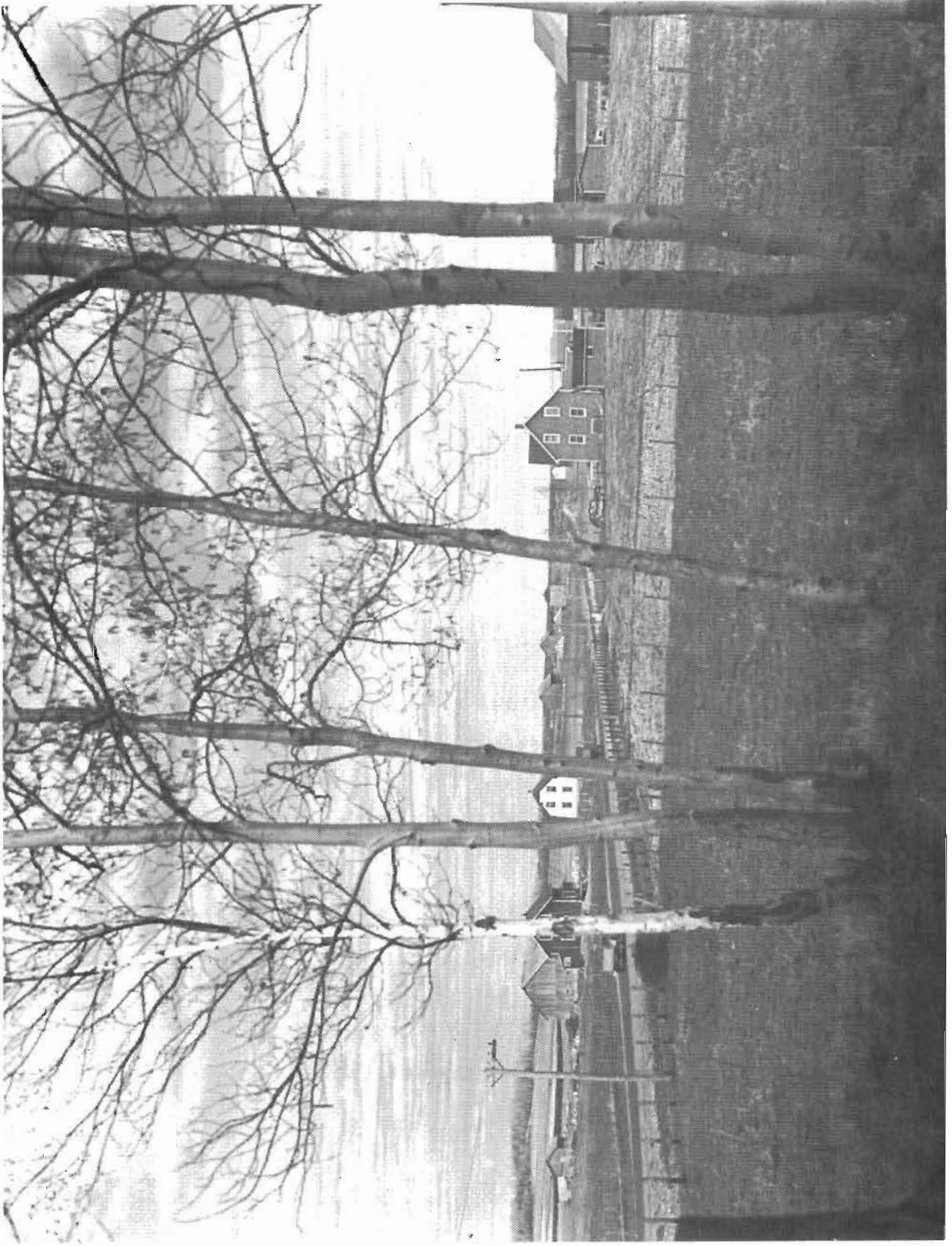


LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ PAROISSE DE MACAMIC



De gauche à droite, assis, monsieur Léo Handeville, maire, madame Joëlle Rancourt, secrétaire-trésorière, messieurs Rock Morin, Aurèle Delage, Émile Boucher, Camil Morissette, conseillers, madame Jeannine Dufour, conseillère, monsieur Émilien Croteau, conseiller et monsieur Fernand Dufour, inspecteur municipal.





La campagne de Makamik : le réveil de la nature.

10^e RANG - POULARIES

Lot	Propriétaire	Année d'acquisition	Propriétaire actuel
1	Jos Morissette	1922	Gouv. du Québec
2	J.-O. Trépanier	1917	Michel Bordeleau
3	Donald Désaulniers	1917	Gouv. du Québec
4	Ernest Désaulniers	1917	Jean-Claude Labbé
5	Alphonse Labbé	1917	Jean-Claude Labbé
6	Amédée Labbé	1917	Jean-Claude Labbé
7	Antonio St-Pierre	1917	Gérard Laforest
8	Onésime Ledoux	1917	Serge Bordeleau
9	Henri Ledoux	1917	Diane Grégoire
10	Léonidas Gélinas	1916	Diane Grégoire
11	Charles-Edmond Picard	1917	Roger Bellerive
12	Hervé Jourdain	1918	Roger Bellerive
13	Joseph Tessier	1918	Claude Marineau
14	Wilfrid Carrière	1916	Lucette Bédard
15	Wilfrid Carrière	1916	Denis Lavoie
16	Edmond Ricard	1916	Léo Mandeville
17	Louis-J. Lapierre	1917	Léo Mandeville
18	Irénée Comeau	1914	Pierre Laflamme
19	Ulric Ricard	1916	Pierre Laflamme
20	Walter Lacharité	1916	Denis Lavoie
21	Séverin Beaudoin	1915	Raymond Préville
22	Félix Beaudoin	1915	Raymond Préville
23	Joseph Beaudoin	1915	François Préville
24	Félix Beaudoin	1915	François Préville
25	Adélaré Beaudoin	1915	Yvon Beaudoin
26	Ovila Beaudoin	1915	Yvon Beaudoin
27	Adolphe Boisclair	1914	Jean-Guy Godbout
28	Joseph Boisclair	1914	Jean-Guy Godbout
29	Évariste Boisclair	1914	Jean-Guy Godbout
30	Napoléon Boisclair	1914	Jacques Dubé
31	Évariste Boisclair	1914	Jacques Préville
32	Évariste Boisclair	1914	Jacques Préville
33	Félix Beaudoin	1915	Claudette Baribeault
34	Félix Beaudoin	1915	Paul-Émile Baribeault
35	Adélaré Beaudoin	1915	Claudette Baribeault
36	Eugène Tessier	1915	Sylvain Bruneau
37	Émile Tessier	1915	Sylvie Flourde
38	Wilfrid Auger	1917	Guy Chainé
39	François Hamel	1922	Guy Chainé
40	Donat Dubois	1917	Yvon Gagné
41	Edmond St-Onge	1917	Gouv. du Québec
42	Donat Barbin	1922	Gouv. du Québec
43	Maxime Vincent	1922	Gouv. du Québec
44	Elphège Boucher	1922	Gouv. du Québec
45	Léo Boucher	1922	Richard Gaudette
46	Alyre Baichard	1926	Gouv. du Québec
47	Joseph Thibault	1926	Jean-Louis Bédard
48	Élie Lupien	1923	Serge Gaudette
49	Élie Lupien	1923	Serge Gaudette

1^{er} RANG - ROYAL-ROUSSILLON

1	Arthur Raymond	1918	Jean-Claude Labbé
2	Arthur Raymond	1918	Jean-Claude Labbé
3	Joseph Bruneau	1929	Corp.mun.Macamic.par.
4	Alphonse Théberge	1925	Gilles Dubé

Lot	Propriétaire	Année d'acquisition	Propriétaire actuel
5	Jean Labbé	1917	Jean-Claude Labbé
6	Jean Labbé	1917	Jean-Claude Labbé
7	Romulus Asselin	1916	Jean-Claude Labbé
8	Johnny Milner	1920	Camille Laforest
9	Benoît Bouchard	1934	D. Boutin, R. Grenier
10	Alfred Hamel	1920	Donat Boutin
11	Arthur Tessier	1915	Donat Boutin
12	Arthur Tessier	1914	Roger Bellerive
13	J.-Arthur Bolduc	1918	Roger Bellerive
14	Omer Morissette	1917	Léo Mandeville
15	Hormidas Larocque	1921	Léo Mandeville
16	Hormidas Larocque	1918	Léo Mandeville
17	Hector Boisclair	1914	Luc Douaire
18	J.-B. Boisclair	1914	Pierre Laflamme
19	Edmond Auger	1915	Pierre Laflamme
20	Edmond Auger	1915	Denis Lavoie
21	Louis Thiboutot	1915	Denis Lavoie
22	Roméo Thiboutot	1915	François Préville
23	Lindor Bergeron	1915	François Préville
24	Omer Thisdèle	1920	Maurice Hamel
25	Émile Tessier	1915	François Hamel
26	Joseph Laporte	1913	François Hamel
27	Arthur Laporte	1913	François Hamel
28	J.-Baptiste Bédard (nord)	1928	François Hamel
29	Ludger Blanchette (sud)	1913	François Hamel
30	Édouard Blanchette	1914	François Hamel
31	Édouard Blanchette	1933	François Hamel
32	Urbain Beaulac	1925	Gaétan Dubé
33	Wilfrid Bergeron	1915	Jacques Préville
34	Joseph Chainé	1917	Claudette Baribeau
35	Octave Bergeron	1914	Claude Chainé
36	Donat Bergeron	1914	Paul-Émile Baribeau
37	Victor Beaudoin	1915	Jacques Plourde
38	Arthur Bergeron	1919	Maurice Lefebvre
39	Walter Lacharité	1918	Maurice Lefebvre
40	Didier Blais	1919	Jacques Dubé
41	Roland St-Cyr	1933	Yvonne Moreau
42	Hervé St-Cyr	1933	Simon Gagné
43	Donat Lefebvre	1938	Yvonne Moreau
44	Gédéon Boucher	1920	Camille Gagnon
45	Joseph Cossette	1920	Richard Gaudette
46	Napoléon Boisclair	1920	Marcel Gaudette
47	Jimmy Gauthier	1924	Marcel Gaudette
48	Zéphirin Bazin	1923	Gouv. du Québec
49	Arthur Béland	1923	Gouv. du Québec

2^e RANG - ROYAL-ROUSSILLON

1	Arthur Gélinas	1916	Henri-Claude Richard
2	Arby Gignac	1916	G.-Jacques Leblanc
3	Alexandre Bruneau	1915	G.-Jacques Leblanc
4	Georges Gélinas	1917	Robert Morin
5	Octave Larivière	1915	Roger Allaire
6	Eugène Duchesne	1916	L. Roy - Yvan Boulet
7	Joseph Morin	1916	Yvan Boulet
8	Médéric Rivard	1918	Yvan Boulet
9	Eusèbe Hamel	1923	Yvan Boulet
10	Arthur Bruneau	1914	Yvan Boulet
11	Jos Clément	1915	Jude Parent
12	Ernest Boisclair	1916	Gaétan Coulombe
13	Ernest Boisclair	1916	Paul Morin

Lot	Propriétaire	Année d'acquisition	Propriétaire actuel
14	Omer Boisclair	1913	Victor Boisclair
15	Elphège Boisclair	1913	Victor Boisclair
16	Louis-Émile Boisclair	1913	Victor Boisclair
17	L.-Napoléon Boisclair	1913	Louis Dessureault
18	Omer Ally	1913	Louis Dessureault
19	Ferdinand Deschênes	1914	Louis Dessureault
20	Achille Vézina	1913	Jacques Corriveau
21	Achille Vézina	1913	Gérard Leroux
22	Barthélémy Beauchemin	1922	Robert Gélinas
23	Barthélémy Beauchemin	1922	Robert Gélinas
24	Edmond Vigneault	1913	André Perron
25	J.-Baptiste Boisclair	1915	André Perron
26	J.-Baptiste Boisclair	1913	Armand Bouthot
27	Philibert-Donat Cossette	1921	Michel Bellerive
28	Hervé St-Cyr	1921	Claude Bergeron
29	Fernand Massicotte	1920	Jean-Marie Marcoux
30	Désiré Lambert	1915	Luc Deshaies
31	Désiré Lambert	1915	Luc Bergeron
32	Désiré Plante	1913	Jean-Louis Massicotte
33	Désiré Plante	1913	Jean-Louis Massicotte
34	Joseph Plante jr	1913	Roger Proulx
35	Joseph Plante sr	1913	Roger Proulx
36	Gérard Massicotte	1936	Gouv. du Québec
37	Adélarde Barbin	1940	Bruno Hélie
38	Adélarde Baillargeon	1914	Guy Baillargeon
39	Adélarde Baillargeon	1914	Guy Baillargeon
40	Alfred Fugue	1914	Roméo Gagné
41	Adélarde Barbin	1920	Yvonne Moreau
42	Élie Béliveau	1916	Lévis Lafontaine
43	Raphaël Boucher	1916	Lévis Lafontaine
44	Jos.-E. Laramée	1916	Thérèse Boucher
45	Narcisse Cossette	1914	Marcel Deshaies
46	Gilbert Vigneault	1914	Cécile St-Amant
47	Gilbert Vigneault	1914	Ghislain Boucher
48	Joseph Jolicoeur	1917	Camilien Bouchard
49	J.-N. Dumont	1918	Camilien Bouchard

3^e RANG - ROYAL-ROUSSILLON

1	Napoléon Héroux	1917	Thérèse St-Amant
2	Adrien Flageole	1917	Daniel Bélanger
3	Eldège Plouffe	1916	Lucien Flageole
4	Napoléon Bruneau	1914	La ferme Ally Audet
5	Gilbert Bruneau	1914	La ferme Ally Audet
6	Émile St-Amant	1917	La ferme Ally Audet
7	Rémi Neveu	1914	François Marion
8	J.-Z. Tremblay	1924	Raymond Arcand
9	Joseph Bruneau	1918	Jeanne St-Amant
10	Benjamin Bellemarre	1913	Denis Morin
11	Eusèbe Hamel	1918	Jeanne St-Amant
12	Eusèbe Hamel	1921	Guy Dessureault
13	John Vigneault	1913	J.-J. De Carlo
14	Donat Deschênes	1915	J.-J. De Carlo
15	Lysimague Beauchemin		Charles Chauvette
16	Joseph Bruneau	1914	Roger Boisclair
17	Napoléon Bruneau	1914	Florian Labbé
18	Napoléon Bruneau	1914	Florian Labbé
19	Josaphat Deschênes	1915	Gaston Savard
20	Village		Village
21	Village		Village

Lot	Propriétaire	Année d'acquisition	Propriétaire actuel
22	Village		Village
23	Village		Village
24	Village		Village
25	Village		Village
26	Village		Village
27	Village		Village
28	Village		Village
29	Philippe Boissonneault	1913	
30	Alfred Beaugard	1913	Claude Hamel
31	Raoul Boissonneault	1913	Louis Chauvette
32	Ulric Courchesne	1913	
33	Joseph Manseau	1923	Armand Marineau
34	J.-Wilfrid Courchesne	1913	Paul Chevalier
35	Romuald Beaucage	1919	Mario Bruneau
36	Frédéric Leclerc	1915	Hector Schnob
37	Damasse Corriveau	1921	Régina St-Amand
38	J.-D. Leclerc	1915	Roger Proulx
39	Fernando Arsenault	1916	Simon Gagné
40	Alfred Turgeon	1914	Guy Baillargeon
41	Eddy Hélie	1917	Robert Auger
42	Olivier Bastien	1916	Robert Auger
43	Alfred Pépin	1916	Viateur St-Amand
44	Hyacinthe Boucher	1916	Lorraine Prévost
45	Hyacinthe Boucher	1914	Viateur St-Amand
46	Gédéon Boucher	1914	Cécile St-Amand
47	Hyacinthe Boucher	1914	J.-C. De Carlo
48	Urbanien St-Onge	1914	J.-C. De Carlo
49	Urbanien St-Onge	1914	Gilles Dubé

4^e RANG - ROYAL-ROUSSILLON

1	Omer Labranche	1917	Michel Ledoux
2	Ovila Lambert	1916	Bertrand Veilleux
3	Arthur Bergeron	1914	Viateur Thériault
4	Arthur Bergeron	1914	La ferme Ally Audet
5	Ludger GrandPré	1920	La ferme Ally Audet
6	Ludger GrandPré	1918	La ferme Ally Audet
7	Nestor Juneau	1914	Bertrand Veilleux
8	Adélaré Bergeron	1914	Yolande Mélançon
9	Amable Dupuis	1913	Jean-Guy Dupuis
10	Walter Dupuis	1913	Jean-Guy Dupuis
11	Georges Dupuis fils	1913	André Normand
12	Georges Dupuis père	1913	Gaston St-Germain
13	J.-Donat Thibeault	1924	J.-G. Lacasse, R.Labbé
14	William Poisson	1914	
15	Antonio Poisson	1914	J-P Tériault-T.Brunet
16	Ernest Houle	1923	René Ledoux
17	Denis Brière	1914	Lorraine Donavan
18	David Côté	1913	R.Gélinas, Familles Lépine
19	Alex Côté	1913	Robert Gélinas
20	Pierre Gélinas	1918	Robert Gélinas
21	Ephrem Lesage	1915	Robert Gélinas
22	Ludger Lemieux	1915	Jacques Fortin
23 au 28 inclus	lac Macamic		
29	Philippe Boissonneault	1914	Gérald LaCasse
30	Philippe Boissonneault	1914	Gérald LaCasse
31	Joseph Sicard	1913	Camille Morissette
32	Joseph Sicard	1913	Camille Morissette
33	Amédée Hally	1921	Camille Morissette
34	Amédée Hally	1921	Camille Morissette

Lot	Propriétaire	Année d'acquisition	Propriétaire actuel
35	Wilfrid Pelletier	1914	Camille Morissette
36	Wilfrid Pelletier	1914	Anne-Marie d'Anjou
37	Henry Plante	1914	Anne-Marie Morissette
38	Henry Plante	1914	Anne-Marie Morissette
39	Olivier Bastien	1916	Rosaire Morissette
40	Olivier Bastien	1916	Rosaire Morissette
41	Olivier Bastien	1916	Rosaire Morissette
42	Alp. Juneau	1923	S. Châteauvert, J. Boisclair
43	Wilfrid Blanchard	1916	
44	Alcide Leclerc	1917	Clermont Valcourt
45	Ludger Trottier	1917	Clermont Valcourt
46	Henry Martel	1934	Gouv. du Québec
47	Charles-Édouard Deshaies	1933	Gouv. du Québec
48	Cyrille Chevalier	1932	Serge Chevalier
49	Albert Chevalier	1917	Serge Chevalier

5^e RANG - ROYAL-ROUSSILLON

1	Rodolphe Mélançon	1935	Jacqueline Allaire
2	Donat St-Amant	1919	Gérard Vachon
3	Jerry Desrosiers	1914	C.Tessier, J. Gélinas
4	Denis Brière	1914	Gérard Thériault
5	Fernando Tessier	1920	Nelson Tessier
6	James Gauthier	1916	Émile Tessier
7	Donat Gauthier	1914	Irène Bernier
8	Charles Turcotte	1917	Irène Bernier
9	Arcade Gauthier	1921	Étienne Lahaie
10	Lucien Beauchemin	1915	Étienne Lahaie
11	Alfred Clément	1916	Étienne Lahaie
12	Joseph Trudel	1916	Étienne Lahaie
13	Albert Guénard	1920	Étienne Lahaie
14	Donat Therrien	1914	Jean-Guy Dupuis
15	Donat Therrien	1914	Roger Labbé
16 à 18 inclus	lac Macamic		
19	Alexandre Côté	1913	Jeannine L.-Langlois
20	Antoine Mercure	1914	Jeannine L.-Langlois
21 à 37 inclus	lac Macamic		
38	Oscar Girouard	1915	Alexander Cerkiewicz
39	Oscar Girouard	1915	Alexander Cerkiewicz
40	Oscar Girouard	1915	Alexander Cerkiewicz
41	Oscar Girouard	1915	Maria Golanowski
42	Oscar Girouard	1916	Anna Jancewicz
43	Lucien Chevalier	1938	Anna Jancewicz
44	Joseph Fournier	1917	Alexander Cerkiewicz
45	Alphonse Juneau	1917	René Boisclair
46	Émile Martel	1930	René Boisclair
47	Jules Fournier	1917	René Boisclair
48	Olivier Bastien	1915	Aksenia Dombrowska
49	Joseph Bastien	1915	Aksenia Dombrowska

6^e RANG - ROYAL-ROUSSILLON

1	Alfred Frappier	1919	Jean-Noël Frappier
2	Malvina Houle	1924	Réjean Frappier
3	Tancrede Gauthier	1917	Réal Frappier
4	Charles Poisson	1917	Aurèle Delage
5	Adélar Rivard	1918	Marcel Desjardins
6	Alphonse Moffette	1923	Marcel Frappier
7	Joseph Poisson	1915	Jean-Noël Frappier

Lot	Propriétaire	Année d'acquisition	Propriétaire actuel
8	Joseph-A. Chartré	1914	Ernest Delage
9	Joseph-Télesphore Chartré	1913	Jean-Noël Frappier
10	Joseph-Télesphore Chartré	1913	Jean-Noël Frappier
11	Joseph-Télesphore Chartré	1917	Jean-Noël Frappier
12-13-14	lac Macamic		
15	Donat St-Cyr	1915	Théodore Alain
16	Donat St-Cyr	1915	Théodore Alain
17	Eddy Hélie	1932	Michel Allard
18	Eddy Hélie	1932	Théodore Alain
19	Eddy Hélie	1932	Théodore Alain
20	Eddy Hélie	1932	Théodore Alain
21 à 37 inclus	lac Macamic		
38	Adolphe Girouard	1915	Alexander Cerkiewiez
39	Adolphe Girouard	1915	Alexander Cerkiewiez
40	Adolphe Girouard	1915	Alexander Cerkiewiez
41	Romulus Robitaille	1915	Maria Golanowski
42	J.-E. Juneau	1918	Donald Nadeau
43	J.-E. Juneau	1918	Donald Nadeau
44	J.-L. Lincez	1917	Gouv. du Québec
45	J.-L. Lincez	1917	Gouv. du Québec
46	J.-L. Lincez	1917	Gouv. du Québec
47	J.-L. Lincez	1917	Gouv. du Québec
48	Ovila Champagne	1914	
49	Joseph Brière	1914	

7^e RANG - ROYAL-ROUSSILLON

1	Arthur Grenon	1917	Suzanne Danis
2	Arthur Desrochers	1920	Ferme B.L.F.T.
3	Wilfrid Desrochers	1936	Gouv. du Québec
4	1/2 ouest Odessa Chalifoux	1937	Jean-Noël Frappier
4	1/2 est Irénée Mailhot	1922	Gouvernement du QC
5	1/2 ouest Irénée Mailhot	1922	Jean-Noël Frappier
	1/2 est Joseph Cécyre	1921	Marcel Desjardins
6	1/2 ouest Joseph Cécyre	1921	Marcel Desjardins
6	1/2 est Zéphirin Cécyre	1917	Marcel Desjardins
7	1/2 ouest Zéphirin Cécyre	1917	Marcel Desjardins
7	1/2 est Ulric Côté	1917	Jean-Noël Frappier
8	1/2 ouest Ulric Côté	1917	Jean-Noël Frappier
8	1/2 est François Morneau	1931	Jean-Noël Frappier
9	1/2 ouest François Morneau	1931	Jean-Noël Frappier
9	1/2 est Maximien Delage	1921	Ernest Delage
10	1/2 ouest Maximien Delage	1921	Ernest Delage
10	1/2 est Albert Guénard	1917	Ernest Delage
11	1/2 ouest Albert Guénard	1917	Ernest Delage
11	1/2 est Joseph Groleau	1913	Ernest Delage
12	Joseph Groleau	1913	Aurèle Delage
13	Joseph Groleau	1917	Aurèle Delage
14	Désiré Alain fils	1915	Théodore Alain
15	Pierre Cyr	1914	
16	Pierre Cyr	1914	
17	Libre		
18	Olorion Alain	1931	Théodore Alain
19	Arthur Dumas	1914	Marguerite Dumas
20	Napoléon Chaillé, nord du lac	1932	Marguerite Dumas
20	Arthur Dumas, sud	1919	L. Morin-G. Bergeron
21	Napoléon Chaillé	1932	Gaétan Alain
22	Napoléon Chaillé	1932	Gaétan Alain
23	Horace Lafontaine	1917	Harry Bruneau
24 au 27	lac Macamic		Royer, chalets

Lot	Propriétaire	Année d'acquisition	Propriétaire actuel
27	William Dessureault	1917	O.L-Dessureault
28	William Dessureault	1917	O.L-Dessureault
29	Ferdinand L'Heureux	1919	Gouv. du Québec
30	N'existe plus à 39 inclus, dans le lac		
40	J.-R. Croteau	1922	
41	J.-R. Croteau	1922	
42-43-44	Dans le lac Macamic		



MACAMIC (paroisse)

Campagne :

Notes historiques de la municipalité des cantons unis de Royal-Roussillon et de Poularies P.Q. (Campagne de la paroisse de Macamic, P.Q., comté d'Abitibi).

Après l'élection du premier maire, monsieur Pierre Gélinas et de messieurs les conseillers Antonio Bourbeau, Joseph Lemoine, Octave Bergeron, Arthur Bergeron, Adélaré Boucher et Arby Gignac composant le premier conseil de la municipalité des cantons unis de Royal-Roussillon et de Poularies, P.Q., tous les membres du conseil prêtèrent le serment d'office devant le notaire J.-A. Rioux en date du troisième jour d'avril 1917 et la première séance du conseil eut lieu le même jour sous la présidence de monsieur le maire Pierre Gélinas pour la nomination des officiers du conseil et à laquelle assemblée monsieur Antonio Bourbeau fut élu pro-maire de la municipalité, à l'unanimité des membres du conseil.

Monsieur J.-A. Rioux, notaire, secrétaire-trésorier de la municipalité des cantons unis de Royal-Roussillon et de Poularies, P.Q. occupe cette position depuis l'organisation de la municipalité. Ce fait mérite une mention spéciale puisqu'il est le seul secrétaire-trésorier dans tout le comté d'Abitibi qui n'ait pas été remplacé. L'année suivante, la municipalité fut ensuite représentée par monsieur Charles Luneau en qualité de deuxième maire de 1919 à 1922 et fut remplacé par Louis-Napoléon Boisclair qui administra financièrement la municipalité avec grande distinction jusqu'à sa mort qui survint accidentellement en 1937.

Actuellement en 1937, les affaires municipales sont sous l'administration de monsieur le maire Donat Gélinas dont les qualités ne font pas défaut du côté financier et administratif; il est assisté par messieurs les conseillers suivants : Joseph Bastien, Donat Allard, Jules Flageole, Désiré Alain, Wellie Poirier et Adélaré Beaudoin.

La population actuelle de la municipalité est de 2 500 âmes.

L'évaluation foncière est de 480 000 \$ et les cultivateurs qui y sont établis exploitent leur domaine agricole avec intelligence et profit sur des terres très fertiles. Comme preuve, la production de la beurrerie de la municipalité atteindra certainement cette année une production de 225 000 livres de beurre. Cette fabrique est la propriété de la Société coopérative de Macamic, dont la direction a été confiée à monsieur Éna Boisclair comme président et à monsieur Lucien Bédard comme secrétaire-trésorier.

Une église en pierres fut construite à Macamic au prix de 50 000 \$ et fut terminée à l'automne 1938. Le site est très pittoresque. Bâti au sommet d'une des collines environnantes les plus élevées qui ornent le beau lac Macamic, ce magnifique temple rehaussera par sa situation la beauté naturelle de la campagne, en dominant le grandiose panorama qui s'offre aux regards des fidèles de la paroisse et des visiteurs.

Le révérend J.-Z. Tremblay fut le curé de la paroisse de 1917 à 1953. Bon administrateur et financier, il sut avec la coopération de ses marguilliers, messieurs Philipert-D. Cossette, Ferdinand Deschênes, Napoléon St-Pierre et des syndic mener cette entreprise à bonne fin.

Le village de Macamic est situé près du lac Macamic et à proximité du chemin de fer Canadien national, il eut pour chef de gare monsieur Salomon Ruest. Il occupa cette fonction dès 1916. Monsieur Ruest mérita des égards auprès de la population qu'il a toujours servie avec justice.

La population agricole de la campagne de Macamic jouit de l'insigne avantage d'avoir le bureau agronomique du ministère de l'Agriculture. Ce bureau se compose des personnes suivantes : messieurs J.-R. Gauthier, agronome régional, Ubald Pilon, agronome adjoint, Joseph Gagnon, inspecteur en drainage, J.-Edmond Bergeron, inspecteur de beurrerie, William Montcalm, régisseur de la sous-station expérimentale et Antonio Gaudreau,

inspecteur en drainage.

Ce bureau agronomique est situé à Macamic depuis 1915 ou 1916 et avait comme premier titulaire monsieur Jean-Marie Leclerc, décédé accidentellement. Son successeur fut monsieur Alex-J. Rioux qui occupa la position avec distinction pendant 18 années consécutives; il fut remplacé par monsieur J.-R. Gauthier.

Village

La paroisse de Macamic est la 3e fondée en Abitibi, soit en 1916. Elle est située dans le canton Royal-Roussillon le long de la voie ferrée et sur les bords du lac dont elle porte le nom. Le site est réellement des plus pittoresques.

Les premiers desservants furent messieurs les abbés F. Boisvert, curé de Taschereau et Alphonse Dupuis. Le premier curé fut l'abbé Z. Ménard (1916-1917) suivi de l'abbé J.-Z. Tremblay, né le 17 décembre 1885 à Baie Saint-Paul et ordonné à Québec en 1912.

L'érection canonique eut lieu le 14 octobre 1917 sous le vocable de Saint-Jean-l'Évangéliste de Makamik. Les premières messes furent dites en 1911 par monseigneur Latulipe et monsieur l'abbé I. Caron. La première école-chapelle fut érigée en 1916 pour être remplacée en 1918. Il est bon d'ajouter que la construction de l'église en pierres devait se terminer à l'automne 1938.

Dès le début, ce fut l'industrie du bois qui domina. Il y eut jusqu'à six scieries qui employaient 400 hommes. Cette première industrie diminua sensiblement pour être remplacée par une autre plus stable et durable, l'agriculture. Aujourd'hui, Macamic est considéré comme la plus importante région agricole du comté.

Source Archives Nationales du Québec



Rue de l'église 8^e Avenue Ouest en 1942

LA SOURCE

La source a été découverte vers les années 1920-1925. On enfonça un tuyau dans la terre et voilà que l'eau s'est mise à couler continuellement. On décida alors d'y installer un réservoir fait d'un tonneau de mélasse de 90 gallons, coupé en deux parties, dont une servait de réservoir.

À cette époque, la route régionale Amos-Macamic passait par le Pont rouge et la source était située au sud-est du pont.

Lorsque les gens d'Authier ainsi que ceux du 2^e Rang venaient faire leurs commissions à Macamic, ils s'arrêtaient à la source pour faire boire leurs chevaux et en profitaient pour se désaltérer eux-mêmes.

Certaines familles qui habitaient à proximité de la source transportaient leur eau potable ainsi que celle destinée au bétail. Il en fut ainsi pour les familles de messieurs Hervé St-Cyr, Georges Paul, Lionel Hélie. Il est à noter que ces mêmes personnes avaient construit une petite cabane au-dessus du réservoir afin d'y faire refroidir leur crème et leur lait, ce qui représentait à l'époque les réfrigérateurs d'aujourd'hui.

Pendant quelques années, la source fut délaissée et ses abords sont retournés à l'état sauvage jusqu'à l'été 1990 où la municipalité de la paroisse de Macamic obtint un projet de Centre Travail Québec destiné à rénover différents sites, dont la source.

Lors de ce projet, on a déboisé, relevé le terrain et aménagé l'emplacement. On a également enfoncé un tuyau de 60 pieds par 1 pouce 1/4 de diamètre, installé un nouveau réservoir et construit une aire de repos couverte.

La source, avec son nouvel aménagement, est devenue un endroit agréable à visiter. Nous vous invitons à vous y rendre et si vous êtes un amateur d'eau de source, vous pourrez en consommer sans danger.



La source avant l'aménagement



Après



La source en 1990



Travail en forêt

LA VIE RELIGIEUSE

DIOCÈSE

1836 :	L'Abitibi faisait partie du diocèse de Québec;
1836 :	Juin: diocèse de Montréal;
1847 :	Diocèse d'Ottawa;
1882 :	Diocèse de Pembroke;
1908 :	Diocèse d'Haileybury;
1939 :	20 juin: diocèse d'Amos.

NOS ÉVÊQUES

Monseigneur E.-A. Latulipe
Monseigneur Louis Rhéaume
Monseigneur J.-A. Desmarais
Monseigneur Albert Sanschagrin
Monseigneur Gaston Hains
Monseigneur Gérard Drainville

LES CURÉS DE LA PAROISSE SAINT-JEAN L'ÉVANGÉLISTE DE MACAMIC

1916-1917 :	J.-Z. Ménard
1917-1953 :	J.-Z. Tremblay
1953 :	Albert Morasse
1953-1967 :	J.-N. Lévesque
1967 :	Jean-Claude Turgeon (vicaire coadjuteur)
1968-1972 :	Maurice Laforest
1972-1981 :	Charles-Auguste Boulet
1981-1986 :	Aimé Lamothe
1986- :	Réal Halde

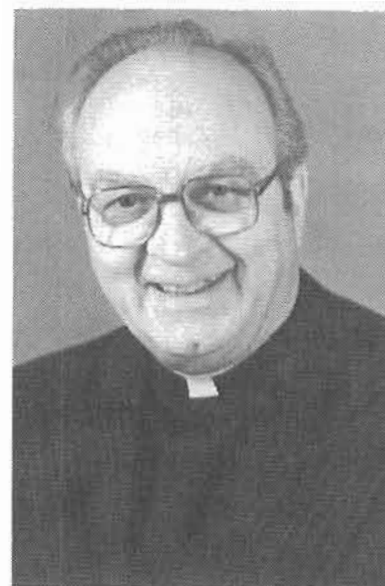
Le premier prêtre desservant Macamic fut monsieur le curé J.-A. Fernando Boisvert, curé de Saint-Pierre-de-Privat, aujourd'hui Saint-Pierre-de-Taschereau.

MONSEIGNEUR MAURICE LAFOREST, PRÊTRE

À l'occasion du 75^e anniversaire de la fondation de Macamic, répondre à l'invitation de livrer mes quelques impressions du moment me plaît d'autant plus que j'y ai vécu de bien bons moments avec une population très sympathique.

Je dois tout d'abord féliciter les responsables de souligner un tel anniversaire qui sans doute plaît à chacun des résidents.

Reconnaissance au Seigneur pour la protection et l'assistance constantes manifestées à la communauté chrétienne si attachante dont j'ai pu bénéficier des largesses, de sa constante participation qui fut pour moi une école.



Félicitations aux pionniers qui ont fait de Macamic ce dont jouissent aujourd'hui les artisans actuels pour en faire profiter leur progéniture pour le transmettre à leurs descendants.

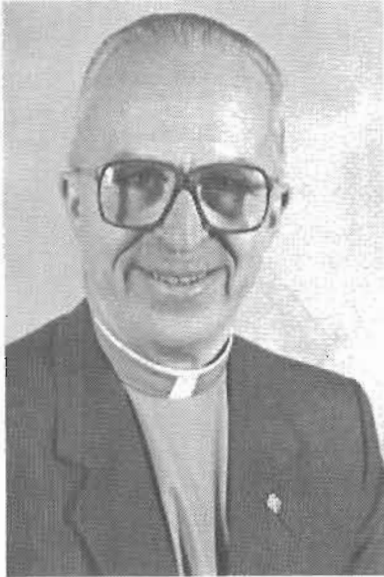
Cette célébration est un objet de fierté et d'admiration d'où se dégagent des expériences signifiantes du passé, des gens de foi qu'étaient leurs aînés qui sont aujourd'hui des porteurs d'espérance.

Confiant de la qualité de foi et de la richesse humaine de ses chrétiens, Macamic continue à grandir sous l'oeil attentif de son pasteur et grâce à l'aide essentielle des divers organismes. Allez confiants de l'avant vers le centenaire. Dieu vous bénisse!

À tous, bonne et heureuse fête!

Maurice Laforest, prêtre

MONSIEUR CHARLES-AUGUSTE BOULET, PRÊTRE



Chers amis de Macamic,

Je me réjouis de votre projet de célébration du 75^e anniversaire de Macamic, en 1992. Mes dix années de service (1971-1981) comme pasteur de votre communauté, encore bien vivantes dans ma mémoire, font qu'avec vous j'ai une fierté à partager.

Je vous félicite de votre ardeur à préparer cet événement qui fera revivre l'oeuvre des pionniers et bâtisseurs de votre belle paroisse. Que d'énergies ils ont dû déployer; que de gestes de courage et d'entraide ils ont posés avec foi et générosité : ils avaient confiance dans leur mission et se sont dépensés généreusement dans la réalisation de leur idéal.

Faire revivre la mémoire de nos ancêtres et révéler l'oeuvre accomplie, c'est en même temps faire connaître aux générations montantes une portion importante de notre patrimoine national. En s'inspirant des valeurs qui les ont fait vivre et de leur esprit d'initiative, ils assumeront, avec fierté et une ardeur nouvelle, la tâche de poursuivre la mission de ceux qui auront été leur inspiration et leurs guides.

À tous ces pionniers et bâtisseurs de Macamic, j'adresse l'hommage de mon admiration et de ma sincère gratitude.

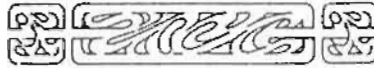
Charles-Auguste Boulet, prêtre

ELIAS, A. LATULIPE,

Dei et Apostolicæ Sedis Episcopus ^{Halleyburien} Catennensis

ET

~~Vicarius Apostolicus de Camisanninque.~~



Sur la demande à Nous par écrit par ^{Gravien l'abbé}
J. G. Tremblay, curé de St Jean de Malcomville?

Nous autorisons, en vertu d'un Indult du Souverain-Pontife en date du 17
septembre 1913 l'établissement de la dévotion du Chemin de la
Croix, avec tous les privilèges et indulgences y attachés, dans la chapelle
St Jean de Malcomville et en vertu du même Indult Nous
déléguons M. l'abbé J. G. Tremblay pour ériger canoniquement
le CHEMIN de la CROIX dans la susdite chapelle
et pour bénir les croix et les images des stations.

Sera la présente autorisation lue immédiatement avant la cérémonie d'érection
puis conservée dans les archives de la dite paroisse ainsi que
l'acte d'érection. †

Donné à HALLEYBURY, ce 4 décembre de l'année mil neuf
cent dix-sept
sous notre seing et sceau et le contreseing
de Notre Secrétaire.

+ Elias A. Latulipe

De mandato Illmi ac Rmi D. D.
Episcopi Catennensis.

† Une copie du dit acte devra être envoyée à l'Évêché.

Première visite pastorale à Macamie par
M^{gr} E. A. Latulippe évêque d'Halifax.
Références - Registre des baptêmes, de page 53
- 2-3-4 juillet 1918

Deuxième visite pastorale par M^{gr} E. A. Latulippe
Réf. ib. page 246
14-15-16 juin 1921.

Érection de la Congrégation des Dames
de Saint-Anne : 20 novembre 1917
Affiliation de la Congrégation des Dames de
Saint-Anne à l'Archiconfrérie de St^z
Anne de Beauport - 15 avril 1918

+

Vingt-septième Feuille

Visite pastorale à St-Jean de Matamoras les 2.3.4 juillet 1917

Nous arrivons en chemin de fer (moteur électrique)
le 2 juillet à 11 heures A.M.

à 3 heures a lieu l'entrée solennelle et les prières
liturgiques pour les morts. Nous entendons en
suite les confessions jusqu'à six heures et ensui-
te à 7 1/2 jusqu'à une heure avancée.

Le lendemain nous disons la Ste-messe à 7he
et après la messe solennelle de 8 1/2 nous faisons
l'examen du catéchisme qui est satisfaisant.

Dans l'après-midi nous allons marquer le site
d'une nouvelle église à l'autre extrémité du
lac. Nous donnons St-Mathias comme titulaire
et nous proposons que le futur village s'appelle
Royal-Roussillon, du nom du canton.

à 7 1/2 nous confirmons 83 enfants qui en
entend encore les confessions.

à la messe de 8 1/2 nous donnons les avis
à la paroisse: gare au blasphème, aux amu-
sements, aux modes immodestes; prière,
assistance à la messe et communion fréquente

Nous présidons ensuite une assemblée
des syndics où l'on décide de bâtir un
presbytère et une salle qui servira de
chapelle

St-Jean de Matamoras a beaucoup progressé
Les premiers colons arrivèrent au prin-
temps de 1914 Mr J. Ménard fut
le premier curé mais le mauvais état de
sa santé l'a forcé à abandonner sa charge.
Mr J. Tremblay l'a remplacé en Août-
1917. Il y a maintenant ici 260 familles
et un revenu d'environ \$500⁰⁰.
On a bâti en 1916 une belle et spacieuse
école où il y a deux classes et une salle

qui sert de chapelle temporaire.

+ Elie - A. D. d'Haileybury

RÉSUMÉ DE BIOGRAPHIES

- . Monsieur le curé Joseph-Zéphirin Ménard;
- . Monsieur le chanoine J.-Z. Tremblay;
- . Monseigneur J.-Albert Morasse;
- . Monseigneur Napoléon Lévesque;
- . Monseigneur Maurice Laforest;
- . Monsieur le curé Charles-Auguste Boulet;
- . Monsieur le curé Aimé Lamothe;
- . Monsieur le curé Réal Halde.



Elias Amestus

DEI ET APOSTOLICAE SEDIS GRATIA

Episcopus Haileybury

Dilecto Nobis in Christo Reverendo *fr. Zamilda Tremblay*
Parcho ecclesiae Sancti Joannis &
Evangelistae, Makamiki, Que.

in nostra diocesi, Salutem et Benedictionem in Domino.

Cum Nobis exposueris, ad fovendam christifidelium pietatem, Tibi maxime in votis esse ut in ecclesia *Sancti Joannis Evangelistae* diocesis Nostrae, pia instituat^{ur} sodalitas sub titulo et invocatione *Saetae Annæ*, Matris Beatæ Mariæ Virginis, Nos, petitioni Tuae libentissime annuentes, presentibus hîscæ litteris dictam piam sodalitatem in præfacta ecclesia, ordinaria qua pollemus auctoritate, approbamus, erigimus et constituimus, eamque plurimum in Domino commendamus.

Ad regendam vero prædictam sodalitatem juxta statuta a Nobis approbata, Te Tuosque in munere successores deputamus et constituimus, cum facultate delegandi ad tempus alium sacerdotem.

Cum autem Nobis etiam exposueris Tibi in voto esse ut prædicta sodalitas ARCHISODALITATI SANCTÆ ANNÆ de Beaupré, in Canada, ad majorem Dei gloriam, aggregetur, Nos per præsentem litterarum expetitam aggregationem fieri permittimus a superiore supradictæ Archisodalitatis juxta indultum apostolicum 26 aprilis 1887, dummodo in dicto loco alia non existat confraternitas archisodalitati canonice jam aggregata, nec ipsa memorata sodalitas alterius nominis archisodalitati aggregata sit.

Datum *Haileybury*, sub signo Nostro sigilloque diocesis, ac secretarii Nostri subscriptione, die *vigesima octava* mensis *Novembris* anno millesimo nongentesimo *decimo nono*

Locus sigilli

fr. Zamilda Tremblay

De mandato Revdmi Episcopi.

MONSIEUR LE CURÉ JOSEPH-ZÉPHYRIN MÉNARD AOÛT 1916 - MAI 1917

Fils d'Eu génie Ménard et de Marie St-Pierre

- Né et baptisé à l'Islet, le 26 août 1886;
- Confirmé à l'Islet le 16 juin 1897;
- A fait ses études classiques à Sainte-Anne-de-la-Pocatière;
- A fait ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec et à Sainte-Anne;
- A reçu la tonsure en la basilique de Québec le 12 septembre 1909;
- A reçu les ordres mineurs en la basilique de Québec le 13 août 1911;
- A reçu le sous-diaconat en la chapelle de l'évêché le 13 juillet 1913;
- A reçu le diaconat en la chapelle des Franciscains le 20 juillet 1913;
- A reçu le sacerdoce en la chapelle du Collège de Lévis le 17 août 1913, de son Éminence le cardinal Bégin;
- Vicaire à Haileybury de septembre 1913 à janvier 1914;
- Vicaire à La Tuque de janvier 1914 à juin 1915, desservant Saint-Bruno-de-Guigues pendant le voyage de monseigneur Latulipe à Rome en août et septembre 1915;
- Vicaire à Timmins pendant quelques semaines, desservant Saint-Eugène jusqu'en janvier 1916;
- Nommé en février 1916 desservant des missions du Transcontinental avec résidence à Amos. Il a desservi les missions de Low Bush jusqu'à Senneterre avec l'abbé Boisvert, curé de Privat;
- Curé de Makamik d'août 1916 à mai 1917. Il fut le premier curé de notre paroisse;
- En juin 1919, il fut chargé des conférences aux religieuses pendant la dernière année;
- Curé de la Rivière Blanche, aujourd'hui Belle Vallée, de juin 1919 au printemps 1921;
- En repos au sanatorium du Lac Édouard en 1921;
- Retourne à Québec en mai 1925;
- Décédé en 1940 au Lac-Vert à l'âge de 54 ans. Il était aumônier à l'hospice des sœurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours lors de son décès.



MONSIEUR LE CHANOINE J.-Z. TREMBLAY



- Membre du chapitre du diocèse d'Amos;
 - Bâtitisseur de Makamik;
 - Né le 19 décembre 1884 et ordonné le 7 juillet 1912;
 - Monsieur le curé J.-Z. Tremblay a été le curé fondateur de Parent et de Makamik;
 - À Parent, il fut curé de 1914 à 1917 et à Makamik de 1917 à 1953;
 - En 1946, il était membre du chapitre diocésain;
 - Tout au long des années, il laissera une marque indéniable de fermeté, de courage par ses exemples concrets d'ardeur au travail;
-
- Combien de colons, d'industriels ont eu recours à ses conseils éclairés, à ses encouragements précieux?
 - Combien d'orphelins, de veuves a-t-il secourus?
 - Levez la main, tous ceux qu'il a fait instruire;
 - Il a construit, à force de volonté, de persévérance, de générosité, de corvées, la ville de Macamic;
 - Ce grand bâtisseur, au verbe pittoresque, a gravé un souvenir presque éternel dans le coeur de ses enfants;
 - Il est décédé subitement le 22 août 1953 à 69 ans;
 - Son corps repose au cimetière de Macamic.

MONSEIGNEUR J.- ALBERT MORASSE

1895 - 1979

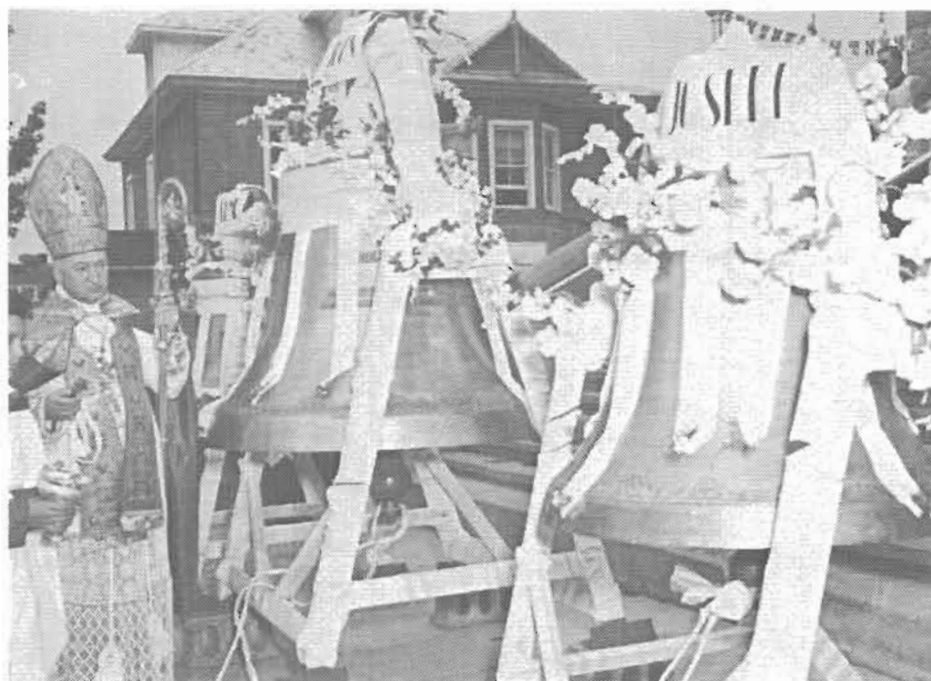
LE CHANOINE MORASSE, CURÉ PAR INTÉRIM - 1953

- Monseigneur Morasse est né à Saint-Alban le 27 décembre 1895, il est fils de Hubert Morasse et de Délina Perron;
- Il fit ses études élémentaires à l'école du village de Saint-Ubalde, de 1902 à 1910;
- Il poursuivit ses études au Collège de Montréal de 1912 à 1918 et au Séminaire de Montréal de 1918 à 1920;
- Après avoir fait son grand séminaire chez les Sulpiciens à Montréal, il est ordonné prêtre à la cathédrale de Montréal le 14 juin 1924 par monseigneur Georges Gauthier, évêque coadjuteur de Montréal;
- Monseigneur Morasse, pendant ses 55 années de prêtrise, a servi dans les endroits suivants:

Vicaire à Taschereau	1924 à 1925
Vicaire à Amos	1925 à 1933
Curé fondateur de Saint-Félix	1933 à 1939
Missionnaire colonisateur pour l'est de l'Abitibi	1933 à 1940
Aumônier à la Mine École Val d'Or	1939 à 1940
Supérieur au Collège d'Amos	1940 à 1946
Procureur diocésain à Amos	1946 à 1967
Curé de Macamic	1953
- Monseigneur J.-Albert Morasse est décédé le 19 septembre 1979.

Bénédiction d'un carillon de trois cloches, le dimanche 4 juillet 1948 par monseigneur J.-Aldée Desmarais.

La son de nos cloches a un charme bien particulier. Elles font partie intégrante de la vie de notre ville et de notre paroisse.

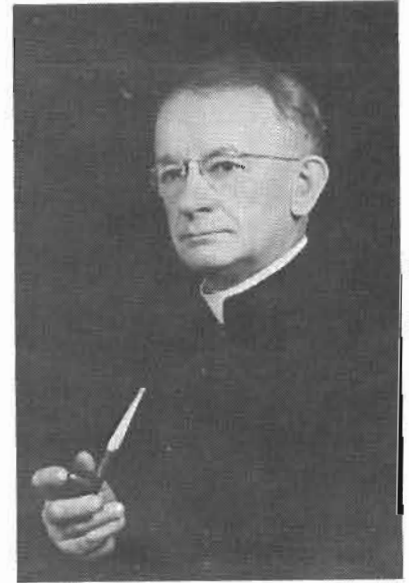


MONSEIGNEUR NAPOLÉON LÉVESQUE

Monseigneur Napoléon Lévesque est né à Saint-Jacques, comté de Montcalm, diocèse de Joliette le 28 mars 1896, du mariage de Napoléon Lévesque et de Eugénie Bazinet qui ont eu dix-huit enfants.

Il a fait ses études primaires à l'école du rang de 5 à 14 ans et ses études classiques au Séminaire de Joliette, de 1910 à 1917 où il obtint son B.A.

C'est au Grand Séminaire de Montréal, tenu par les Sulpiciens, que monseigneur Lévesque fit ses études en théologie.



Ordonné prêtre à Saint-Jacques le 29 juin 1921, par monseigneur Guillaume Forbes, évêque de Joliette, il s'engagea dans le champ du Père.

Comme tous les pionniers de l'Abitibi, monseigneur Napoléon Lévesque a dû déployer un zèle infatigable et faire montre d'un courage et d'une volonté à toute épreuve. C'est souvent dans des conditions très difficiles qu'il a dû exercer son ministère sacerdotal durant ses premières années d'apostolat, car les voies de communication et les moyens de transport étaient alors presque inexistantes; il vivait dans un pays à construire et était homme à relever ce défi...

Monseigneur Lévesque aimait rappeler qu'il fut le premier prêtre à célébrer la messe à Rouyn.

Les premières responsabilités du jeune prêtre furent celles de vicaire à La Tuque, de 1921 à 1922 et de desservant de Saint-Mathias, de Poularies et de Chazel de 1922 à 1926. C'est au cours de cette année (1926) qu'il fonda la paroisse de Sainte-Rose-de-Poularies dont il devait demeurer pasteur jusqu'en 1953. Son évêque lui confia alors la charge de la paroisse Saint-Jean-l'Évangéliste de Macamic, de 1953 à 1967.

Au cours de son séjour à la tête de cette paroisse, son évêque voulut reconnaître de façon officielle l'immense effort de ce prêtre fidèle en le faisant chanoine titulaire de l'église cathédrale d'Amos, le 10 juin 1963. L'année suivante, à la demande de monseigneur Sanschagrin, le pape lui décernait le titre de Prélat domestique.

Usé physiquement par une longue vie active au service du Seigneur et de ses frères, monseigneur Napoléon Lévesque est décédé le 13 juin 1978 au Foyer Harricana d'Amos.

MONSEIGNEUR MAURICE LAFOREST SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE, AMOS

- Monseigneur Laforest, qui a connu une féconde carrière toute vouée à la cause de l'éducation dans le diocèse d'Amos, est né à Saint-Félix-de-Valois le 18 janvier 1923; il est le fils d'Adrien Laforest, marchand et d'Albertine Desrosiers;
- Ses études primaires terminées, il se dirige vers le séminaire de Joliette où il s'inscrit au cours classique. C'est au Grand Séminaire de Montréal qu'il reçoit sa formation théologique;
- Le 11 juin 1949, il est ordonné prêtre par monseigneur Édouard Jetté, auxiliaire de monseigneur J.-A. Papineau, évêque de Joliette;
- Dès son entrée dans la vie sacerdotale, il est professeur au séminaire d'Amos, de 1949 à 1955. En 1955, il y joue le rôle de directeur spirituel jusqu'en 1957 alors qu'il devient aumônier à l'École Normale l'Assomption;
- En 1959, il fonde la section classique de l'école monseigneur Desmarais de Val-d'Or; il y demeure un an, puis part pour Montréal afin de poursuivre ses études pédagogiques à l'université;
- En 1961, il est directeur des étudiants à l'École Normale Monseigneur Desmarais; il y remplit cette fonction jusqu'en 1963 alors qu'il est nommé supérieur au séminaire d'Amos;
- En décembre 1967, il quitte le collège, fermé depuis septembre, pour le ministère paroissial;
- De 1967 à 1971, il a été curé de Macamic;
- De 1971 à 1972, il a été curé de Notre-Dame-de-Fatima, Val-d'Or;
- En 1972, curé de Barraute;
- De 1986 à aujourd'hui, il est curé de Saint-Joseph de Val-d'Or.



Intérieur de l'église de Saint-Jean-l'Évangéliste de Makamik en 1925

MONSIEUR LE CURÉ CHARLES-AUGUSTE BOULET

- Il est né à Saint-François-de-Montmagny le 13 octobre 1933, d'un père agriculteur;
- En mai 1940, la famille vint s'établir à Palmarolle;
- Après ses études au séminaire d'Amos et au séminaire Saint-Paul d'Ottawa, il a été ordonné prêtre le 1^{er} juin 1951 à Palmarolle;
- En septembre 1951, il est nommé professeur au Séminaire d'Amos pour une période de quatre mois;
- En janvier 1952, monseigneur Desmarais le nomma vicaire à Macamic;
- En mai 1952, il fut nommé vicaire à Parent pendant trois ans;
- Il a passé l'année 1955 à Chibougamau, comme vicaire;
- En janvier 1956, il est nommé curé à Belcourt;
- En septembre 1957, il est nommé curé à Lamorandière et durant la même période, il eut également à s'occuper des paroisses de Lac-Castagnier (1961 à 1968) et de Barville (1968 à 1971);
- De 1972 à 1981, il fut curé de Macamic;
- En 1981, il dessert Saint-Marc-de-Figuery, incluant Landrienne;
- En 1982, 1983, curé de La Corne.

L'église en 1926



MONSIEUR LE CURÉ AIMÉ LAMOTHE

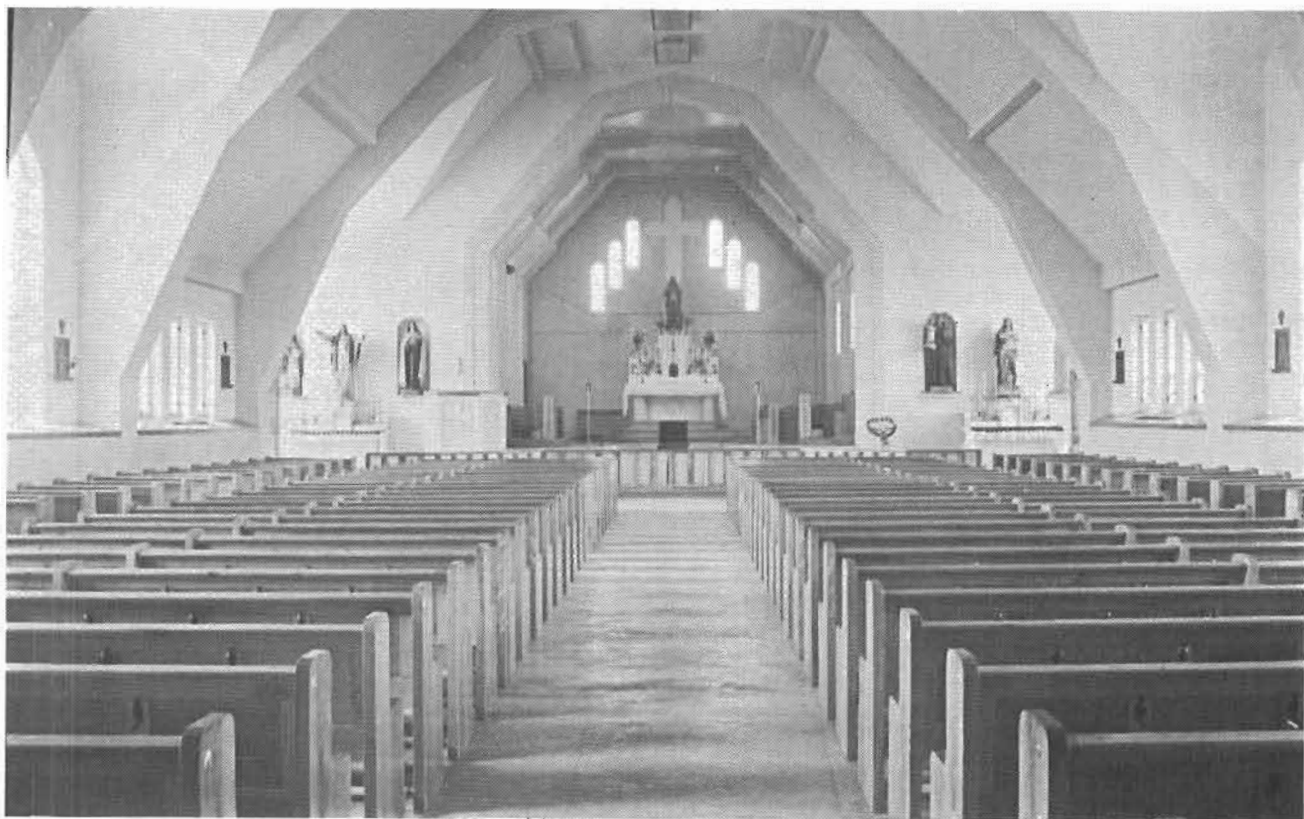
- Aimé Lamothe naquit le 25 octobre 1932 à Saint-Jean-Baptiste-les-Écureuils, dans le comté de Portneuf;
- Fils de Omer Lamothe et de Régina Émond, il est le septième enfant d'une famille de onze;
- Il fit ses études primaires dans sa paroisse natale. Après sa neuvième année, il poursuit ses études à l'Institut de Technologie de Québec où il reçoit un diplôme en menuiserie;
- À l'âge de 22 ans, il décide de rompre ses fiançailles, d'abandonner son travail et de retourner aux études en vue de se diriger vers le sacerdoce;
- C'est à la Maison Jésus-Ouvrier de Québec qu'il fera ses études classiques. À Amos, il fait deux années de philosophie et à l'Université Saint-Paul d'Ottawa, il poursuit ses quatre années de théologie;
- Il est ordonné prêtre aux Écureuils le 13 juin 1964 par monseigneur Albert Sanschagrin, pour le diocèse d'Amos;
- Nommé professeur au séminaire d'Amos immédiatement après son ordination, il enseigne pendant deux ans;
- Il devient secrétaire de l'évêque et vice-chancelier du diocèse de 1966 à 1968, alors qu'il est nommé vicaire à Lebel-sur-Quévillon jusqu'en 1969. De là, il part pour sa première cure : Saint-Janvier-de-Chazel où il demeurera jusqu'en 1981;
- Tout en assumant cette responsabilité, il enseigna la catéchèse en 4^e secondaire à la Polyvalente de La Sarre, aux enfants en difficulté du Centre et du collège Saint-André, il enseigne la menuiserie, jusqu'en 1977;
- Il devient alors premier coordonnateur de l'Atelier Témabex pour handicapés;
- En 1979, il abandonne ce poste pour se consacrer à ses trois paroisses : Saint-Janvier, Saint-Eugène et Val-Saint-Gilles;
- C'est le 28 août 1981 qu'il devient curé de Macamic;
- Il est décédé à Macamic en 1986.

Le presbytère Saint-Jean de Macamic



MONSIEUR LE CURÉ RÉAL HALDE

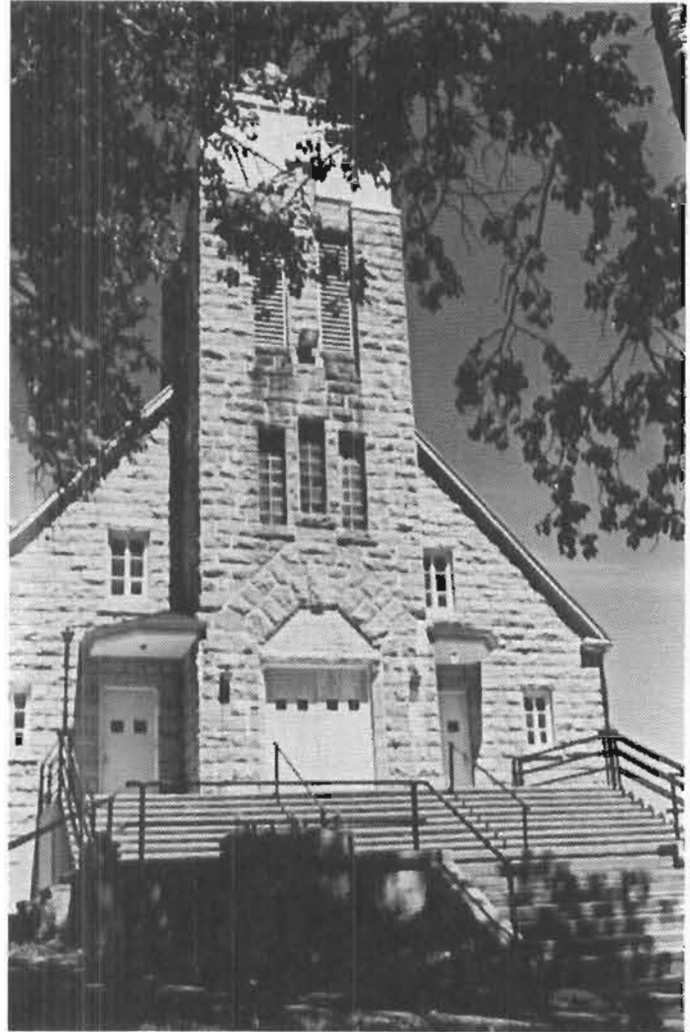
- Il est né le 12 août 1921 à Saint-Mathias-sur-le-Richelieu, il est le fils de Georges Halde et de Aurore Poudrette;
- Il fit ses études primaires et secondaires à Saint-Mathieu-de-Beloeil, de 1926 à 1938;
- Il poursuivit ses études classiques à Saint-Jean-d'Iberville de 1938 à 1946; et de septembre 1946 à 1950, ses études théologiques au séminaire universitaire d'Ottawa;
- Le 3 juin 1950, il est ordonné prêtre à Saint-Mathias par monseigneur J.-Aldée Desmarais;
- En septembre 1950, il fut nommé vicaire à Val-d'Or pendant deux ans;
- De 1952 à 1970, il fut professeur au Collège d'Amos et assistant-aumônier à l'école l'Assomption; de 1967 à 1970, il fut curé à Saint-Marc-de-Figuery;
- De 1970 à 1986, il fut curé de Val-d'Or;
- Depuis 1986 il est curé de Macamic.



Intérieur de l'église en 1950

LES VICAIRES OU DESSERVANTS À MACAMIC D'HIER À AUJOURD'HUI

1911-1913 :	Ivanhoé Caron
1913-1914 :	J.-O.-V. Dudemaine
1915-1916 :	Fernando Boisvert
1917 :	Ernest Lalonde
1918 :	Théodore Beaudoin
1920-1921 :	Georges W. Frève
1921 :	Rosaire Lecompte
1922-1923 :	Herménégilde Jobin
1923-1924 :	Albert Marion
1924-1925 :	J. - N a p o l é o n Lévesque
1925 :	François Traversy
1927-1928 :	Moïse Bourbeau
1928-1930 :	Désiré Roy
1930-1931 :	Arthur Lafontaine
1931-1932 :	Gilles Lapalice
1932-1933 :	Michel L. Roberge
1933-1934 :	Robert Chevalier
1937-1938 :	Théodore Beaudoin
1939-1940 :	Lucien Meunier
1941-1943 :	J.-Georges Bouillon
1943-1946 :	Alphonse Plante
1946-1947 :	Henri Roy
1948 :	L o u i s - J o s e p h Boisvert
1952 :	Charles-Auguste Boulet
1953-1954 :	Edgar Rivard
1954-1956 :	Gaston Mailhot
1956 :	Paul Chaussé
1957 :	Hector Laplante
1957 :	Jean-Guy Mercure
1958 :	Jean-Guy Allard
1963 :	J o s e p h - J a c q u e s Petit
1964 :	Jean-Guy Trudel
1967 :	Jean-Claude Turgeon
1970 :	Pierre Guénette
1971 :	Luc Labbé
1972 :	André Venne
1973-1974 :	Jean-Louis Albert
1979-1980 :	Étienne De Blois
1984 :	Yvon Lapalme
1984-1991 :	Odilon Boutin



L'église Saint-Jean-l'Évangéliste de Macamic

- HOMMAGE À AIMÉ LAMOTHE - AIMÉ, UN ARTISAN DE PAIX

"Bien heureux, Aimé!" Il les possédait donc toutes, ces vertus exaltées dans le sermon sur la montagne!

- Roberte Parent -

Du haut de sa chaire, le Père du diocèse d'Amos les a à nouveau déclamées, au nom d'Aimé, l'enveloppant ainsi des plus beaux hommages.

Il étaient tous là, gens de Macamic et d'ailleurs, gens de la famille, amis, confrères et consœurs, nombreux à en faire frissonner les murs de l'église lorsqu'ils ont entonné en chœur le magnifique *Salve Regina* d'adieu. "Être de douceur, de tendresse, de miséricorde de façon spéciale pour les blessés de la vie... ce pasteur de la charité quotidienne... cet artisan de paix", d'illustrer monseigneur Drainville, avec une éloquente émotion.

Aimé, "C'est vraiment les Béatitudes. Ce menuisier a été le "mortier" de beaucoup de rencontres fraternelles, d'ateliers de travail, de projets", de préciser son grand ami.

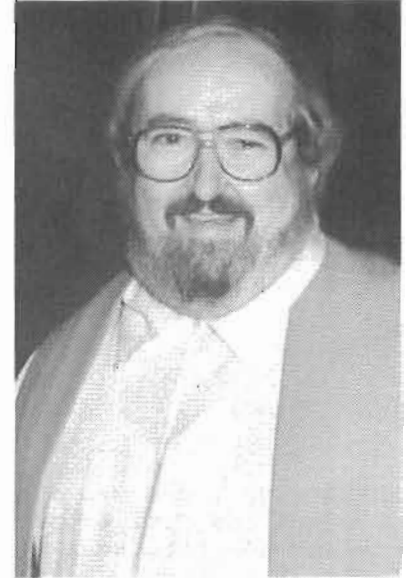
Aimé, "Un être d'accueil, d'écoute, d'attention", d'exprimer sa grande amie. Aimé, "Un grand homme humble", de dire un parent. Aimé "Un rassembleur, un être de foi et d'ouverture", comme l'indique cet écriteau affiché à l'entrée de son église : N'ayez pas peur de Jésus-Christ, ouvrez-lui les portes.

On dit aussi d'Aimé qu'il savait créer une atmosphère familiale partout où il passait, qu'il possédait l'art de rassembler, de stimuler et d'aider les gens qu'il côtoyait particulièrement les déshérités, les handicapés, les pauvres.

On sait qu'Aimé a ouvert son presbytère à tous les malheureux, et de façon plus concrète, à treize enfants, dont deux sont encore à la maison, qu'il avait une grande passion avouée : les célébrations qu'il préparait toujours avec le plus grand soin et réussissait toujours avec brio.

"La qualité d'une célébration vient du fait qu'on ne s'y habitue jamais", confiait-il lorsqu'on lui communiquait une appréciation favorable.

"Il habitera toujours parmi nous comme il a vécu : en communion intense avec la nature, la beauté des êtres, la vie. Rendons grâce à Jésus-Pasteur de nous avoir donné Aimé", ces paroles concluaient l'homélie du prélat de la grande famille d'Aimé, à sa dernière célébration.



Rétrospective :

L'année 1986 a marqué du sceau de la souffrance plusieurs familles. Notre communauté chrétienne a perdu un Pasteur qu'elle avait en très haute estime. Nous avons tous été profondément marqués. Moi qui travaillais depuis dix-huit ans près de lui, je sais comment il vous aimait, comment il était fier des jeunes de Macamic. Je tenais à vous dire que jusqu'à la fin, Aimé a prié pour vous. Il me disait : "Je ne peux pas être avec eux, mais j'offre mes souffrances pour eux, penses-tu qu'ils comprennent que je ne suis plus capable?".

À vous tous qui l'avez aimé, je tiens à dire la reconnaissance des frères et soeurs d'Aimé. Ils vous ont trouvés merveilleux.

- Irène Bernier -

COURS DES COMMISSAIRES CIVILS DANS ET POUR LE DIOCÈSE DE HAILEYBURY

EXTRAIT du livre des minutes des délibérations des Commissaires civils pour l'érection et reconnaissance civiles des paroisses à leur assemblée tenue à Ville-Marie le vingt-cinquième jour de février mille neuf cent trente-neuf.

ASSEMBLÉE des Commissaires civils pour l'érection civile des paroisses du diocèse de Haileybury dans la province de Québec, tenue au bureau du secrétaire soussigné à Ville-Marie, district de Pontiac, le 25 février mille neuf cent trente-neuf, après avis dûment donné, à laquelle assistent messieurs L.-P. Chabot, Évariste Saint-Cyr et Oscar Desjardins, tous Commissaires et formant quorum.

Les commissaires procèdent à l'étude d'une requête présentée par les syndics de la paroisse Saint-Jean-l'Évangéliste de Makamik, dans le comté d'Abitibi, qui demandent l'homologation d'un rôle fait et dressé par eux à la suite d'une ordonnance déjà rendue par cette cour.

CONSIDÉRANT que les procédures en ce cas ont été régulièrement suivies et qu'aucune opposition n'a été produite entre les mains du secrétaire soussigné;

VU que les avis requis par la loi ont été régulièrement donnés et que tout semble avoir été fait suivant la loi;

VU qu'il est de l'intérêt des intéressés que le rôle dûment dressé soit homologué à toutes fins que de droit;

NOUS, lesdits Commissaires, après avoir délibéré sur le tout et sur proposition du commissaire Oscar Desjardins, secondée par le commissaire L.-P. Chabot et adoptée unaniment, confirmons et homologuons par les présentes ledit rôle de cotisation fait et parfait par les syndics en janvier 1939, basé une évaluation totale de quatre cent quatre-vingt-six mille vingt-six dollars (486 026,00\$), valeur des immeubles affectés, et qui rapportera, à raison de quarante-trois sous (0,43\$) par cent dollars (100,00\$) d'évaluation, une somme de deux mille quatre-vingt-neuf dollars et cinquante-quatre sous (2 089,54\$) par année, et cela durant cinq ans, lesdits versements payables par les catholiques romains propriétaires d'immeubles de ladite paroisse, tels que susdits, aux curés et syndics de la paroisse Saint-Jean-l'Évangéliste de Makamik, dans les comtés et districts d'Abitibi ou à leurs représentants légaux, par chaque contribuable sujet audit acte de répartition, dans la proportion susdite de quarante-trois sous (0,43\$) par cent dollars (100,00\$) d'évaluation de chaque immeuble dont il est propriétaire, pendant cinq années, pour être appliqués sur la dette existante. Et nous statuons que ce rôle restera en vigueur jusqu'au parfait paiement de la dette ou d'une révision à être faite dudit rôle. Nous statuons en outre que le premier versement deviendra échu et exigible le vingt-cinquième jour de mars mille neuf cent trente-neuf et les autres versements à chaque année le vingt-cinq (25) mars.

(Répartition)

Nous statuons de plus que tout versement annuel non payé à ladite date portera intérêt à raison de trois pourcent (3%) par année à partir de la date d'échéance et que ladite répartition jouira de tous les privilèges accordés par la loi en pareil cas.

Signé - ÉVARISTE ST-CYR, président

Signé - DONAT GOULET, secrétaire

LES SOEURS DE SAINTE-ANNE DE MACAMIC

La Congrégation des soeurs de Sainte-Anne, dont la maison mère est située à Lachine, fut fondée à Vaudreuil, en 1850, par Esther Blondin, née à Terrebonne en 1809 et décédée à Lachine en 1890.

Le 14 mai 1991, le pape Jean-Paul II, a déclaré vénérable Esther Blondin, en religion Mère Marie-Anne.

Les soeurs de Sainte-Anne se vouent à l'éducation de la jeunesse.

Arrivées en Abitibi en 1949, elles ont oeuvré à Sullivan, à Sainte-Rose-de-Poulares, à Saint-Marc-de-Figuery. Elles sont encore présentes à Sainte-Germaine-de-Boulé, à la polyvalente de Val-d'Or, à Sainte-Anne-de-Roquemaure et à Macamic.

Arrivées en 1974 comme résidentes à Macamic, les soeurs de Sainte-Anne y avaient pourtant oeuvré comme enseignantes dès 1967, au Collège puis à la polyvalente Le Séjour.

Nous nommons :

- Soeur Jeannine Rémillard (1967 à 1984);
- Soeur Madeleine Bergeron (1967 à 1969);
- Soeur Lucienne Viger (1969 à 1982);

- Soeur Florence Lamarche fut directrice de l'école Tremblay de 1973 à 1976;

- Soeur Rita Hébert est enseignante à l'école Tremblay depuis 1982.

En paroisse, les soeurs de Sainte-Anne ont offert leurs services au sein des groupes de prières et comme personnes ressources pour le Mouvement des Femmes chrétiennes.

Elle visitent les malades, portent la communion à domicile et prêtent main-forte dans la préparation des sacrements et de l'animation liturgique.

Les chroniques des soeurs de Sainte-Anne à Macamic gardent les noms de

- Soeur Yvette Pleau;
- Soeur Germaine Maillet;
- Soeur Jeannine Lalonde;
- Soeur Léonie Lanoix;
- Soeur Alberte Malo;
- Soeur Cécile Lévesque, supérieure actuelle.



L'archevêque de Québec, Mgr Maurice Roy, au sanatorium Saint-Jean de Macamic, le 2 octobre 1954

LES COLONS

Entendez-vous chanter les bois où nous allons?
Sur les pins droits et hauts comme des colonnades
Les oiseaux amoureux donnent des sérénades
Que troubleront, demain, les vigoureux colons.

Entendez-vous gémir les bois? Dans ces vallons
Qui nous offraient, hier, leurs calmes promenades,
Les coups de hache, drus comme des canonnades,
Renversent bien des nids avec les arbres longs.

Mais dans les défrichés où tombe la lumière,
L'été fera mûrir, autour d'une chaumière,
Le blé de la famille et le foin du troupeau.

L'âme de la forêt fait place à l'âme humaine,
Et l'humble défricheur taille ici son domaine,
Comme dans une étoffe, on taille un fier drapeau.

Pamphile Lemay.

L'AGRICULTURE

FÉLICITATIONS ET REMERCIEMENTS D'ALCIDE COURCY, AGRONOME

NOTE DE LA RÉDACTION

Elles sont relativement rares les municipalités qui peuvent se glorifier d'avoir fourni à la classe agricole, à la population rurale et à l'état du Québec des personnalités remarquables qui ont bien servi le peuple, d'abord à titre de gérant d'entreprises agricoles de leur milieu, ensuite comme député d'un comté rural et, en dernier lieu, à titre de ministre influent au sein du gouvernement provincial innovateur. Macamic et La Sarre, en Abitibi, sont de ce nombre.

Voilà pourquoi les responsables de la célébration du 75^e anniversaire de la fondation de la municipalité de Macamic ont invité monsieur Alcide Courcy, agronome à la retraite, à livrer son message de félicitations et de remerciements à la population du Nord-Ouest québécois.



Toujours fidèle à la devise de la profession agronomique - SERVIR -, notre ex-concitoyen, Alcide Courcy, s'est associé à son sous-ministre en titre de l'Agriculture et de la Colonisation des premières années de la Révolution tranquille (1960-1966), Ernest Mercier, agronome et docteur en sciences, pour la préparation de son message. Ces deux fils d'agriculteurs - membres de familles nombreuses, -élevés sur des fermes rocailleuses de petite taille accrochées aux flancs des monts Notre-Dame, sur la rive sud du Saint-Laurent, ont contribué de façon tangible à l'amélioration du sort des agriculteurs du Québec en général et de l'Abitibi en particulier. Nous les remercions bien sincèrement de leur témoignage de gratitude et de leur aide appréciable à la préparation du volume publié à l'occasion du 75^e anniversaire de fondation de la municipalité de Macamic.

Si la population du territoire abitibien célèbre dans l'allégresse le 75^e anniversaire de la fondation de la municipalité de Macamic, c'est grâce à l'action conjuguée de trois partenaires qui sont intervenus avec clairvoyance dans le développement de cette localité depuis la venue des pionniers des pays d'En-Bas en 1916. Ces trois partenaires sont la société familiale, la société religieuse et la société civile. Il m'est bien agréable, à titre d'ancien résident de Macamic et de La Sarre, d'accepter l'invitation des organisateurs de la célébration de cet événement à offrir mes félicitations les plus chaleureuses et mes remerciements très sincères aux membres des trois sociétés mentionnées plus haut.

La société familiale :

Étant la plus ancienne des trois, la société familiale a, cela va de soi, la préséance.

Merci aux pionniers et pionnières, célibataires ou mariés, qui ont eu le courage, la force physique et morale de laisser, parfois dans les pleurs, leurs père et mère, frères et soeurs, parents et amis pour s'établir à Macamic et dans la région.

Merci aux familles d'agriculteurs qui vivaient dans de petites fermes rocailleuses ancrées aux flancs des montagnes situées en bordure de la vallée du Saint-Laurent. Elles ont pris une certaine partie des bonnes terres du plateau argileux du grand lac Ojibway dont les vestiges actuels sont les lacs Abitibi, Macamic, Duparquet et Parent.

Elles ont donné à l'Abitibi une classe agricole qui fait honneur à la société. Elles occupent un territoire qui deviendra un jour, sous la pression de l'accroissement de la population mondiale et suite au réchauffement du climat, une des régions d'élevage les plus prospères du Québec.

Merci aux familles d'artisans des villes et des villages qui sont venues organiser le petit commerce et les services nécessaires à la population rurale de cet immense territoire. Elles ont fourni la main-d'oeuvre aux importantes industries minières et forestières de ce beau coin de pays.

Si l'abondance de main-d'oeuvre acclimatée n'avait pas été disponible en Abitibi, l'Hydro-Québec n'aurait peut-être pas pu développer la Baie de James. C'est cette main-d'oeuvre qui fait le pont entre les familles du sud de la province et celles des tribus des Cris et des Inuits du Nord québécois.

La société religieuse :

En Nouvelle-France, la société religieuse a toujours généreusement et abondamment prodigué ses services intellectuels et ses conseils moraux à la société familiale.

Merci aux prêtres et aux autorités diocésaines d'avoir fondé des paroisses et des institutions de bien-être, même avant la création des municipalités.

Merci aux aumôniers diocésains de la colonisation qui ont veillé au choix des recrues dans les paroisses rurales et urbaines des diocèses plus anciens de la province de Québec.

Merci aux communautés religieuses de femmes et d'hommes dont des membres ont oeuvré, leur vie durant, à la formation de la jeunesse et au bien-être des malades. Ces personnes clairvoyantes ont contribué, par leur action généreuse, à la venue de membres d'autres professions : institutrices, agronomes, infirmières, notaires, médecins et autres qui ont soulagé la souffrance et fait oublier l'isolement des milieux sociaux plus avancés.

La société civile :

Selon l'Acte de l'Amérique britannique du Nord -- la première constitution canadienne adoptée par le Parlement de l'Angleterre, à Londres, en 1867 -- l'administration des familles et des peuplades canadiennes est dévolue à trois paliers de gouvernement : le municipal, le provincial et le fédéral. Forte de son expérience séculaire dans son île, assagée par la révolution de sa colonie nord-américaine en 1772 et bien conseillée par les Pères de la Confédération au début de la décennie 1860, la Grande-Bretagne -- la mère de la démocratie moderne en Europe de l'Ouest et dans le monde -- a placé sur les épaules de chaque citoyen du Canada l'obligation de voir à ses besoins, de s'autogérer.

Le gouvernement municipal :

Merci aux Pères de la Confédération canadienne et au Parlement de Londres d'avoir conféré au gouvernement local -- la municipalité -- l'obligation de pourvoir au bien-être de ses ressortissants lorsque ceux-ci ne sont pas en mesure de le faire individuellement ou dans le cadre de leur famille.

Cette application de la sagesse britannique : Pas de taxes sans le vouloir des élus du peuple restera toujours le principe directeur et la clef du succès de toute administration gouvernementale. Le pouvoir d'élire et de renvoyer les mandataires de l'administration de la chose publique doit demeurer le privilège exclusif du peuple. L'oubli de ce principe directeur par les dirigeants des pays communistes, dont l'administration a été mise entre les mains de fonctionnaires du parti et de l'état central, explique la déconfiture récente de l'économie nationale des pays de l'Europe de l'Est.

Le gouvernement provincial :

Merci au gouvernement du Québec d'avoir créé les municipalités et de leur avoir donné le pouvoir légitime de lever des impôts fonciers et de prélever des taxes pour s'acquitter de leurs obligations envers leurs ressortissants. La construction de routes, de structures scolaires et autres, de même que la gestion des services d'éducation, d'ordre public, de santé, de bien-être et de transport de la population doit demeurer la responsabilité du gouvernement municipal.

Merci à ce niveau de gouvernement :

- . d'avoir adopté la Loi des municipalités afin d'aider financièrement ces dernières à effectuer des travaux d'envergure tels que l'aqueduc, les égouts et à défrayer partiellement le coût de certains services comme l'éducation;
- . d'avoir créé le ministère de la Colonisation qui a administré conjointement avec ceux de l'Agriculture et des Terres et Forêts les nombreuses mesures d'assistance gouvernementales relatives à la concession, au défrichage, au drainage et à la mise en culture des terres ainsi qu'au développement de l'industrie animale en territoire de colonisation au cours des décennies 1930 à 1960;
- . d'avoir promu le développement rationnel du coopératisme et du syndicalisme agricoles de même que la mise en marché ordonnée des produits de la ferme;
- . d'avoir inauguré, il y a près de 30 ans, l'aide au transport du bétail en direction des abattoirs -- mesure d'assistance encore en vigueur -- afin de ne pas pénaliser les producteurs des régions éloignées des grands marchés de Montréal et de Toronto;
- . d'avoir établi, en 1965, la prime à la production du lait de qualité, laquelle a pavé la voie à la Commission canadienne du lait dont la création officielle remonte à 1966;
- . d'avoir adopté plusieurs autres mesures visant à la stabilisation du revenu des producteurs agricoles du Québec.

Le gouvernement fédéral :

La Constitution canadienne de 1867 accorda au gouvernement fédéral certaines responsabilités que ne peuvent assumer les provinces, telles que le transport et le commerce interprovinciaux. La juridiction concurrente entre le fédéral et les provinces a bien servi la cause de l'agriculture, de la colonisation et du développement régional.

Merci au gouvernement fédéral :

- . d'avoir construit, au début du siècle en cours, le chemin de fer transcontinental qui a permis l'ouverture de l'Abitibi;

- . d'avoir cédé au Québec, en 1912, l'administration des terres de l'Ungava situées au nord des rivières Eastmain (Nouveau-Québec) et Hamilton;
- . d'avoir établi, en 1888, le réseau des fermes expérimentales et des sous-stations de démonstration dont l'Abitibi a bénéficié en matières de production et d'entreposage des plantes fourragères;
- . d'avoir conclu avec le Québec des ententes fédérales-provinciales, comme Bilodeau-Rogers et Thibodeau-Rinfret, lesquelles ont favorisé la colonisation, surtout durant l'entre-deux-guerres.
- . d'avoir contribué, en accord avec les provinces, au développement des principales productions végétales et animales ainsi qu'à la commercialisation des produits agricoles à l'échelle nationale et internationale.

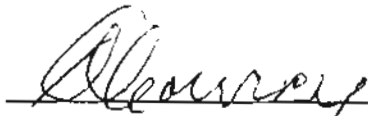
Conclusion :

En terminant, j'exprime ma reconnaissance émue à tous ceux et celles qui m'ont élu, de 1956 à 1966, député du comté d'Abitibi-Ouest.

Je suis venu, en 1936, dans ce beau coin de pays comme agronome-colon, à la suggestion de François-Xavier Jean, prêtre et futur doyen de la Faculté d'Agriculture de l'Université Laval, localisée, à l'époque, à La Pocatière. C'est lui qui m'a donné le conseil suivant : "Va en Abitibi et fais-la toi-même, ta carrière". J'y suis venu; j'ai vu les difficultés des habitants à survivre; j'y ai défriché la terre comme vos parents et vos grands-parents. Je me suis toutefois vite rendu compte de l'immense besoin des terriens de connaître davantage en matières de technologie, de coopératisme et de syndicalisme agricoles.

Les deux tiers de ma carrière de 30 ans en agronomie active ont été dévolus à l'expansion du mouvement coopératif à Macamic et au Témiscamingue. J'ai aussi participé, avec enthousiasme, au développement des organisations vouées à la prise en main ou l'autogestion des mouvements socioculturels d'avancement par les premiers intéressés eux-mêmes, les Québécois. J'ai contribué, avec votre appui et le soutien d'une équipe dépareillée de fonctionnaires, à la modernisation des fermes familiales québécoises pour les rendre viables et rentables. La consolidation des établissements agricoles de la province était indispensable à la survie de l'agro-alimentaire au Québec. C'est ce que je me suis efforcé de faire, à titre de modeste artisan du renouveau agricole de la décennie 1960. Vous m'avez beaucoup aidé à faire ma carrière. Je vous en suis très reconnaissant.

Merci à tous et à chacun de mes ex-concitoyens de Macamic, de La Sarre, de l'Abitibi et du Témiscamingue de leur appui.



Alcide Courcy, agronome

ARRIVÉE DES PREMIERS COLONS 1913 - TELLE EST L'ANNÉE MÉMORABLE OÙ MAKAMIK NAQUIT...

Quelques braves d'En-Bas, cherchant l'air libre et l'espace pour quelques-uns, pour d'autres, avouons-le, courant à l'aventure... mais quelle aventure, mirent pied à terre en juillet, sur le sol de Makamik.

Ce qui nous intéresse présentement, ce n'est pas l'arrivée des ingénieurs et employés du Transcontinental pour le parachèvement de la ligne du chemin de fer jusqu'à Amos, mais la prise de possession du sol de Makamik, par des colons d'En-Bas.

Ce n'est qu'au printemps 1913 que Makamik reçut ses premiers enfants. Dès le printemps, en avril, messieurs Jos Bruneau, Edmond Vigneault et Alex Côté, venus de Cochrane, avaient mis pied à terre à Makamik. Ils élurent domicile dans le camp des ingénieurs du Transcontinental; ils commencèrent le défrichement du 2^e et 3^e Rang de la rivière Molesworth, aussi appelée rivière Lois, jusqu'au lot dix-sept.

Entre temps arrivent messieurs Ferdinand Deschênes, Josaphat Deschênes, Benjamin Bellemare et Évariste Boisclair. Ce dernier, après une courte visite, se dirigera vers le 10^e et 1^e Rang de Poularies. Il choisit son lot et se construisit un petit camp, le premier du canton. Il travailla avec ses compagnons au défrichement du 2^e Rang Royal-Roussillon. Chacun choisit l'emplacement de son lot. On organisa un concours d'abattis. L'entraide et la bonne humeur ont toujours régné. À la fin d'août, arriva monsieur Raoul Boissonneault, résidant à Destor.

1914 - Les premiers camps en bois rond commencent à surgir de terre.

Quelques colons viennent s'ajouter, soit messieurs Téléphore Chartré, Albert Beauchemin et toute sa famille. Madame Beauchemin fut la première femme à Makamik, avec ses cinq enfants en bas âge. On admira le courage de cette femme, ne craignant ni le froid, ni les petites misères du début, sachant affronter tous les orages, ayant maintes fois à relever le moral de son homme. Peu de temps après, suivirent les familles de messieurs Gédéon Boucher, Arthur Dumas, Félix Dumas, L.-N. Boisclair, Désiré Lambert, Elphège Boisclair.

Venant de Cochrane par excursion, messieurs Omer Boisclair, Jean-Baptiste Boisclair, Napoléon Boisclair, Gerry Desrosiers, Henri Fredette, Donat Therrien, Ovila Champagne, Ludger DeGranpré, David Ruel, Sévère Beaudoin, Félix Beaudoin, Joseph Chartré, Alex Côté, Gilbert Bruneau, Édouard Blanchette, Joseph Bouchard, Adélard Bergeron, Georges Dupuis (père), Georges Dupuis (fils), Napoléon Labbé, Denis Brière, Lindor Bergeron, Ludger Provencher, Arthur Bergeron, Philippe Boissonneault, Louis Lesage, Archille Vézina, Henry Plante, Hector Rocheleau, Antonio Bourbeau, et quelques autres arrivèrent à Makamik.

Après la construction de leurs camps, les colons se mirent à la besogne et défrichèrent deux milles et demi de chemin dans le 2^e Rang. Le bois du défrichement des lots servit pour la construction du moulin de monsieur Louis-N. Boisclair.

Agence des Terres de l'Abitibi

No. 1556 BILLET DE LOCATION

\$ 2.79

Amo., 16 juin 1915

Reçu de Désiré Alain fils la somme de deux 29 piastres, étant le paiement du prix d'achat de 93 acres de terre contenus dans le lot No 107 dans le (7^{ème}) septième rang du canton Royal-Roussillon

CETTE VENTE est faite aux conditions suivantes :

- 1.—L'acquéreur devra défricher au moins trois acres par année et les mettre en culture l'année suivante.
- 2.—Dans les trente mois de la date de l'octroi, l'acquéreur devra bâtir une habitation et une grange, et commencer la résidence requise par la clause 3 pour l'obtention des Lettres Patentes.
- 3.—L'acquéreur pourra obtenir ses Lettres Patentes après trente mois de résidence continue sur son lot, s'il y a sur ce lot au moins quinze acres pour cent en culture.

Tout porteur d'un billet de location résidant avec ses parents (son père ou sa mère) sur un lot situé dans le même canton que le sien, est dispensé de l'obligation de bâtir sur son propre lot et d'y résider, pourvu qu'il y ait en culture, sur chaque lot, l'étendue requise.

N. B.—Une absence de plus de six mois sans la permission de l'agent des terres constitue une interruption de résidence.

4.—Il ne sera coupé de bois sur le lot avant l'émission des Lettres-Patentes que pour défrichement, chauffage, bâtisses et clôtures ; et tout bois coupé contrairement à cette condition sera considéré comme ayant été coupé sans licence sur les terres publiques.

5.—Comme prime d'encouragement, il sera permis au porteur du présent billet de location, lorsqu'il aura, dans les deux premières années d'occupation, mis en culture au moins trois acres de son terrain, de couper à son profit et sans charge, à l'endroit indiqué par l'agent local, tout le bois qui croît sur une étendue additionnelle de dix acres pris en un seul bloc, en sus de la superficie qu'il est tenu de cultiver pour obtenir ses Lettres Patentes.

6.—Tout bois qu'il est permis à un colon de couper sur son lot de terre avant l'émission des Lettres-Patentes, et dont il veut faire du bois de commerce, doit être manufacturé au Canada, et toutes les dispositions de l'article 13 des règlements des bois et forêts actuellement en vigueur s'y appliquent.

7.—L'acquéreur sera obligé de se conformer aux lois et règlements concernant les terres publiques, les bois et forêts, les mines et pêcheries, dans la province.

Hector Stothel Agent.

AVIS.—Lorsque le Ministre des Terres et Forêts est convaincu qu'un acquéreur de terres publiques ou son cessionnaire, représentant ou ayant cause, s'est rendu coupable d'aucune fraude ou abus, ou a enfreint ou négligé d'accomplir quelque condition de la vente ; aussi lorsqu'une vente a été faite par méprise, erreur et contrairement à la loi ou aux règlements, il peut révoquer telle vente, reprendre la terre y désignée, et en disposer de même que si elle n'eût jamais été vendue. (Voir l'art. 1574 des S. R. Q. 1909.)

NOS ANCÊTRES AGRICULTEURS



Qu'est-ce qui se brasse? J'anticipe une bonne récolte cette année.

Depuis la fondation de notre paroisse, qui fut agricole à ses débuts et pendant de nombreuses années, 75 années d'histoire se sont déroulées, et cela suppose beaucoup de transformations.

Depuis les premiers billets de location émis le 9 avril 1913 à messieurs Philippe Boissonneault et Alfred Beauregard, la première maison construite à la campagne par monsieur Téléphore Chartré en 1917, le premier pont au 2^e Rang sur la rivière Lartique Lois érigé en 1920, la colonisation, depuis ce moment-là, a beaucoup évolué.

Nos ancêtres agriculteurs, très intéressés et dynamiques, ont organisé des expositions très tôt dans la jeune paroisse : le 9 octobre 1918, première exposition agricole; 22 septembre 1921, la première exposition des Fermières qui avaient fondé leur cercle le 30 janvier de la même année; le 19 octobre 1924, première exposition avicole.

En 1925, monsieur Léopold Milot a mis en opération une beurrerie dont il était propriétaire. Déjà en 1930, une centaine de producteurs laitiers possèdent 400 vaches qui produisent 7 000 livres de crème par semaine, ce qui donna 43 000 livres de beurre, de mai à novembre cette année-là. Ce fut la plus haute production de l'Abitibi.

En janvier 1938, ce fut la formation de la coopérative agricole qui achète la beurrerie; monsieur Lucien Bédard en est le secrétaire gérant. La coopérative, prenant de l'expansion, achète aussi le magasin de monsieur Donat Beauchesne en avril de la même année. Pendant plusieurs années, tous les agriculteurs s'approvisionnent à ce magasin.

Il y eut la construction du bâtiment qui abritait les bureaux du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, bâtiment qui appartient maintenant au Club de l'Âge d'Or. Depuis, les cultivateurs doivent aller à La Sarre pour obtenir ces services ainsi que pour l'achat des effets nécessaires à la bonne marche de leur exploitation.

Aujourd'hui, en 1992, nous avons à Macamic quatre producteurs laitiers pour 131 vaches et le lait est transporté à Rouyn-Noranda dans des camions pour y être transformé en produits variés tels que beurre, fromage, crème glacée, lait pasteurisé ou crème, distribués dans les épicerie de nos paroisses. Il y a onze producteurs de boeufs pour 637 vaches, deux producteurs ovins possèdent 463 brebis, un producteur de boeufs a en plus 30 lapins. Un autre producteur a 25 lapines et un apiculteur a 125 ruches.

Quelques-unes de nos terres défrichées ont été reboisées complètement, surtout avec du pin gris.

Les méthodes en agriculture ne cessent d'évoluer avec la modernisation de l'équipement. L'instruction, devenue accessible aux jeunes de la campagne comme à ceux de la ville, fait que les fermiers se font plus rares. Ceux qui restent et qui continueront la tradition agricole exploiteront davantage des entreprises modernes et productives.

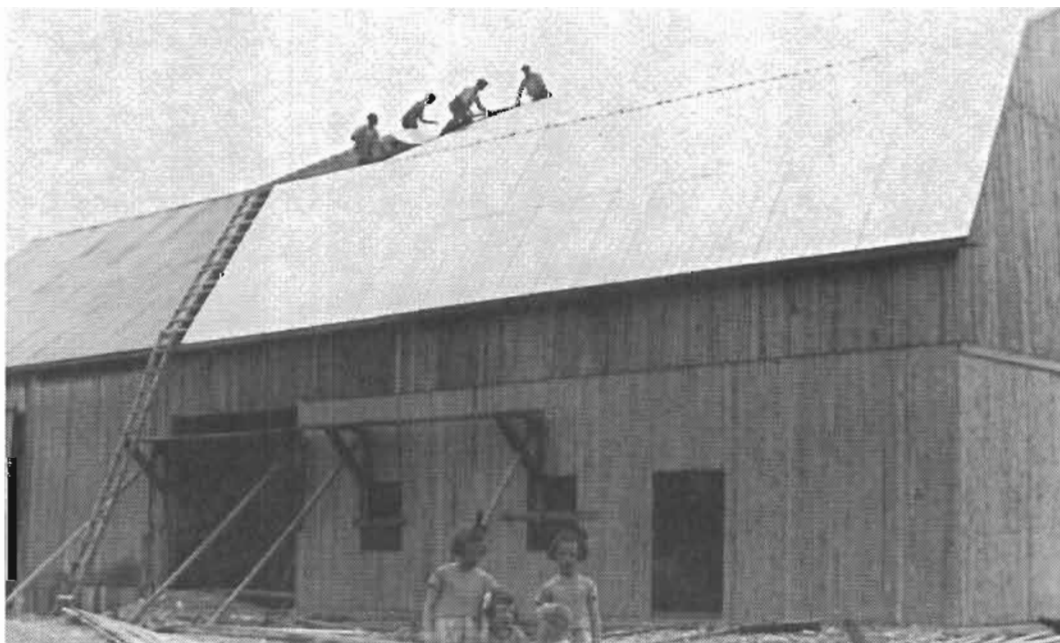
Nous devons beaucoup à ces valeureux colons qui ont mis tant de courage à défricher, fonder et peupler notre paroisse. L'héritage qu'ils nous ont laissé grandit sans cesse et il n'en tient qu'à nous de continuer et de parfaire l'oeuvre si bien commencée.

Jeanne-Mance Labbé



Travail sur la ferme

Agrandissement d'une grange en 1951



SALUTATIONS ABITIBIENNES

Je te salue, Abitibi, splendide par la grandeur de ta plaine encore recouverte d'une forêt revêtant un aspect rustique et sauvage qui touche les âmes les moins sensibles, par ta bruyante population et tes villages jeunes et prospères, par la nature de ton sol égalant presque celui de l'Ouest canadien, si ce n'est par sa couche d'humus qui est moins épaisse et qui promet beaucoup pour l'avenir. Tes masses d'eau, tes jolis reliefs souvent surmontés d'une humble croix noire ou d'un glorieux clocher offrent à l'oeil une contemplation qui nous émeut jusqu'au plus profond de l'âme.

Ces faits font de toi une région choyée parmi toutes les régions de colonisation de la province.

Daigne conserver à ton sol bêché par de vaillants héros et arrosé de leurs sueurs sa fertilité et ils ne se laisseront pas de chercher dans ton sein la subsistance qui les aidera à louer notre créateur commun.

Causapscal, le 3 avril 1920.

Alex.-J. Rioux
Ingénieur agricole



Une belle récolte en perspective



Camp Gédéon Boucher, année 1916

Première maison de Macamic en 1917; monsieur Thélesphore Chartré, son épouse Thérèse, Isabelle, Paul-Albert, Rachel et Marie.



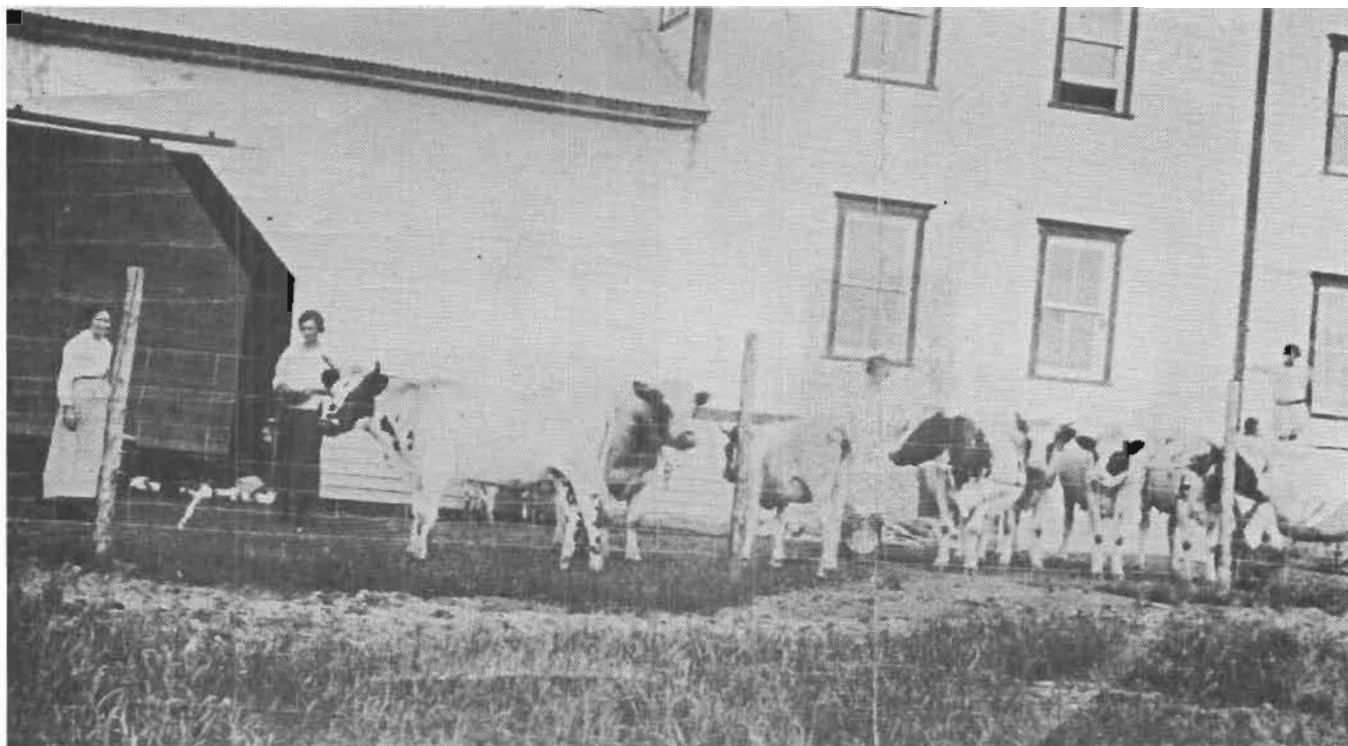
La terre d'Arthur St-Amand achetée en 1921 où vivent encore ses descendants.



Le temps des foins



Belle récolte de pommes de terre



Madame Napoléon Boisclair ses filles Emma et Marie-Ange, sa nièce Cécile photographiées avec le troupeau de monsieur Napoléon Boisclair.

Rev. J. L. Tremblay

plus curé

St. Jean de Macamic

St. Basile, P. Q.

Makamik 6 ans

1920

Monsieur Arthur Brisette,

Cher ami;

En réponse à la note j'aurais
dû que j'étais très heureux d'avoir dans
ma paroisse. Maintenant je vous parlerai
un peu de notre église qui semble vous faire
peur en effet, la vicelle n'est pas toujours assise,
mais loisee. moi ajoutés que Makamik
n'est ouvert à la colonisation que depuis
5 ans. Adieu moi si vous êtes capot, est-ce
que le église est celui d'aujourd'hui dans
nos belles paroisses qui nous donnent
à Montréal? Non, cher ami car cela ne
vous fasse peur peu et se fosse chez
nous ce qui s'est passé ailleurs mais
avec une différence que la colonisation se fait
devenue plus rapidement dans nos paroisses
à cause de la commune de bois.

Makamik a une population de 2,500 âmes
2 médecins, un curé, un collège à l'avenue

5 sciences les plus importantes de tout le monde
trouvent l'ouvrage qu'il veut; / Banque,
plusieurs maisons très considérables et
tout cela s'est fait dans l'espace de
trois ans. Maintenant si vos connaissances
le font vous devez marcher sans
crainte, bon même que vous n'aient
point d'icorromus. Le sol est de
une qualité; j'en obtiens des lots des
gouvernement, il fait maintenant s'éloque
sur les bords de qualité supérieure.

J'ai confiance que ces renseignements
vous donneront satisfaction.

Reprenez de vos vœux bientôt

Je demeure

Wm D. Derrin

D. B. Derrin

Clôt de Compte

Folio. _____ Macamic, 30/6/24 — 102 —

N^o Div. de l'Ind. Animale
s/d M. A. W. Giard

SHERBROOKE

Doit à ALEX. J. RIOUX,

Conditions: _____ MACAMIC _____

Juin	18	Voyage à St-Mathias pour avertir le gardien du tau- reau Riverside Champion de le mettre sur les chars	5.00	
		Prêt du dit taureau, de Macamic à Vilmontel	7.30	
		TOTAL	12.30	
		RECU paiement le 16/9/24		
		<i>RF</i>		



La Gerdonnerie de Makamik

ZOEL PAQUETTE,

PROP.

MAKAMIK, ABITIBI. - BOITE POSTALE 173

MAKAMIK, ABITIBI.

Sept 4

1925

Monsieur. A. J. Rioux Agronome

Officiel Makamik

Cher Monsieur

Par la presente lettre veuillez prendre mon application pour l'octroi de la ferme Avicole de demonstration de notre localite comme se croit avoir les aptitudes et les qualites voulues pour remplir les conditions de votre contrat regardant l'elevage de la volaille et le maintien du poulailler et par ce qui regarde les references et bien mon installation et mon succes jusqu'a date parle par eux meme donc je sollicite votre appui pour cette faveur et maudigra beaucoup en maordant la dite Octroi

Je vous remercie d'avance et demeure
votre tout devoue

Zoel Paquette

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DE LA
PROVINCE DE QUÉBEC

SERVICE DE LA GRANDE CULTURE

QUÉBEC, le 4 mai 1928

M. Alex.-J. Rioux,
Agronome-Officiel,
Macamic, ABITIBI.

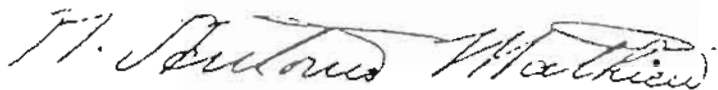
Agronome de Macamic
Reçu
MAY 8 - 1928

Cher monsieur,

Dès que la circulation pourra
se faire en auto entre AMOS et Macamic, je vous prie
de m'en informer.

Je demeure,

Votre bien dévoué,
Le Directeur des champs de démonstration,



Antonio Mathieu,
Agriculture, N.B.A. - L'Épave, QUÉBEC, P.Q.

-----Macamic, 16 mai
N.-Antonio Mathieu.

Routes en bon état entre LaReine et Macamic. Rivières
débordent Macamic et Taachereau. Impossible passer.

ALEX. J. RIOUX .

LETTRE DU COMITÉ DE COLONISATION DE MAKAMIK

R.V. J.-Z. Tremblay, prés.

Alex.-J. Rioux, sec.

Makamik, 25 août 1923

Monsieur J.-A. Ouellette, prêtre
Directeur des Missionnaires
colonisateurs du Dominion
353, rue Craig Ouest
Montréal P.Q.

Monsieur le Directeur,

Nous avons vu avec plaisir que votre organisation grandissait rapidement. Nous avons appris, lors de votre passage à Makamik, tout le bien qu'elle peut faire à notre pays, et plus particulièrement à notre province. Au près de tous les berceaux, il convient de formuler des vœux : nous souhaitons à votre organisation naissante, sur laquelle nous aimons compter, un progrès toujours plus grand. Ce progrès, elle l'obtiendra sûrement, car elle a pour patrons Nos Seigneurs les Évêques et S.G. monseigneur Hallé pour supérieur. Son but attire les sympathies de tous ceux qui veulent arrêter l'exode extravagant de nos compatriotes. Votre oeuvre est nationale. C'est pourquoi sa naissance a été saluée avec enthousiasme. Eussiez-vous été seul pour l'entreprendre que vous eussiez rencontré autant de bonne volonté, mais nous voyons se grouper autour d'elle des âmes d'élite qui veulent seconder vos efforts et se dépenser avec vous. C'est alors que nous avons compris que vous pouviez faire quelque chose de grand, grand par l'étendue de votre oeuvre aussi bien que par la nature de l'oeuvre elle-même, qui est religieuse en même temps que nationale.

Il a été formé ici un comité actif. Il se compose de quatorze membres : un président, monsieur l'abbé J.-Z. Tremblay, curé de la paroisse; deux vice-présidents, monsieur l'abbé J.-Napoléon Lévesque, curé de Saint-Mathias et monsieur L.-Napoléon Boisclair, cultivateur et maire de la paroisse; un secrétaire-archiviste, monsieur Alex.-J. Rioux, agronome de la région et dix directeurs : messieurs Pierre Gélinas, cultivateur et maire du village, Joseph-A. Rioux, notaire, J.-Samuel Marcotte, inspecteur forestier, Louis Champoux, industriel, Omer Boisclair, cultivateur, Philibert-D. Cossette, marchand et commerçant, Alexandre Laliberté, marchand et industriel, Paul Baril, industriel, Joseph Lemoine, cultivateur et François Paquin, cultivateur.

Ce comité tient à vous communiquer quelques notes qui pourront vous aider à connaître mieux cette partie de la région de l'Abitibi.

Le mot Makamik, que plusieurs écrivent Macamic (avec deux c) sous prétexte que la primitive orthographe rappelle trop l'origine algonkienne de ce nom, devrait conserver ses K, pour rappeler cette origine : il est dans la légende que ces sauvages de la région, en arrivant près du lac qui a laissé son nom au village actuel sis sur ses bords, se sont écriés : "Makamik", c'est-à-dire, étonnant, beau. En effet, il est beau de voir cette nappe d'eau de plus de trente milles de contour, renfermée au milieu d'une plaine des plus fertiles.

Le premier colon arriva à Makamik à l'automne 1913. Il était originaire de l'Aroostook. Il y passa l'hiver seul et s'occupait à la chasse avec les sauvages d'alors. Les premières familles arrivèrent au printemps de 1914, au nombre de quatre. En 1915, on y comptait une population de 98 âmes. Jusqu'alors, cette mission était desservie par monsieur l'abbé J.-F. Boisvert, curé actuel de Privat. Monsieur l'abbé Z. Ménard fut le premier curé de Makamik, en 1916, où l'on comptait 225 âmes. Il arriva en septembre et occupa son poste jusqu'en mai 1917. Monsieur l'abbé J.-Z. Tremblay, curé actuel, lui succéda le 1^{er} septembre de la même année. À la fin de cette année, la population était de 700 âmes.

La paroisse fut érigée canoniquement le 19 octobre 1917, sous le vocable de Saint-Jean-l'Évangéliste. Elle est située dans la municipalité des cantons unis de Royal-Roussillon et de Poularies, municipalité érigée le 14 juin 1918. La municipalité du village a été érigée en 1919. Cette paroisse possède tous les éléments qui lui promettent de devenir un des centres les plus importants de la région.

Son territoire est limité au nord par la paroisse de Saint-Mathias-de-Roussillon, sa fille, érigée au mois d'août 1922. Au sud, par la mission de Sainte-Rose-de-Poularies, qui formera bientôt une paroisse indépendante de sa mère, Makamik. Cette jeune paroisse, cette mission et deux autres missions, une à l'est de Saint-Mathias, Languedoc, et l'autre à l'ouest, Saint-Albert, sont actuellement desservies par monsieur l'abbé J.-Napoléon Lévesque. À l'est de Makamik se trouve la paroisse Saint-Jude-d'Authier et à l'ouest, la paroisse Saint-André-de-La Sarre. Entre cette dernière et Makamik, il y a place pour un autre centre. Il y a actuellement un petit poste qui porte le nom de Colombourg.

Les scieries placées au centre du village, dont deux sont les plus importantes de la région, sont en pleine activité. Elles donnent à Makamik l'aspect d'un petit centre industriel, tandis que l'action est beaucoup plus dirigée vers la campagne, au point que les ouvriers se font très rares au village.

Notre sol se compose d'une argile très fertile, recouverte d'une couche d'humus, ce qui en fait une terre homogène, assez perméable, sensible aux engrais et propice à la grande culture quand la couche d'humus a été mélangée à l'argile par la charrue. Les derniers excursionnistes ont remarqué que la qualité de la terre du bassin du lac Makamik était de beaucoup supérieure à celle du reste de la région. C'est d'ailleurs un fait admis aujourd'hui par tous ceux qui ont visité toute la région, fait corroboré par l'expérience des expositions agricoles tenues dans toute la région et surtout par le rapport officiel de l'agronome de la région qui a évalué la récolte de la paroisse de Makamik en 1922 à 155 184,75 \$, la classant ainsi la première de toute la région. La récolte d'avoine a été de 50 905 boisseaux; celle de l'orge, de 2 876; celle du blé, de 205; celle des pois de 325; celle du sarrasin, de 165; celle du lin, de 25; celle des pommes de terre, de 21 400; celle des légumes, de 5 730; celle du foin, de 1 488 tonnes; celle de la paille, de 2 725 et celle des fourrages verts, de 910 tonnes.

La sécheresse du printemps avait inspiré certaines craintes, mais les dernières pluies ont donné de tels résultats que les plus pessimistes n'ont plus aucune raison de s'alarmer. La récolte, comme par le passé, nous réserve d'heureuses surprises.

Au dire de monsieur le Curé, actuellement en visite de paroisse, les colons sont tous heureux et contents; l'espoir remplit tous les coeurs. La crise est passée et le colon, plus expérimenté, regarde l'avenir avec confiance.

Le commerce du bois annonce pour le colon un hiver prospère qui rétablira l'équilibre de ses finances. Il est à souhaiter que le colon sache profiter de l'aubaine qui lui est offerte; il réparera ainsi la brèche que la crise a faite. Nous en comptons cependant qui n'ont pu résister, ceux-là se voient trop endettés pour marcher de l'avant et seraient heureux de pouvoir vendre le lot qu'ils possèdent pour en acquérir un autre à de meilleures conditions, où ils pourraient, avec du travail et de la persévérance, acquérir de nouveau le commencement d'aisance dont ils jouissaient sur leur premier lot et se débarrasser de leurs dettes.

Il faut dire à tous les compatriotes qui ont des fils à établir de tourner leur regard vers cette partie des terres neuves qui ne demandent, pour donner une fortune, que des bras et un peu de courage. À ceux-là surtout qui possèdent quelques milliers de dollars ou qui peinent sur des terres légères, rocailleuses et montagneuses, ils trouveront de bonnes occasions d'acquérir à Makamik, près du village, des terres argileuses et humifères, en partie défrichées et bâties, pour la modique somme de 2 000,00 \$ à 4 000,00 \$. Qu'ils ne manquent pas cette occasion d'établir leurs fils au milieu de braves Canadiens, heureux de voir leur nombre s'accroître.

C'est sur ces nouveaux venus que nous comptons pour faire de l'Abitibi une région vraiment agricole. Leurs frères ont fait la première trouée dans des circonstances parfois pénibles, leur tâche fut belle et noble! Aujourd'hui, la région est transformée. Le gouvernement a construit des routes qui relient entre elles toutes les paroisses et permettent de se rendre de La Reine à Senneterre en automobile.

De plus, le gouvernement accorde encore des taux réduits sur les chemins de fer, ce qui encourage celui qui vient visiter l'Abitibi ou s'y établir.

Le futur colon s'intéresse naturellement aux conditions de la vie, aux marchés où il pourra écouler ses produits. Vous pourrez lui dire, Monsieur le Directeur, qu'à Makamik, il sera voisin d'un centre minier où il pourra se rendre par une voie de terre qui s'ouvre cette année; les travaux commenceront le 27 courant. D'ici un mois, les prospecteurs et les détenteurs de **claims** pourront se rendre sur leurs propriétés de gisements miniers à Destor. Le chemin se poursuivra incessamment jusqu'à Rouyn. Le canton Destor est situé à 15 milles de Makamik, celui de Rouyn, à 35. Tel que dit précédemment, notre sol se prête éminemment bien à la grande culture. Il en découle donc que l'industrie laitière, à elle seule, fournira à nos colons le meilleur marché pour écouler ses produits, en les réduisant le plus possible : lait, beurre et fromage.

Nous avons à vous offrir, Monsieur le Directeur, pour vos clients, de bonnes terres d'argile et des mines.

Le comité de colonisation de Makamik

Par J.-Alex Rioux, secrétaire-archiviste



Retour d'une exposition agricole par la rivière Lois



Première exposition du Cercle des fermières en 1923

VOYAGE ÉPIQUE DE 270 VACHES

En 1929, on pouvait lire en grande manchette dans les journaux que la Shawinigan Power Co. entreprenait la construction d'un barrage à la tête du lac Taureau; ce barrage allait engloutir à tout jamais une paroisse sise au nord de Saint-Michel-des-Saints dans le comté de Berthier. En effet, la paroisse du Lac Ignace disparut et ses habitants durent émigrer, quelques-uns en Abitibi, dans les paroisses de Saint-Lambert-de-Desmeloizes, d'autres à La Reine, Dupuy et Makamik. Le curé J.-Z. Tremblay, bouleversé jusqu'au plus profond de son être par cette tragédie, décida, en accord avec l'agronome Rioux, de se rendre dans cette paroisse afin de faire du recrutement pour le Nord-Ouest du Québec et ajouter de nouveaux paroissiens à son village.

Le 20 octobre 1929, ils quittent Makamik et le 22 de ce même mois, ils sont au Lac Ignace. Le curé de ladite paroisse organise des veillées où à son aise, de sa voix tremblotante et perçante, il tâche de persuader ces colons de venir en Abitibi où la bonne terre neuve et riche ne leur ferait pas défaut.

Dix colons seulement sont embrigadés. Tout en causant, ces colons offrent au curé Tremblay leurs bêtes à cornes. Combien en avez-vous, demande-t-il à l'un d'eux? -- Quatre, monsieur le curé. À un autre, combien en as-tu à vendre? - Cinq, monsieur le curé. Le curé Tremblay, sur les conseils de l'agronome Rioux, achète, puis achète des bêtes à cornes, en l'occurrence, des vaches. Le soir, avant de se mettre au lit, le curé et l'agronome font le calcul de leur achat : 270 vaches. Aucune communication ferroviaire! Aucun camion pour ce transport! Un choix restait : faire un trajet de 65 milles à pied, par un chemin montagneux et rocailleux.

Dès le lendemain très tôt, on met en marche ce troupeau... "Quand on y pense, nous disait monsieur le curé Tremblay, c'est à se demander si on n'était pas un peu fou dans ce temps-là. C'était une bonne folie, en tout cas, la folie des vaches."

Le voyage de ces masses triangulaires dura 6 jours. Même si de solides gaillards nous accompagnaient, nous dit le curé, la tâche nous apparut désespérée à plusieurs reprises, et souvent, on se demandait avec combien de bêtes on atteindrait Sainte-Élisabeth-de-Joliette. Le soir, un champ clôturé, appartenant à un pauvre cultivateur, servait de pacage à nos bêtes. On ne pouvait pas prévenir notre type car il n'aurait jamais voulu nous autoriser; alors vers la brunante, ouvrant la barrière sur un pâturage, sans crier gare, on enfilait cette caravane... Que de jurons ne se sont-ils pas dits! Mais les gars avaient eu ordre du curé de ne rien dire. "Le pasteur donne sa vie pour son troupeau, pas vrai les gars?"

Le lendemain matin, à l'aube, on se mettait en route après avoir bien soigné le troupeau. C'est seulement le matin que le curé Tremblay réapparaissait, ayant disparu la veille, avant l'entrée des vaches dans le nouveau pâturage.

Ainsi s'effectuait le truc du coucher; le soir, le troupeau visitait son hôte, et le curé se retirait; le lendemain matin, le troupeau quittait son hôte en saluant, par un long beuglement, et le curé survenait, excusait ses gars et payait les dommages.

Enfin, après six jours et six nuits, la caravane arrive à Sainte-Élisabeth. La population de ce village avait vite été mise au courant de ce pique-nique. Bien plus, ils avaient aménagé un immense champ, afin de recevoir avec une politesse exquise, ces rares visiteuses.

Une journée suffit pour mettre ces bêtes à bord de réels chars à vaches. Quatre gars du curé Tremblay montent aussi afin de surveiller, et la mangeaille et les discussions encornées. Le 28 octobre, on part pour Makamik, sous les applaudissements de la population de Sainte-Élisabeth, saluant et encourageant, non les hôtes bruyants, mais bien ces vaillants qui n'avaient pas craint cette aventure quasi unique dans l'histoire du pays.

Monsieur le curé avait pris la diligence la veille, en partance pour Makamik. Heureux fut-il d'annoncer à ses gens de Makamik l'achat de ces vaches, et surtout de vanter le courage de ces gens qui avaient su affronter les fatigues et les risques d'une telle randonnée. Mais l'avenir de la paroisse était tellement lié à cette épopée rustique! Quel curé et quel agronome!

Après la messe, le dur travail de la vente ou de la réclamation par quelques-uns de telle ou telle bête, commença. Vers 9 h du soir, chacun avait pris possession de son bien et l'avait conduit à l'étable le plus tôt possible, afin de replumer ces trois ou quatre bêtes pour qui un tel voyage n'avait pas été de nature à faire arrondir. De plus, les cailloux et le chiendent du lac Ignace n'étaient certes pas un mets idéal pour faciliter l'embonpoint.

Nous avons trouvé important de relater ce fait, car réellement, depuis cette arrivée, ce fut pour la paroisse le point de départ d'un grand mouvement agricole en Abitibi, dû en grande partie à l'arrivée de ces nouvelles "colonnes", qui n'hésitèrent point à donner le meilleur d'elles-mêmes, favorisées qu'elles étaient maintenant par de verts et riches pâturages.

Peut-être nous sommes-nous allongés beaucoup trop sur ce voyage nouveau genre, d'un curé, d'un agronome, de quatre ou cinq gaillards et de ces vaches aimées.

Source : Regards sur Makamik

CHEVAUX IMPORTÉS EN 1929

Une recherche nous apprend qu'une vérification démontre que 96 chevaux ont été importés à La Reine, 32 à La Sarre, 220 à Macamic et vingt à Taschereau, soit un total de 368 bêtes. En comptant 175,00 \$ comme prix moyen payé par les cultivateurs pour chaque cheval, nous arrivons au chiffre alarmant de 64 400,00 \$. Ce prix de 175,00 \$ est certainement un peu en bas de la moyenne.

QUELQUES FAITS HISTORIQUES DE NOTRE AGRICULTURE

Monsieur Jean-Marie Leclair a été le premier agronome officiel de l'Abitibi. Il est arrivé à Amos le 4 octobre 1914. Sa mission consistait à faire de la prospection agricole, à prélever des échantillons de terre pour soumettre à l'analyse chimique et physique et à préparer des cultures démonstratives pour l'année suivante. Monsieur Leclair va ensuite pratiquer sa profession dans le comté de Québec pour revenir en Abitibi au printemps 1915. Son principal travail consiste alors à distribuer des graines de semence aux colons et à établir des champs de démonstration dans les principaux centres qui portaient alors des noms barbares, mentionnons Harricanaw, Peter Brown, Molesworth, Okikodasik, Wabakin, Nottaway, etc. Une partie de son temps fut aussi employée à prélever de nouveaux échantillons de terre et à les faire analyser. Il passa encore l'hiver 1915-1916 à Québec.

Revenu au printemps 1916, il s'occupa à nouveau de distribuer des graines de semence aux colons et de diriger des expériences sur une douzaine de champs de démonstration. À l'automne, il déménage son bureau à Macamic où il passe l'hiver.

Le 6 avril 1917, un aide lui était adjoint en la personne de monsieur Alex-J. Rioux, agronome actuel de ce district, qui l'aide jusqu'au milieu de novembre pour revenir au printemps 1918 et lui prêter encore son concours jusqu'à la mi-novembre. Nomination de monsieur Alex-J. Rioux le 9 juin 1920 pour y continuer l'oeuvre de son prédécesseur.

Le 16 mars 1929, monsieur F.-X. Gosselin entrait en fonction comme assistant-agronome à Macamic, poste qu'il occupe jusqu'au 25 juin 1930, pour devenir surveillant des stations d'illustrations du nord du Québec et de l'Ontario, avec résidence à Kapuskasing, Ontario.

CERCLES AGRICOLES

Le premier cercle agricole de l'Abitibi fut fondé à Amos en 1914. Les cercles agricoles de Macamic, de La Sarre et de La Reine furent fondés en 1915.

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

Cinq sociétés coopératives ont été organisées en 1917-1918, ce sont celles d'Amos, de Privat, de Macamic, de La Sarre et de La Reine.

CERCLES DES FERMIERES

Le premier cercle des Fermières de l'Abitibi a été fondé à Macamic, au commencement de l'année 1921. Un deuxième cercle a été fondé à La Sarre, le 3 décembre 1922. Le troisième cercle a été fondé à Taschereau le 29 octobre 1930.

SOCIÉTÉS AVICOLES

Le Progrès avicole de Macamic, première organisation avicole de l'Abitibi, a été fondé le 30 août 1924. Le 6 décembre 1925, cette association fut réorganisée sous le nom de l'Union des éleveurs de volailles de Macamic et le 25 octobre 1931, elle fut de nouveau réorganisée sous le nom de Club avicole de Macamic.



Coopérative agricole de Macamic

LA FERME

LA VIE SUR LA FERME EN ABITIBI DU DÉBUT À NOS JOURS

La vie sur la ferme au début de la colonie fut plus difficile et plus ardue qu'ailleurs dans la province pour plusieurs facteurs.

En premier lieu, l'éloignement. Un seul moyen de communication : le chemin de fer; le train, au début, ne faisait que deux voyages par semaine sur cet immense territoire de l'Abitibi, sans routes carrossables. Les rivières étaient les principales artères, qui malheureusement coulaient toutes vers le nord. La plupart des gens venaient de la ville. Le plus souvent, ils arrivaient sans le sou et avec peu de bagages.

Sur leur lot, ils ont commencé à défricher, à couper le bois pour bâtir des camps pour loger la famille, avec comme instruments la hache et le godendard. De leurs mains, ils ont arraché les souches pour s'agrandir, semé un peu de grains et récolté du foin pour nourrir les quelques bêtes qu'ils avaient. Avec les boeufs, ils arrachaient les souches les plus nuisibles et le travail était lent. Quelques-uns avaient une ou deux vaches pour le lait et la crème, ce qui aidait à nourrir la famille. La plupart d'entre eux optèrent pour les chevaux, c'était beaucoup plus rapide et polyvalent. On s'en servait pour faire les sorties et les travaux sur la terre et en forêt. Après quelques années, ils pouvaient garder plus d'animaux (vaches, porcs et poulets). On trayait les vaches à la main. Avec le séparateur, on recueillait la crème qui était mise dans des bidons et qu'on descendait dans un puits pour la conserver, en attendant de la porter à la beurrerie de Macamic qui a ouvert ses portes à la fin des années 1920 et qui a été en opération jusqu'aux années 1970. La machinerie agricole était rare et le climat nordique venait souvent contrer et anéantir, par une gelée tardive ou hâtive, semences ou récoltes. Tout le travail se faisait à la main, à la maison comme à l'étable.

À la maison, le poêle à cuisiner chauffait au bois. Les commodités étaient rares. Le linge se lavait à la main dans une cuvette avec planche à laver et savon fait à la maison, de cendre et de caustique. Sans toilette, la plupart des gens charroyaient l'eau avec les seaux du puits, d'autres, la minorité, avaient la pompe à l'eau. Imaginez, tout le travail avec les enfants qui arrivaient tous les ans, sans commodités. Tout était fait à la maison et à la main: le pain, la couture, les tricots, le tissage, etc. L'hiver arrivé, les hommes partaient pour les chantiers et les femmes continuaient à faire la besogne, le train de l'étable comme on disait dans ce temps-là. L'hiver, seules à la maison, elles continuaient leurs tâches familières, en plus d'élever les enfants. En un mot, elles faisaient tout fonctionner durant l'absence du mari; étable et maison.

Vers la fin des années 1940, un semblant de modernisme arriva sur les fermes. Les buteurs faisaient reculer les broussailles; de gigantesques tracteurs tirant d'énormes charrues éventraient la terre; les pelles mécaniques traçaient de larges cicatrices sur des kilomètres pour drainer les terres agricoles. Le reste de la vieille forêt disparaissait devant ce dernier assaut.

Les fermes, petites et grandes, se mécanisèrent; le tracteur avait remplacé le cheval. Les trayeuses mécaniques avaient remplacé les mains dans la traite des vaches. L'électrification rurale va remplacer une foule de travaux qui se faisaient à la main par toute la maisonnée. À la maison, des appareils électriques aident la ménagère. Le pompage de l'eau pour les animaux est remplacé par l'écureur automatique. C'est ainsi que l'agriculture connaît un nouvel essor avec l'électrification. Les chemins s'améliorent. Les services médicaux sont plus adéquats, des hôpitaux s'érigent, des écoles même des écoles d'agriculture pour la formation de nouveaux cultivateurs font leur apparition. Une nouvelle génération voyait le jour et l'agriculture devenait une profession.

Aujourd'hui, le long de nos routes, nous voyons s'élever vers le ciel de hauts silos pour le fourrage. Maintenant, les fermiers ont opté pour les silos horizontaux qu'on appelle les silos "saucisses", très efficaces, faciles à monter et peu coûteux.

À la fin des années 1970, la région a subi un déclin très marqué en agriculture. Beaucoup de fermes sont abandonnées à cause des salaires très élevés et de la facilité d'emploi en ville ou dans les secteurs forestiers et miniers. On quitte la terre. Autrefois, cette forêt qui pouvait être combinée à l'agriculture a été surexploitée sans vergogne et surestimée par nos bureaucrates gouvernementaux.

Aujourd'hui, notre forêt est malade et elle agonise. Dans notre région, nous avons des sols fertiles, mais le climat ne semble pas toujours correspondre à nos besoins. Il faut s'ajuster au climat parce que celui-ci ne peut s'ajuster à nous. Il faut se placer dans l'optique qu'une région qui n'a pas d'agriculture peut disparaître. L'agriculture, au niveau mondial, est la base du genre humain. Pourquoi n'en ferions-nous pas notre pivot principal, chez nous, où pourraient graviter toutes les autres activités de notre société? On pourrait dire avec fierté : "Je me nourris avec des produits de chez nous : boeufs, porcs, poulets, oeufs, beurre, lait, crème, fromage, légumes, etc". Pourquoi ne ferions-nous pas un garde-manger dans ce coin de pays?

L'agriculture est devenue, de nos jours, une industrie et même une profession pour celui qui la pratique. Comme dans beaucoup d'industries, il y a des étapes à franchir. Si elles étaient mises en évidence chez nous, ça créerait beaucoup d'emplois, surtout dans le domaine des viandes. Nous pourrions devenir autosuffisants dans le secteur alimentaire dans la région. C'est avec fierté qu'on pourrait inviter les grands de ce monde et leur prouver que nous sommes capables de faire quelque chose de bon.

L'agriculture dans notre coin de pays a encore sa place.

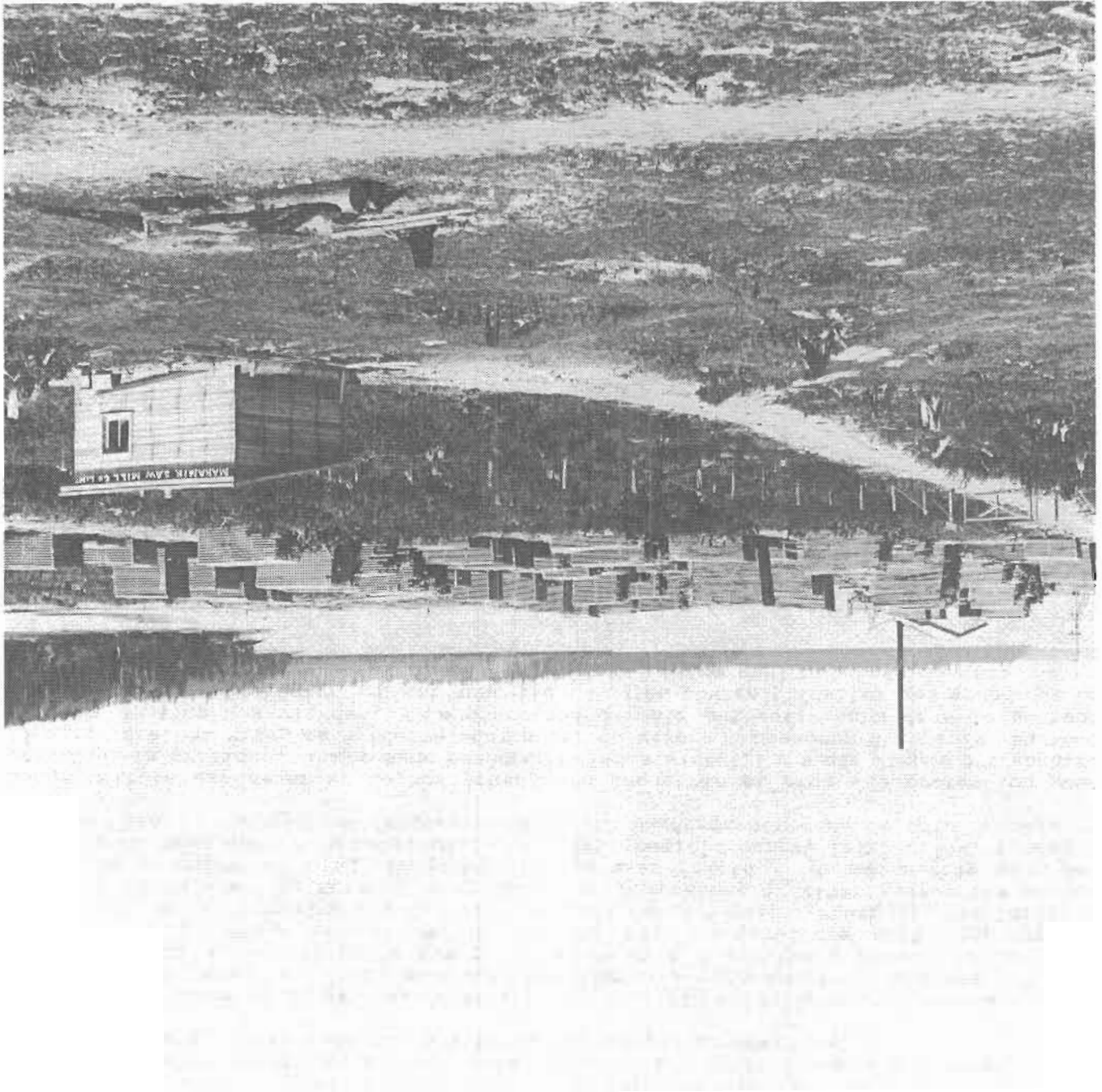
Un ancien cultivateur, L.M.

Mai 1991.



Peu importe la condition des chemins, on est prêt à prendre la route

Voici le 1^{er} moulin à scie de messieurs Louis-Napoléon et Elphège Boisclair. Il portait le nom de Makamik Saw Mill Co. Ltd. Il fut construit au printemps 1915, sur les rives du lac Macamic, sur le site actuel du Chalet Multi-Services. Malheureusement, il brûla le 21 mars 1918, causant la mort du gardien monsieur Félix Dumas. Ce fut l'une des premières scieries de la région.



LES INDUSTRIES

L. N. BOISCLAIR,
PRÉSIDENT

ELPHEGE BOISCLAIR
SECRETARE

The Makamik Saw Mill Co. Ltd.

Fabricants de Bois de Sciage

Bois de Charpente et Bois préparé de tous genres, Etc., Etc.

Makamik, Que. 1er aout, 1916
(Comité de l'outlet)

VENDU A Télésphère Charité,

ORDRE NO

CONDITIONS Comptant (Intérêts @ 8% après date.)

16	1915						
16	août	Sciage 2392 pds bois scié @	\$5.00	\$11.96			
11	sept	" 1222 "		6.41			
16	sept	" 267 "		1.34			
1	oct.	" 2902 "		14.51			
5	"	" 368 "		1.84			
2	nov.	" 5188 "		25.94			
		45 bâtons de dynamite	0.105	5.64			
		Salaires de M. Ludger Sevigny 6 hrs.	2.25	1.35			68.69
		Cr. par					
		Contr'acomptes Salaires dus scieur bacul cassé	\$3.00	Bal. 19.65			20.25
				.60			
		Balance due à La Cie.		\$48.44			\$48.44
L. N. BOISCLAIR. a/c.							
1	1915						
	juin	2111 lbs. de foin pressé @	\$16.00	16.89			
		3375 " Avoine	.02	67.50			
		600 " Patates (10) minots	.50	5.00			
		6000 lbs. X \$71.00 transport		21.60			
		20000 fret					
		3 Chaises # 20	.70	2.10			
		1 paire d'attelle		3.00			
							\$116.09
		Cr. par					
		chèque en a/c.					100.00
		Balance due à L. N. B.					16.09
		Montant		\$04.53			

LA GARE DE MACAMIC

MACAMIC, CENTRE DE SERVICES DE L'OUEST ABITIBIEN HISTORIQUE, SOUVENIRS ET ANECDOTES

(Source : Groupe de Communication Pat.)

Macamic prend forme en 1914 autour des premières scieries établies à la jonction du National Transcontinental, du lac Macamic et de la rivière Lois. Cette position stratégique et la qualité du site incitent, en 1915, le gouvernement du Québec à choisir cet emplacement comme centre de la colonisation du canton Royal-Roussillon. Ce lieu est alors désigné à juste titre sous le nom de Royal-Roussillon. Avec le déménagement de la gare d'Hatherly en 1916, puis l'organisation de la municipalité de paroisse de Saint-Jean-de-Macamic en 1918, le centre de colonisation va prendre son essor. La municipalité qui regroupe le village et les établissements des cantons de Royal-Roussillon et de Poularies compte alors plus de 700 personnes. La population de Macamic est suffisante en 1919 pour justifier la création d'une municipalité de village. Un territoire de 640 acres est délimité pour former cette municipalité. La partie rurale de Macamic devient alors la municipalité des cantons unis de Royal-Roussillon et Poularies. L'arrivée de près de 300 familles dans le canton et la croissance remarquable de ses scieries vont faire rapidement de Macamic la principale localité de l'Abitibi. En 1921, la population de Macamic se chiffre à 2 022 habitants, soit 1 104 pour le village et 918 pour la municipalité de paroisse. À cette date, Amos compte 1 488 habitants, La Sarre 1 400, La Reine 925, Taschereau 850 et Barraute 695. Macamic connaît, au cours des années 1920, une période de grande prospérité.

Le village, qui s'est organisé autour de sa gare et de l'église, possède déjà en 1928 un couvent, dix écoles de rang, une banque, une dizaine de commerces, une beurrerie et six scieries. Les scieries, la Pontiac, La Lois Lumber et Laliberté et Cie, sont à l'origine du développement du village. Déjà, Macamic commence à jouer un rôle de centre de services pour les nouvelles paroisses fondées durant cette décennie dans les cantons voisins. Saint-Janvier-de-Chazel, Saint-Mathias-d'Authier-Nord et Sainte-Rose-de-Poularies sont à peine organisées et dépendent en bonne partie de Macamic pour leurs approvisionnements. L'agronome, Alexandre Rioux, peut ainsi parler en 1922 de Saint-Mathias comme de la fille de Macamic et de Sainte-Rose comme d'une paroisse qui sera bientôt indépendante de sa mère. Ces paroisses, établies à l'intérieur des terres, sont éloignées du Transcontinental. Comme toutes les paroisses abitibiennes, elles ont besoin du chemin de fer pour grandir. Macamic, grâce à sa gare, deviendra naturellement le pôle d'attraction.

Les commerces et la beurrerie de Macamic profiteront donc de ces marchés pour étendre leurs activités. L'influence de Macamic s'étend, à l'époque, à Authier et à Sainte-Claire-de-Colombourg.



La gare de Makamik

Encore une fois, la gare constitue un rouage vital du développement économique de Macamic. Les principaux marchands du village, comme messieurs Philibert Cossotte et Tétreault et Cie, peuvent étendre leurs activités aux localités environnantes grâce au grand entrepôt de la gare qui permet la livraison de marchandises en vrac. "...La station, c'était pour les petits colis et les passagers. S'il y avait de gros colis, ils étaient déchargés à l'entrepôt. Il pouvait y avoir 35 à 40 wagons stationnés en avant l'un de l'autre. On allait à la station prendre la clé de notre wagon pour le décharger", nous dit monsieur Jean-Paul Bergeron. Monsieur Lucien LaCasse, qui a travaillé pour messieurs Philibert Cossotte et A. Tétreault et Cie avant d'opérer son propre commerce, nous confirme l'ampleur du trafic de marchandises à l'entrepôt de la gare de Macamic :

"...On pouvait acheter un wagon de mélasse dans lequel il y avait vingt tonnes de 100 gallons de mélasse. On achetait un wagon de grain, de moulée, de farine. Ça rentrait par wagon complet. Ça s'en allait à la voie d'évitement de l'entrepôt où on déchargeait avec des chevaux. On apportait la marchandise au magasin dans nos grands hangars. En hiver, des marchandises pouvaient geler, comme les bananes ou les tomates. Ça venait par express et il fallait être au chemin de fer à l'arrivée du train... De plus, Macamic bénéficie, à partir de 1923, du chemin de pénétration vers le camp minier de Rouyn. Beaucoup de prospecteurs et d'ouvriers transitent par la gare de Macamic pour gagner la nouvelle zone minière. Avant que soit construit en 1927 l'embranchement ferroviaire entre Taschereau et Rouyn-Noranda, c'est Notre-Dame-du-Nord au Témiscamingue, Kirkland Lake en Ontario et surtout Macamic qui approvisionnent le camp minier où, en 1925, plus de 600 hommes sont déjà au travail. "...La gare était importante quand le chemin de Rouyn s'est ouvert.

Il y avait des charretiers qui ne faisaient que transporter à Rouyn des bagages, des poches de farine et de sucre, des quartiers de boeufs", se rappelle monsieur Romuald Morissette. Ce chemin deviendra en 1927 la première route reliant l'Abitibi du Transcontinental à la région minière et consolidera la position de Macamic comme carrefour de communication entre l'ouest abitibien et Rouyn-Noranda. Les liens commerciaux entre Macamic et ce grand centre minier ne cesseront par la suite de se développer.

Macamic, avec 2 050 habitants, forme à la fin des années 1920 un des plus gros centres de l'Abitibi dont la prospérité repose sur ses scieries, ses magasins généraux et les fermes du canton de Royal-Roussillon qui atteignent à ce moment-là une taille suffisante pour alimenter la buanderie du village. La vie collective s'est organisée autour de la gare et du chemin de fer qui constituera pendant longtemps le seul lien entre Macamic et les autres villages de l'Abitibi et le sud de la province. Les pionniers de Macamic peuvent nous décrire l'importance de la gare dans la vie quotidienne des premiers habitants.

Madame Marie-Paule Bruneau nous dit que "...les gens qui attendaient de la visite d'en bas allaient à la gare pour attendre le train. On se fréquentait régulièrement, je me souviens que mon grand-père est venu de dix à quinze fois. Les députés, les ministres, les inspecteurs d'écoles, les surintendants de l'Instruction publique, les curés, tout ce monde voyageait par le train. C'était toujours plein. Les gens prenaient aussi le train pour aller travailler en Ontario. Ils allaient faire des emplettes à La Sarre ou à Taschereau par le train. On ne pouvait pas y aller par le chemin, il n'y en avait pas. Il y avait aussi des excursions les fins de semaine; c'était bon marché, alors les jeunes allaient en ville, à Québec ou à Montréal. Les gens organisaient aussi des pèlerinages à Sainte-Anne-de-Beaupré. Le train passait tous les jours; un train montant et un train descendant. Ils se rencontraient ici, à Taschereau ou à Senneterre. Les gens pouvaient descendre une journée et remonter le lendemain..." "...Si les gens devaient se rendre à Amos, il fallait qu'ils couchent là. Le lendemain, ils reprenaient le train. C'était régulier, c'était normal, c'était le transport du temps", confirme monsieur Lucien LaCasse. Ce dernier nous précise que la gare était aussi le lieu de rencontre des habitants. "...Un peu comme chez le cordonnier dans le temps, on s'en allait jaser là en attendant le courrier. Tous les jours, les gens allaient à la gare. Les enfants sortaient de l'école, puis attendaient que le train passe. Tout arrivait par là, il n'y avait pas d'autres moyens de transport."

Monsieur Éna Boisclair se souvient également de cette époque : "...Je me rappelle de monsieur Salomon Ruest avec son petit quatre roues qu'il approchait près du wagon de l'express pour prendre le courrier. Parfois sa petite voiture était pleine; les gens faisaient venir beaucoup de marchandises de chez Eaton ou Dupuis et Frères. Si la commande était grosse, les magasins la mettaient sur le train. La gare, c'était comme l'église, il n'y avait que ces endroits qui grouillaient d'activités..." Madame Bruneau va même plus loin en disant que : "...si on n'avait eu que l'église, sans la gare, il n'y aurait pas eu de monde. La gare a été le noeud de la paroisse de Macamic. Ça faisait partie de notre vie, c'était le rendez-vous, c'était la place à Baptiste pour jaser."

Macamic connaîtra, à partir de 1929 une longue période de déclin à la suite de la fermeture de ses scieries, suite à la crise économique. Le village perd, en moins de vingt ans, près de la moitié de sa population qui tombe de 1 104 habitants au recensement de 1921 à seulement 645 en 1941. Heureusement, l'agriculture du canton Royal-Roussillon atteint alors sa pleine maturité et vient en partie prendre la relève de l'industrie du sciage. Avec 1 132 personnes en 1931, la population de la municipalité de paroisse est, pour la première fois, plus élevée que celle du village.

Les plans de colonisation des années 1930 vont tant bien que mal réussir à maintenir l'économie du village et à consolider le monde rural de Macamic. L'apport de ces plans à l'économie de Macamic, c'est la scierie Bergeron qui produit du bois de construction pour les maisons de colons ou le marchand monsieur Philibert Cossette qui approvisionne, pour le ministère de la Colonisation, plusieurs des nouvelles paroisses de colonisation. La population de la région de Macamic chute tout de même de 2 050 habitants à 1 711 au cours des dix ans de crise économique, et ce, malgré le taux de natalité très élevé des familles abitibiennes.

Comme partout ailleurs en Abitibi, c'est la reprise de l'industrie du sciage et la productivité accrue du monde agricole qui viennent sortir Macamic du marasme économique. La population du village va pratiquement doubler entre 1941 et 1951, passant de 645 à 1 123 alors que celle de la municipalité de la paroisse reste stable. Au total, Macamic compte à cette date 2 637 résidents. C'est toutefois la croissance rapide de sa fonction de centre de services qui assure de façon la plus marquante la relance de l'économie à Macamic.

Ce qui nous a aidés ici, à Macamic, ce sont deux choses très vitales pour l'économie de notre ville, soit la construction du Centre hospitalier et la division du ministère des Transports", explique monsieur Gilles Carrier, qui fut trésorier de la municipalité pendant 23 ans; le député du temps y fut pour beaucoup. Monsieur Émile Lesage était notre député, un député du côté du parti au pouvoir. C'était un résident de Macamic et il voulait que Macamic soit sur la carte. Le sanatorium Saint-Jean et la division d'Abitibi-Ouest de la voirie gouvernementale vont donner, au cours des années 1950, une impulsion nouvelle à Macamic. Un inventaire économique et industriel réalisé par le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec nous donne un aperçu assez précis de la structure économique de Macamic durant cette décennie. La localité possède six entreprises d'importance. Les scieries Bergeron et Fils, Lambert et Gélinas et le planeur de bois de monsieur J.-P. Lambert donnent de l'emploi à une cinquantaine d'hommes. On trouve aussi l'usine de tuyaux de béton Lépine et Fils et la boulangerie Albert Sirois qui, en plus de la région de Macamic, dessert Authier, Saint-Mathias, Saint-Janvier, Sainte-Rose et Sainte-Claire. Le ministère recense aussi à Macamic dix-neuf commerces et plus d'une trentaine de petites entreprises de services.

Le sanatorium et la division régionale de la voirie sont toutefois de loin les deux plus gros employeurs. Ces deux institutions sont les grands responsables de la croissance démographique que connaît alors Macamic. La population passe en effet de 2 303 habitants en 1951 à 2 800 en 1961. Jamais la population ne sera aussi nombreuse et la structure économique aussi stable. Le statut de ville qu'obtient Macamic durant ces années vient éloquemment confirmer cet état de fait. La gare, même si elle a perdu son importance économique avec le développement du transport routier, demeure au coeur de la vie collective. Le secteur de la gare, avec son parc situé face à l'hôtel de ville, constitue le principal lieu de rassemblement de Macamic où les gens de la campagne rencontrent ceux du village. Monsieur Carrier nous dit que : "...le dimanche après la grand-messe, au petit kiosque près de la gare, il y avait un concert précédé

d'une parade des membres de la fanfare. Les pratiques se faisaient en haut de l'ancien hôtel de ville. Les musiciens allaient jouer quelques pièces devant la résidence du maire avant d'aller jouer au kiosque où ils jouaient une demi-heure ou une heure. Les gens se rassemblaient là après la messe. Tout le monde aimait ça, c'était la grand-messe, la fanfare et l'après-midi, le baseball".

Les profondes mutations vécues en Abitibi dans les secteurs agricole et forestier, à partir de 1960, ne seront pas sans effets négatifs sur les localités de la région qui, comme Macamic, dépendent en bonne partie des scieries et de l'agriculture.

En moins d'une quinzaine d'années, l'industrie du sciage périclité et disparaît complètement à Macamic, victime de l'inéluctable processus d'intégration et de concentration de l'industrie forestière. Le monde rural vit, lui aussi, des temps difficiles. On assiste au regroupement des fermes et à la mécanisation des modes de production. La concentration que connaît le secteur de la transformation entraîne la fermeture de la beurrerie de Macamic qui était en opération depuis 1925. Le nombre d'exploitations à Macamic baisse radicalement, passant de 170 en 1952 à une vingtaine en 1989. Le résultat le plus marquant de ces changements demeure le dépeuplement des rangs au profit de la ville.

Madame Marie-Paule Bruneau croit que la fermeture des neuf écoles de rang que comptait encore Macamic a accéléré cet exode. "...Quand on a fermé les écoles de rang pour amener les enfants par transport à Macamic dans les grandes écoles, cela a beaucoup dérangé les cultivateurs. Les gens sont venus en ville pour se rapprocher des services, surtout les personnes âgées..." La ville de Macamic connaît donc depuis les années 1960 une croissance régulière de sa population avec le développement de sa fonction de centre de services qui s'est concrétisée avec la construction d'une école secondaire polyvalente, d'un centre récréatif et l'implantation d'organismes de services à la collectivité. L'aménagement urbain a fait des progrès énormes avec le pavage et l'éclairage des rues, la modernisation du réseau d'aqueducs et d'égouts, la construction d'une usine de filtration et d'un nouvel hôtel de ville, le développement de nouveaux quartiers résidentiels et l'élaboration d'un plan directeur d'urbanisme. Cependant, la baisse toute aussi régulière de la population de la municipalité de paroisse fait que la région de Macamic a connu une perte nette de 400 personnes au cours des derniers vingt ans. En 1986, la région de Macamic regroupait 2 409 habitants. Macamic, tout comme à ses débuts, affirme encore aujourd'hui son dynamisme.

LA GARE DE MACAMIC, UN SITE HISTORIQUE

La synthèse historique qui précède permet de mieux saisir le rôle déterminant joué par les gares du National Transcontinental dans le peuplement et le développement de l'Abitibi. La gare du chemin de fer se trouve en effet au coeur de la vie économique et sociale des premiers villages qui s'organisent en Abitibi à la fin des années 1910. Le déménagement, en 1916, de la gare d'Hatherly sur le site du village de Macamic vient confirmer qu'il n'y a pas, à l'époque, de village viable en Abitibi sans une gare.

UN SITE HISTORIQUE À CLASSER

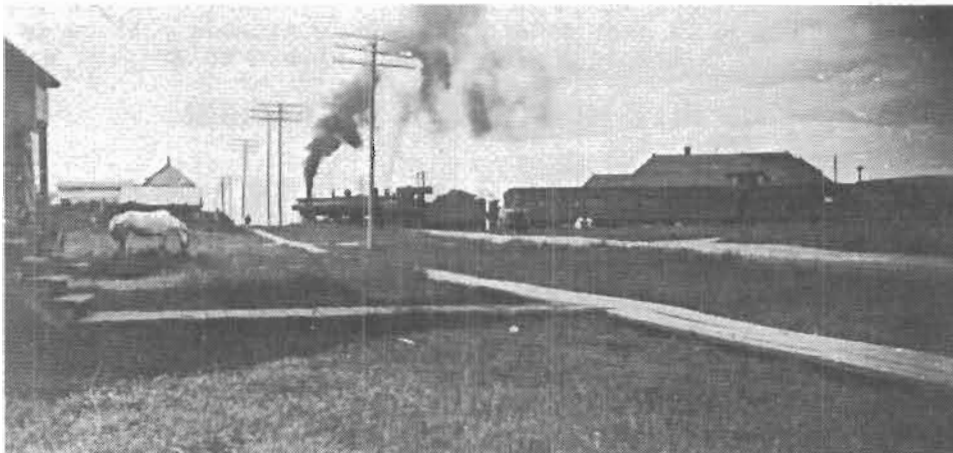
La gare de Macamic possède une valeur documentaire indéniable tant en terme d'ancienneté qu'en terme de signification historique. Notre étude sur la gare de Macamic révèle bien la valeur de témoignage et de symbole de la gare dans le développement des premiers centres de colonisation de l'Abitibi. La gare de Macamic est l'une des plus vieilles de l'Abitibi et le degré d'authenticité du bâtiment en fait le témoin fidèle des quatorze gares construites en Abitibi par les contracteurs de la Commission du National Transcontinental. Les modifications subies par la gare n'ont pas fondamentalement altéré son architecture, si on la compare aux gares de La Sarre et d'Amos. La gare de Macamic est sans contredit la gare d'époque qui a le mieux traversé l'épreuve du temps. Ken Goslett qui a effectué en 1985 un inventaire de l'état physique des gares de l'Abitibi fait en marge de son rapport le commentaire suivant sur cette gare : "Or the stations of this type in Northern Quebec, this one is the best". Cependant, ce bâtiment nécessite à moyen terme des travaux de restauration si l'on ne veut pas assister à l'irréversible dégradation qu'a vécue la gare d'Authier.

La gare de Macamic est également celle dont l'environnement immédiat est le plus riche en ancienneté et en signification historique. "Cette gare, située en plein centre de Macamic, se trouve vis-à-vis un bâtiment d'accompagnement et par ce fait, constitue un des rares ensembles associés au chemin de fer que nous ayons remarqués en parcourant la couverture aérienne du macro-inventaire", constatent en 1982 Andrée Ruel et Barbara Salomon de Friedberg dans leur analyse typologique des gares de chemins de fer au Québec. Cet arrondissement comprend aussi le parc adjacent et son kiosque où la fanfare de Macamic a fait les beaux dimanches des gens du village et de la campagne.

L'intérêt de la communauté de Macamic envers sa gare est indéniable depuis les premières rumeurs de fermeture en 1982. Les Filles d'Isabelle se préoccupèrent dès ce moment de conserver ce bâtiment et d'en faire un lieu de rencontres. L'attachement de la population envers la gare et son désir de la préserver se sont concrétisés en 1989 dans la résolution no. C89-3363 de la Ville de Macamic, citant la gare comme monument historique conformément à la section 3 du chapitre IV de la Loi sur les biens culturels du Québec. Le travail du comité de valorisation des biens culturels de Macamic témoigne également de la détermination du milieu à conserver la gare comme monument historique et de lui redonner vie comme centre d'interprétation et d'animation. La gare de Macamic répond donc aux principaux critères établis par le ministère des Affaires culturelles du Québec pour évaluer l'opportunité d'attribuer un statut juridique à un bien culturel.

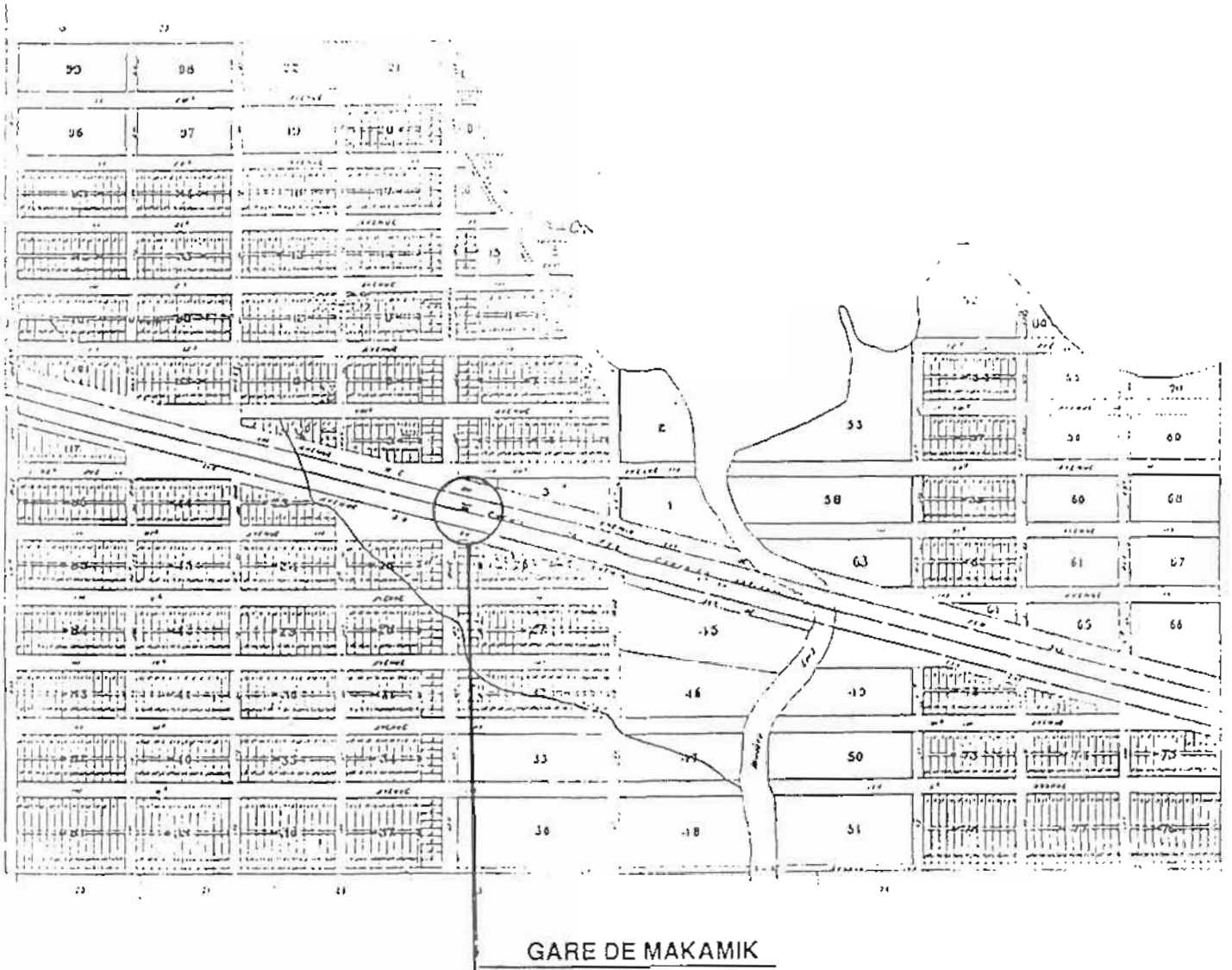
UN CONCEPT D'INTERPRÉTATION À DÉVELOPPER

La gare de Macamic possède indubitablement un potentiel d'interprétation unique en Abitibi. Le bon état physique de ce bâtiment de chemin de fer, sa situation au coeur de l'arrondissement historique de Macamic et la présence d'un parc adjacent constituent des atouts intéressants. La gare de Macamic doit être considérée comme un site-témoin représentatif des gares du National Transcontinental en Abitibi, à la fois comme bâtiment industriel, comme pivot du développement socio-économique des villages et comme lieu de rencontres des collectivités locales. Macamic doit être considéré comme un village-témoin reflétant la dynamique du développement agro-forestier de l'Abitibi, grâce au transcontinental. Les objectifs et la thématique d'interprétation doivent découler de cette approche de mise en valeur, car la gare de Macamic sera sans aucun doute le seul site historique de l'Abitibi à aborder le thème du rôle du chemin de fer et de la gare dans le peuplement et le développement de la région abitibienne. Le site de la gare doit d'autre part être considéré comme le centre vivant d'un arrondissement rayonnant vers des lieux de détente, d'animation et d'interprétation à garder. Nous pensons ici au site du pont couvert du 2^e et 3^e Rang, à l'église ou au parc en voie d'aménagement près du lac Macamic et de l'embouchure de la rivière Lois.



L'arrivée du train

LE VILLAGE DE MACAMIC 1924

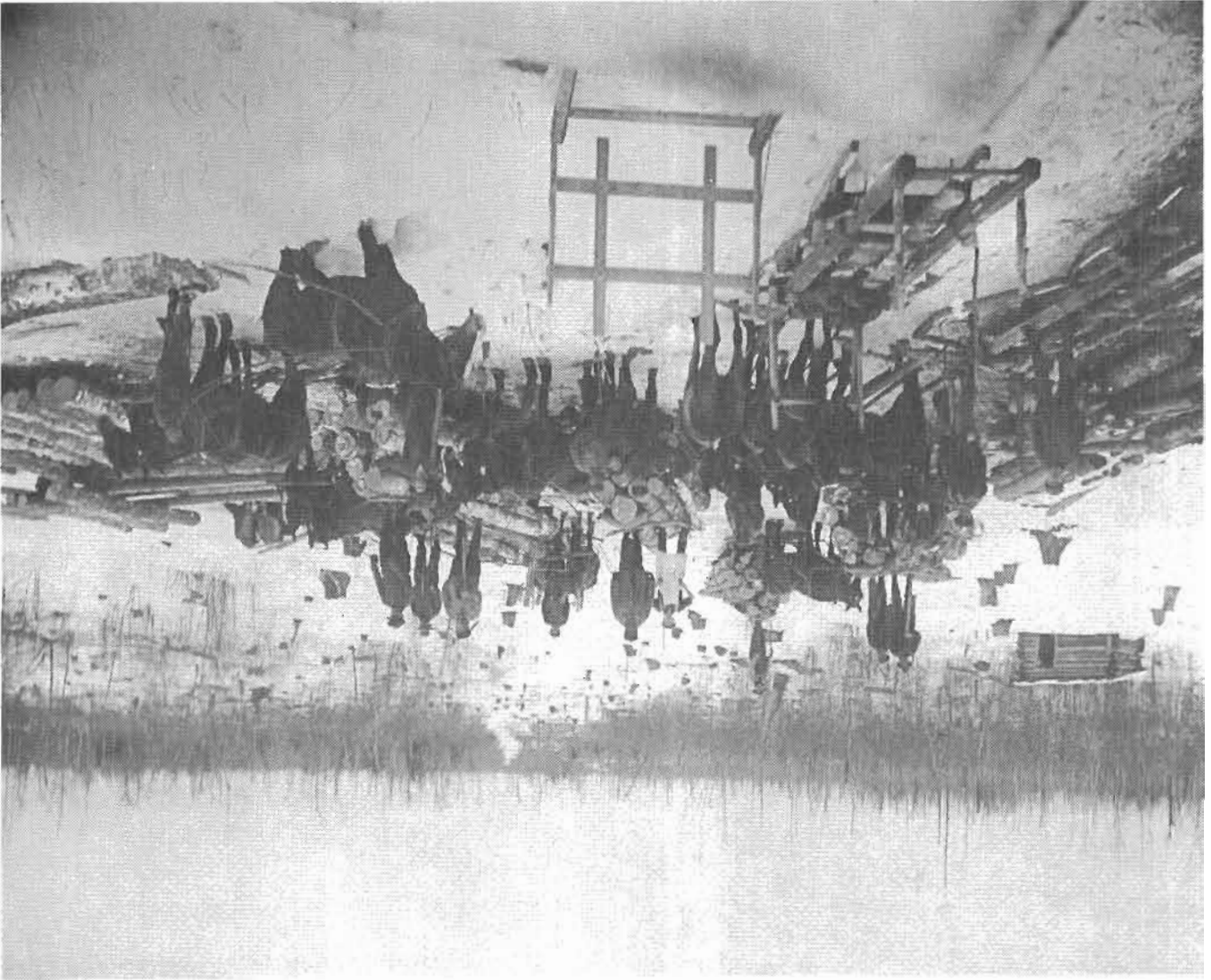


SAVIEZ-VOUS QUE...

En 1918, à Macamic, une compagnie fait souscrire des fonds pour utiliser les déchets des moulins à scie pour les transformer en briquettes économiques.

En 1925, une terrible épreuve, un incendie, affligea encore une fois la population de Makamik; une trentaine de familles furent chassées de leurs demeures.





Chantier de bois en 1915, dans le 2^e Rang sur le lot d'Elphège Bascclair.

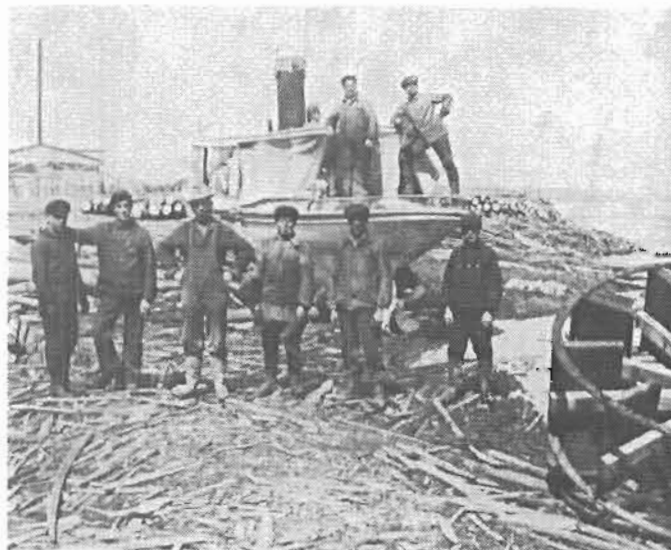
Le bois était bûché et la terre défrichée par la même occasion

1919

Photographié avec l'Alligateur, bateau qui trainait les raphits de bois sur le lac Macamic pour les apporter au moulin à scie qu'on peut voir en arrière-plan.

De gauche à droite: Messieurs Bilodeau, Napoléon Guévin, Omer Hébert, Hamel, Éna Boisclair.

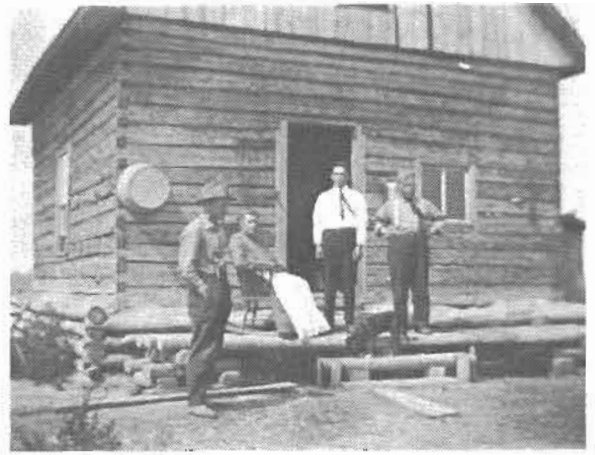
En haut: Messieurs Drouin, Antonie Hébert.



Transport du bois à l'ancienne. On peut facilement juger de la qualité du bois.



Moulin à scie



Camp de la rivière 10^e Rang , monsieur Joseph Beaudoin, madame Félix Beaudoin, monsieur Omer Beaudoin, monsieur Félix Beaudoin



LE SANATORIUM DE MAKAMIK

1948

Le 30 mai 1948, il y eut bénédiction de la pierre angulaire du sanatorium de Makamik.

Étaient présents à cette cérémonie : messieurs Maurice Duplessis, chef du gouvernement; le chanoine Zamilda Tremblay, curé de la paroisse Saint-Jean-l'Évangéliste de Makamik; Albini Paquette, ministre de la Santé; Antonio Barrette, ministre du Travail; Paul Beaulieu, ministre du Commerce et de l'Industrie; Émile Lesage, député de l'Abitibi-Ouest à l'Assemblée législative; Nil Larivière, député du Témiscamingue à l'Assemblée législative;

lesquels, avec le président du sanatorium, signèrent le document attestant de ce fait en la présence d'une foule considérable.

Le sanatorium de Makamik est un hôpital destiné aux tuberculeux. À son ouverture, il comptait 150 lits et il était pourvu des meilleurs appareils utilisés en thérapie et en chirurgie.

Conçu selon les plus hauts principes d'hygiène admis de nos jours, il fut construit de matériaux à l'épreuve du feu; il repose sur des fondations de béton armé (entrées dans le roc).

Une aile mesurant 75 pieds de longueur, 43 pieds de largeur et 80 pieds de hauteur loge la chapelle, l'auditorium et la chaufferie.

Il fut construit par les entrepreneurs Simard & Frères d'Amos, selon les plans des architectes associés messieurs Pierre Rinfret et Étienne Bégin.

Les administrateurs du sanatorium se sont constitués en compagnie, incorporée sous la raison sociale de **Sanatorium de Makamik**; en 1948, le comité se composait : messieurs Jacques Bouchard, président; Raoul Chamberland, vice-président; Léopold Larouche, secrétaire; le chanoine Zamilda Tremblay, directeur; Eugène Lambert, directeur.



Le Centre hospitalier Saint-Jean

LE CENTRE HOSPITALIER SAINT-JEAN DE MACAMIC INAUGURE SON BASSIN THÉRAPEUTIQUE

C'est aujourd'hui (27 mai 1980) que débutera l'utilisation du bassin thérapeutique du Centre hospitalier Saint-Jean de Macamic.

Construit au coût de 336 000,00 \$, argent pris à même les surplus d'opérations budgétaires antérieures, le bassin fait partie de l'équipement du service de physiothérapie.

Dans un premier temps, l'utilisation de ce bassin sera réservée aux bénéficiaires du Centre hospitalier et aux clients de la Commission de la santé et sécurité au travail, l'ancienne C.A.T.

Tout au long de l'été, l'administration du Centre hospitalier Saint-Jean veut évaluer le taux d'utilisation. Cette première analyse permettra de savoir dans quelle mesure il est possible d'ouvrir les portes au public pour l'utilisation de cet équipement.

Le directeur général, monsieur Jacques Célinas, a déclaré que l'utilisation en soirée devrait se faire à partir d'une prise en charge par des groupes. Ce bassin thérapeutique est l'endroit idéal pour des cours de natation dans un secteur de la région où les piscines couvertes sont encore inexistantes.

Source : Article de La Frontière



LE CENTRE HOSPITALIER SAINT-JEAN DE MACAMIC

QUARANTE ANNÉES DE CONTINUITÉ RICHE D'UN PASSÉ INSIGNE, BÂTI SOLIDEMENT

Riche de plus de quarante années, bâti solidement d'une continuité remarquable, résultant de la croyance manifeste en l'oeuvre de ses bâtisseurs, le Centre hospitalier Saint-Jean, depuis 1950, a toujours servi une clientèle nécessitant des soins et des services de longue durée.

Le permis d'exploitation d'origine a été émis pour recevoir 205 personnes atteintes de tuberculose. La régression marquée de cette maladie a fait naître la transformation graduelle du sanatorium Saint-Jean. L'établissement peut maintenant accueillir 237 personnes dans son bloc principal avec l'addition de 32 lits en Centre d'accueil. Il peut, de plus, accueillir dans son pavillon, douze personnes âgées en légère perte d'autonomie. La persévérance vers l'atteinte d'objectifs d'excellence, la clairvoyance dans les moyens pour les atteindre et le sentiment d'appartenance de notre personnel ont fait que cette continuité soit demeurée.

Ces années de continuité sont également marquées par la permanence de ceux qui y ont oeuvré ou qui y oeuvrent encore, que ce soit au niveau du conseil d'administration ou de la direction, de même qu'au niveau des membres du personnel. Ceci a donc favorisé et permis de mieux développer la culture et les valeurs de l'établissement et de préparer son avenir en regard de l'évolution suscitée par la réforme des services de santé. Cette réforme, élaborée en 1974, confirmait la prise en charge du système de santé et des services sociaux pour le gouvernement du Québec et voyait naître les Conseils régionaux.

Bien que chacune des années ait nécessité une évolution dans nos approches et dans notre vision des soins de santé et de bien-être en soins prolongés, c'est au cours de la décennie 1970-1980 que se réalise la nouvelle philosophie et que se dessine notre véritable mission d'offrir des soins et des services d'hébergement gériatrique et de réadaptation à des personnes en perte d'autonomie fonctionnelle ou cognitive, de procurer un environnement normalisant à une clientèle déficiente intellectuelle et d'assurer les services de réadaptation en externe par le biais de la physiothérapie et de l'ergothérapie.

L'arrivée en masse, en 1978, d'une clientèle portant un handicap intellectuel a fait que nous avons développé des expertises intéressantes pour cette catégorie de bénéficiaires. De plus, des services complémentaires s'ajoutent, tels la physiothérapie, l'ergothérapie, l'hydrothérapie, la diétothérapie, l'inhalothérapie, la rééducation spécialisée et le service des loisirs. Associée à l'équipe médicale grandissante, aux spécialistes consultants plus nombreux et aux intervenants des soins infirmiers, l'équipe multidisciplinaire prend pied. On développe l'approche des soins intégraux dans sa globalité bio-psycho-sociale.

Le concept environnemental joue également un rôle prépondérant, tant dans l'allure bien conservée des bâtisses que dans les infrastructures améliorées et les nombreux espaces verts aménagés et paysagers. Les équipements ont été renouvelés selon l'évolution des technologies des temps modernes et permettent d'ajouter à la qualité des services dispensés.

Animés du même esprit, nous développons de nouvelles expertises au cours des années 1980 avec l'arrivée des services d'hébergement et d'assistance (centre d'accueil), d'une unité de psychogériatrie et des services en pavillon. Arrivent de plus les services de dentisterie et de podiatrie.

À l'aube de la décennie actuelle, le cap est maintenu vers une vision renouvelée de la gériatrie avec l'ouverture en 1990 d'une unité de moyen séjour ou de dépannage pour des personnes nécessitant des programmes plus intenses de réadaptation ou posant des problèmes d'orientation vers le milieu le plus adéquat à leur condition, dans la

perspective surtout de les maintenir dans leur milieu naturel. Notre implication au plan régional dans le projet de désinstitutionnalisation pour les handicapés intellectuels, projet mis de l'avant par l'actuel gouvernement, témoigne bien de nos préoccupations en ce sens.

Que de chemin parcouru depuis le temps où notre rôle consistait surtout à héberger, à offrir des services plus médicalisés et à consoler au besoin. La nouvelle philosophie ne s'est pas réalisée spontanément. Il a fallu observer, analyser, consulter, proposer et, graduellement, amorcer les changements de mentalité. L'éloignement a nécessité que nous formions très souvent le personnel sur place.

Les sessions d'étude, les cours, les conférences, les stages, les visites inter-établissements de même que les congés supportés pour études ont permis de parfaire les spécialités, de répondre à certaines aspirations professionnelles ou de carrière et de développer un sens du devoir et d'appartenance peu commun.

MISSION ACCOMPLIE

Et l'oeuvre des bâtisseurs se continue par le biais de l'actuel conseil d'administration et le reflet d'une direction dynamique et d'un personnel engagé. Elle se continue à travers l'attachement qu'ont les bénéficiaires envers notre établissement en le désignant comme étant leur chez eux.

MERCI à tous ceux qui ont contribué à bâtir notre mission. À ceux d'abord qui en ont été les pionniers, nous leur devons reconnaissance et déférence. Ils ont assuré la permanence d'une saine gestion et ont véhiculé dans le réseau hospitalier et le public en général, l'image d'efficacité, de rationalité, de serviabilité et de respectabilité de notre institution.

HOMMAGE particulier à monsieur Émile Lesage, conseiller législatif et député de l'Abitibi, d'avoir été, à l'époque de notre fondation, le promoteur et l'artisan de l'implantation du sanatorium Saint-Jean de Macamic, avec le concours et la complicité du curé J.-Zamilda Tremblay, de messieurs Jacques Bouchard et Raoul Chamberland et des autres membres fondateurs.

MERCI au Conseil régional de la Santé et des Services sociaux qui nous représente aux différents paliers provinciaux et régionaux, aux autres partenaires du réseau, aux membres du Conseil d'administration, aux différentes directions, aux cadres, au personnel et aux bénévoles. Votre oeuvre est bien vivante.

Avec le quarantième anniversaire du Centre hospitalier Saint-Jean, souligné en 1990, l'établissement a tourné une page importante de son histoire, convaincu que son passé sera toujours garant de son avenir.

Le président du conseil d'administration

Le directeur général

EXPOSITION DES OEUVRES DE MARC-AURÈLE FORTIN LE CENTRE HOSPITALIER SAINT-JEAN A REÇU AU MOINS 2 000 VISITEURS

Le Centre hospitalier Saint-Jean de Macamic a reçu au moins 2 000 visiteurs lors de l'exposition tenue les 11-12-13 septembre 1987, d'une trentaine d'oeuvres de Marc-Aurèle Fortin. Cette exposition, organisée en collaboration avec le musée Marc-Aurèle Fortin, avait pour but de rappeler que le peintre a vécu les trois dernières années de sa vie (1967 à 1970) au Centre hospitalier Saint-Jean. Monsieur René Buisson, président de la Fondation ainsi que du musée Marc-Aurèle Fortin, a remis une plaque-souvenir au président du conseil d'administration du Centre hospitalier, monsieur Yvan Dessureault, en présence du directeur général, monsieur Jacques Gélinas. La scène est croquée devant deux des plus belles toiles du peintre à bicyclette, comme le chante si bien l'artiste Jean Lapointe.

Source : L'Écho/mardi 22 septembre 1987



MINISTÈRE DES TRANSPORTS DISTRICT 88 - MACAMIC

Le district de Macamic du ministère des Transports du Québec est en opération depuis 1949. Avant cette date, il constituait un sous-centre du district d'Amos.

Le district de Macamic est responsable des ressources consacrées à la construction, à l'entretien et à l'exploitation des infrastructures de transport sur son territoire.

Un parc de matériel important est à la disposition du district pour la construction et l'entretien des infrastructures de transport. Le territoire couvert par le district est le suivant :

Borné au sud par les limites sud des municipalités de Roquemaure subdivision, Gallichan subdivision, Sainte-Germaine-de-Boulé subdivision, Poularies subdivision, Taschereau subdivision et Launay canton;

Borné à l'est par les limites est des cantons de Launay, Guyenne, Ligneris, Céloron, Carqueville, Rainboth et Varennes;

Borné au nord et nord-est par la rivière Harricana;

Borné à l'ouest par la limite entre les provinces de l'Ontario et du Québec.

Le réseau routier représente 1 428 kilomètres dont 411 sont pavés.

Ses installations actuelles sont constituées d'un bureau de district, d'un atelier mécanique, d'un bureau de contremaîtres et chefs d'équipe, d'une station centrale (magasin), auxquels sont annexés une salle de travaux au jet de sable, un garage pour l'outillage d'hiver, un entrepôt général et un igloo pour le chlorure de sodium (sel). L'atelier mécanique est équipé d'une salle de peinture et le district de Macamic a la responsabilité d'effectuer tous les travaux de peinture des véhicules du ministère des Transports de la région d'Abitibi-Témiscamingue (Rouyn, Amos, Ville-Marie, Macamic).

Ses effectifs permanents sont de 70 personnes; durant la saison d'été, l'embauche de personnel peut atteindre 80 employés saisonniers.

Le district de Macamic est reconnu provincialement comme un district **formateur**. Plusieurs employés ayant oeuvré au district ont fait leur marque et occupent des postes importants, tels sous-ministre, directeur, etc.

La qualité des ressources humaines constitue donc la première valeur de notre district et nous sommes, par ailleurs, fiers de représenter le district de Macamic à travers la province.

Le chef de district,
Michel Rochon, ing.

Ministère des Transports :
vue aérienne en 1954,
avant ses installations
actuelles



Bureau actuel

Pavage de la rue Principale



ÉQUIPEMENT HYDRAULIQUE BORÉAL INC. HISTORIQUE DE LA COMPAGNIE

Le 1^{er} décembre 1973, la compagnie débutait ses opérations sous la raison sociale de Boréal enr. Ses principales activités étaient l'usinage et la soudure de pièces générales.

Le 26 juin 1974, elle continuait toujours ses opérations sous la raison sociale de Équipement Hydraulique Boréal inc., devenait ainsi une compagnie constituée.

De cette constitution, Équipement Hydraulique Boréal inc. fait l'acquisition de nouveaux locaux et d'équipements plus modernes afin de mieux servir sa clientèle toujours grandissante. C'est alors qu'elle se spécialise dans la fabrication de cylindres hydrauliques et d'équipements forestiers tout en produisant des pièces pour les moulins à scie et les moulins à papier.

En 1984, Équipement Hydraulique Boréal inc. s'associe à Scierie Taschereau inc. En 1987, elle devient la propriété de Tembec inc.

Profitant du cycle économique favorable du milieu des années 1980, la direction a pris la décision d'agrandir les locaux afin de pouvoir obtenir des contrats qui nous échappaient, faute d'espace. La compagnie prit possession des locaux en septembre 1988 après y avoir investi plus de 750 000,00 \$. L'équipe compte alors 25 travailleurs.

Équipement Hydraulique Boréal inc. travaille maintenant dans les domaines suivants : équipements forestiers, cylindres hydrauliques et à air, pièces de rechange d'usine, équipements miniers, réparations générales. Deux personnes qui occupent des postes de travail C.A.O. contribuent à la production de l'usine. Un centre d'usinage à contrôle numérique (F.A.O.) est présentement en cours de réalisation, un autre investissement de 500 000,00 \$.

C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme et d'optimisme que chez Équipement Hydraulique Boréal inc., nous entrevoyons l'avenir pour nos clients et nos employés.



DOCUMENT OFFICIEL



DEPARTEMENT DU SECRETAIRE DE LA PROVINCE
QUEBEC

1316/37

le 14 mai, 1937.

M. Emile Girardin,
1985 est, rue Rachel,
Montréal.

Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du
9 courant, transmettant une copie de la déclaration
de fondation de la Caisse populaire de Macamic, comté
d'Abitibi, en date du 8 mai, 1937, que nous déposons
dans nos archives.

Veillez me croire,

Votre tout dévoué,

Armand Dica

Sous-secrétaire suppléant de la province

/DG



DESJARDINS L'INCROYABLE FORCE DE LA COOPÉRATION

"L'an mille neuf cent trente-sept, ce huitième jour de mai, à une assemblée tenue après convocation des paroissiens de Macamic et à la suite d'une conférence publique donnée par Émile Girardin, représentant de l'Union régionale de Montréal, il fut décidé de fonder, en vertu de la Loi des syndicats coopératifs du Québec, une société d'épargne et de crédit sous le nom de LA CAISSE POPULAIRE DE MACAMIC, et la déclaration de fondation ayant été signée conjointement aux prescriptions de la susdite loi". (Assemblée générale annuelle premier registre de la Caisse Populaire de Macamic, 1937).

Plusieurs résidents dont messieurs Antonio Barbin, Joseph Bastien, Arthur Bettez, Adolphe, Elphège, Éna, Évariste, Henri, Napoléon et Roger Boisclair, Donat et Ferdinand Deschênes, Ernest et Léonide Dessureault, Donat Dumont, Josaphat Dussault, Adjutor Guénard, Gaspard Morin, Romuald Morissette, Arthur St-Amant et Onil Trudel fondèrent cette société d'épargne et de crédit.

Monsieur Arthur Lesage fut le premier à occuper le poste de gérant au moment de la fondation, le 8 mai 1937.

Ces fondateurs regroupèrent 60 sociétaires pour recueillir les premiers fonds de la caisse et un an plus tard, on comptait un actif de 7 146,83 \$. Aujourd'hui, avec plus de 3 500 membres, on compte un actif de 26 000,00 \$.

Le premier local de la Caisse populaire en 1937 était situé dans l'une des parties de la Coopérative agricole, aujourd'hui résidence de monsieur Lucien LaCasse. Plus tard, suite au déménagement de la Coopérative en 1947, la caisse emboîta le pas et s'établit à l'intérieur des nouveaux locaux de la Coopérative agricole, bâtiment qui est encore situé près de la gare et du chemin de fer. Le site actuel de la caisse remonte à 30 ans, soit en décembre 1962.

En 55 années de coopératisme, onze gérants et gérantes ont franchi le seuil de votre Caisse; ce sont messieurs Arthur Lesage, Lucien Bédard, mesdames Gilberte Lambert, Rose-Hélène Lépine, Germaine Chainé, Yvette Deslongchamps, Françoise Bergeron, messieurs Achille Hamel, Gérard Tremblay, Yvan Gagnon; le directeur actuel est monsieur Jean-Marc Dessureault.

QUELQUES FAITS RACONTÉS PAR LES DIRECTEURS ET LES DIRECTRICES DE LA CAISSE POPULAIRE DE MACAMIC

Troisième à prendre les commandes de la Caisse populaire en 1940, j'étais la première femme à occuper le poste de gérante. Ayant obtenu un brevet supérieur de l'École normale en 1933, j'ai occupé le poste de gérante pendant un an. Aujourd'hui, demeurant à Longueuil, je suis heureuse de savoir que la Caisse populaire de Macamic prend de plus en plus d'importance dans son milieu.

(Madame Gilberte Lambert-Roy)

Un fait à retenir : durant les années quarante, la Caisse populaire, qui ne mesurait que huit pieds carrés, reposait sur des bases solides car des souches sortaient du plancher du sous-sol de la bâtisse. À cette époque (1941-1947), j'étais la seule employée; j'officialiais donc à la fois comme gérante, caissière et secrétaire.

(Madame Rose-Hélène Lépine-Carufel)

La buisserie de Macamic était très active à cette période (1947-1950) et les jours de paie, il n'était pas rare d'y échanger des chèques pour une somme de 20 000 \$ la même journée. Une année, mon salaire était de un dixième de un pour cent de l'actif et les deux autres années, il était de 120,00 \$ par mois.

(Madame Germaine Chaîné-Allard)

J'ai eu une très bonne collaboration de la part des dirigeants ainsi que celle d'une amie ex-gérante. Je l'avoue, il m'a fallu bûcher, mais j'aimais beaucoup les mathématiques, j'ai réussi à passer au travers et dans ce temps-là (1950-1954), nous n'avions pas toujours la calculatrice; pour ma part, le travail était plus intéressant. C'est avec le trac que j'ai présidé la première assemblée publique. Monsieur Alcide Courcy, président, m'a bien soutenue et appuyée.

(Madame Yvette Deslongchamps-Ricard)

Étant membre du conseil d'administration depuis quelques années et personne ne voulant occuper le titre de gérant, j'acceptai ce poste le 1^{er} mai 1958, car trois jours plus tard, la Caisse populaire aurait dû fermer ses portes. J'ai débuté à ce poste avec un salaire de 135,00 \$ par mois, et c'est au cours de mon mandat que l'assurance-prêt Desjardins fit son apparition.

(Monsieur Achille Hamel)

En 1982, un potentiel énorme s'ouvrait devant nous, la Banque nationale du Canada ayant fermé ses portes un peu plus tôt, nous devions accroître notre part du marché, principalement au niveau du crédit commercial et institutionnel. J'avais l'avantage de travailler avec des gens qui connaissaient bien les besoins de leur communauté.

(Monsieur Yvan Gagnon)

BILAN SOCIAL

Conscient du rôle que notre caisse populaire doit jouer dans son milieu et soucieux de répondre aux attentes de ses sociétaires et de la population, la Caisse populaire de Macamic est heureuse de participer financièrement, dans différents domaines, à la vie sociale et communautaire de sa collectivité.

La participation financière de la Caisse, pour les trente premières années d'existence, s'est avérée plutôt mince étant donné le contexte social et économique de l'époque. Malgré tout, les dirigeants et dirigeantes ont su apporter, au cours de ces trente premières années, leurs capacités humaines pour répondre aux différents besoins du milieu.

À ses débuts, la Caisse populaire mettait l'accent sur son intérêt à se faire connaître. Sa création est justifiée par le fait que les compagnies de finances offraient des services à des taux très élevés. Cette création fut appréciée parce que la Caisse offrait des prêts à meilleurs taux que les autres institutions et de plus, elle incitait les gens à économiser.

Aujourd'hui, répondant à plusieurs demandes, la Caisse populaire de Macamic est fière de sa participation financière dans divers milieux :

ART ET CULTURE

Étant toujours intéressés à présenter à la population le travail qui se fait dans la région par des gens bien de chez nous, nous avons permis à des artistes de venir exposer leurs oeuvres dans nos locaux.

Notons aussi que plusieurs dons ont été offerts pour des festivités locales, des groupes de musique et de chant, en mentionnant un don important à l'Harmonie Abitibi pour l'achat de folios. Lors de la rénovation des locaux de la Caisse, il y a eu l'achat d'oeuvres d'artistes locaux pour la décoration intérieure.

ÉDUCATION

En 1985, le relancement de la Caisse scolaire est arrivé avec comme but premier d'enseigner aux jeunes de niveau primaire le sens de l'économie et la valeur de l'argent. Aujourd'hui, la Caisse scolaire compte 377 membres. La remise de prix de participation a grandement motivé les jeunes à l'importance de bien gérer leurs économies.

La Caisse populaire, étant consciente que nos jeunes sont la relève de demain, il devient primordial pour notre institution de participer à certaines activités qui contribuent à leur formation. Nous faisons ici un bref résumé des activités auxquelles la Caisse a participé financièrement, soit :

Depuis plusieurs années, l'école primaire participe assidûment au Concours international des Jeunes. L'école secondaire s'est jointe au concours, il y a sept ans. Leur participation s'est avérée fructueuse car au cours de ces nombreuses années, nous avons eu le privilège de compter plusieurs élèves qui ont remporté des premiers prix régionaux et nationaux.

Depuis quelques années, nous sommes impliqués dans la création d'emplois en embauchant des étudiants dans le cadre du programme Défi.

Échange interprovincial d'élèves de niveau secondaire pour parfaire leurs connaissances de la langue anglaise.

Visite culturelle des élèves de cinquième et sixième années à Québec et à Ottawa.

Don de guides pédagogiques aux écoles primaire et secondaire sur le sens de l'économie et la valeur de l'argent.

Participation annuelle à la fondation Girardin-Vaillancourt.

Participation à l'inauguration de nouveaux ateliers à la Commission scolaire Abitibi.

SANTÉ

En répondant à plusieurs demandes d'aide provenant d'associations ou de fondations, que ce soit pour les maladies du coeur ou pulmonaires, les maladies du rein ou le cancer, pour la paralysie cérébrale ou autres, on peut remarquer des employés, employées et dirigeants, dirigeantes donner de leur temps comme organisateurs, organisatrices ou comme membres.

SPORT

Du côté sportif, nous essayons de répondre aux besoins de la communauté dans les activités où nous retrouvons la plus grande participation de notre jeunesse et où, autant que possible, la collaboration des parents est rendue nécessaire. Les principales activités auxquelles notre Caisse a apporté sa contribution financière sont les suivantes :

Commandite de trophées lors de compétitions régionales de patinage artistique.

Commandite de trophées lors de tournois de hockey pré-novices.

Commanditaire principal avec les autres caisses du secteur ouest aux Jeux de l'Abitibi-Ouest.

Remise de dons ou prix de présence lors de différents événements sportifs.

Nous désirons souligner qu'à l'occasion du 75^e anniversaire de fondation de la ville de Macamic la Caisse populaire de Macamic, avec le support de la Fédération des Caisses Populaires Desjardins de l'Abitibi, est heureuse de participer au financement des Jeux d'hiver du Québec Finale régionale.

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Nous avons accordé une aide financière à plusieurs organismes à but non lucratif. Ces organismes sont locaux, régionaux et même provinciaux.

Comme dans tout domaine, nous pouvons constater que pour les personnes oeuvrant auprès du Mouvement Desjardins, le bénévolat est toujours très important et mérite d'être souligné et appuyé.

PARTICIPATION À LA VIE DU MILIEU

Dans ce secteur d'activités, nous tenons à souligner le dynamisme dont ont fait preuve les représentants de la ville de Macamic, les membres du comité industriel, l'Association des marchands et la population afin de se donner des structures pour permettre le développement de notre ville et apporter aux citoyens, des services plus nombreux et une meilleure qualité de vie.

Cette relance, qui remonte à 1984, a permis un engagement actif de la Caisse, c'est-à-dire, l'implication de celle-ci dans la stratégie de prise en main de la ville. Une collaboration aussi étroite entre une caisse populaire et un conseil municipal constitue une première, dont les résultats ont de quoi étonner.

D'ailleurs, cette participation a fait l'objet d'un reportage dans la Revue Desjardins de janvier 1986 et par la suite, dans le journal de renommée mondiale, le World Reporter.

Cette implication de la Caisse dans son milieu est rendue possible, par les sociétaires qui nous confient leurs épargnes et qui font appel à nos services, par les dirigeants bénévoles qui consacrent généreusement leur temps et leur compétence, par nos employés, employés qui s'efforcent de dispenser des services de qualité et d'informer convenablement les sociétaires avec courtoisie et professionnalisme.

En 1987, nous avons eu le plaisir de recevoir le président du Mouvement Desjardins, monsieur Claude Béland, à l'occasion du 50^e anniversaire de fondation de la Caisse populaire de Macamic. Cette activité spéciale a été soulignée par la présence de 400 dirigeants et dirigeantes des Caisses populaires Desjardins de l'Abitibi.

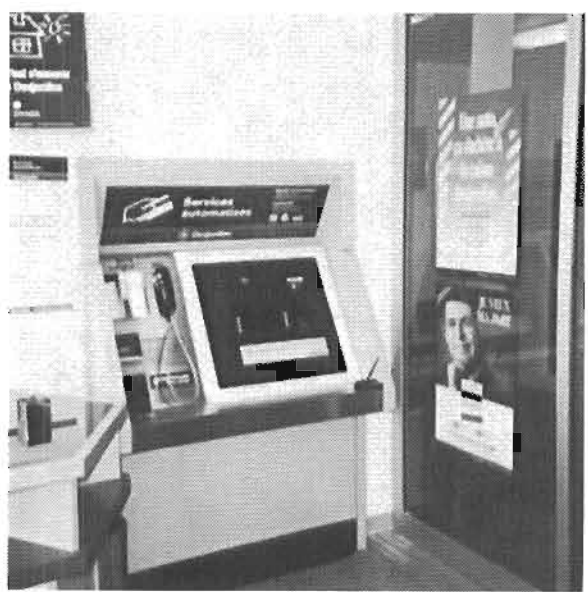
Comme mentionné au début, notre Caisse dispose aujourd'hui d'un actif de 26 000 \$ et compte 3 500 membres actifs; nous pouvons être fiers des résultats obtenus qui sont la consécration du travail fourni par les dirigeants, dirigeantes, employés et employées et qui témoignent de la confiance manifestée par les sociétaires de notre Caisse populaire.

La Caisse populaire de Macamic fait partie d'un vaste réseau de personnes et de moyens qu'est le Mouvement Desjardins. Des ressources humaines, bénévoles ou salariées, compétentes dans divers domaines et soutenues par des moyens physiques et technologiques raffinés lui permettent de relever quotidiennement les défis de l'excellence et de l'adaptation afin de fournir aux membres des services financiers de qualité à des conditions avantageuses.

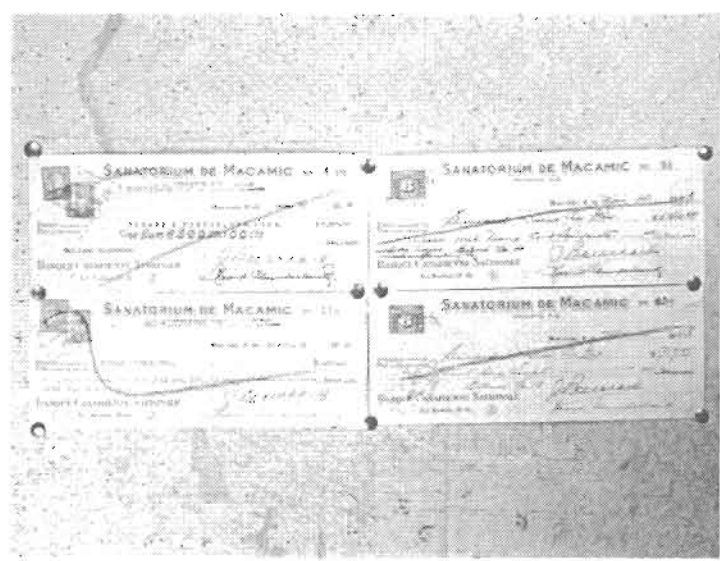
À l'occasion du 75^e anniversaire de la ville et de la paroisse de Macamic, les dirigeants, dirigeantes, employés, employées et membres de la Caisse populaire de Macamic désirent offrir leurs plus sincères félicitations et rendre un hommage particulier à tous ceux et celles qui, au cours des 75 premières années d'existence de la ville et de la paroisse de Macamic, ont contribué à son essor économique et à son implication dans le milieu.

Bravo à tous et à toutes.

Caisse populaire
Services automatisés



Chèques des années 1950





Banque Canadienne Nationale



10 Janvier 1958

Brind'Amour

\$ 43.55

[Handwritten signature]

100 DOLLARS

⑆0 200 ⑆006⑆

Macamic. 9 Sept 1958
Comté d'Abitibi, P. Q.

FOLIO 32
U. R.
Ouest-Québécois
6

La Caisse Populaire de Macamic
Société régie par la Loi sur les Syndicats Coopératifs de Québec

PAYEZ A L'ORDRE DE Francis Auger

Cent vingt-cinq 100 DOLLARS (\$125.00)

Service d'assurance-vie-Prêt

Nc. Roni Auger

Veuillez inscrire le folio de votre compte

F.Q.-233

LA CAISSE POPULAIRE DE

LA CAISSE POPULAIRE DE MACAMIC, COMTE D'ABITIBI-QUEBEC

Folio 128
13 Sept. 1958

Recu de paye

la somme de cent 100 Dollars, \$ 100.-

à déduire sur CAPITAL SOCIAL / ÉPARGNE

Edmond Belin

LES DIRIGEANTS, DIRIGEANTES DE LA CAISSE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	: Éric Poirier
Secrétaire	: Pierre Bourget
Administratrices	: Lise Ayotte Dianne Duchesne
Administrateur	: Joseph Thériault

LA COMMISSION DE CRÉDIT

Président	: Michel Rochon
Secrétaire	: Jacques Bastien
Commissaire	: Jeannette Boisclair

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Secrétaire	: Jocelyne Mélançon-Gauthier
Conseillers	: René Lemoine Lucien Depont

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAISSE

Jean-Marc Dessureault

LE PERSONNEL DE LA CAISSE

Directeur général	: Jean-Marc Dessureault
Directrice service courant et administratif	: Annette Lebel
Directrice service conseil	: François Marois

SERVICE CONSEIL

Agent conseil	: Johnny Roy
Agent conseil	: Lucie Michaud
Commis conseil	: Lina Lafrenière
Commis intermédiaire	: Madeleine Boucher

SERVICE COURANT

Commis senior	: Hélène Perron
Commis senior	: Sylvie Nadeau
Secrétaire-réceptionniste	: Marie-Hélène Gagné
Caissière	: Louise Baillargeon
Caissière	: Jeannine Marineau
Caissière	: Jeanne Lépine
Caissière - temps partiel	: Denise Le B.-Mandeville
Caissière occasionnelle	: Reine Deslongchamps

SERVICES ASSURANCES GÉNÉRALES

Conseillère en assurance	: Nicole Corbeil
--------------------------	------------------



Sébastien Cormier, 4^e année, école Tremblay de Macamic.



Denis Hamel, secondaire II, école Le Sejour de Macamic.



Sylvain Marcotte, secondaire V, école Cité Étudiante Polyno de La Sarre.



Annie Audet, secondaire II, école Le Sejour de Macamic.



Mélina Archambault, 6^e année, école St-Viateur d'Amos.



Pascal Veillette, maternelle, école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur de Dupuy.



Sabrina Gagneau, 6^e année, école Victor C. Venier de La Sarre.

Concours international des jeunes Desjardins

1991



Dessin de
Gaetan Lampron,
lauréat national
du C.A.J. 1990,
catégorie secondaire
14 ans,
réside à Laferté
et étudie à l'école
Le Séjour
de Maracane.

La pollution de l'air... un combat à finir

(...) Tout était dans un état si lamentable que la situation semblait irréversible et sans issue. Que faire pour sauver le pays merveilleux (...) ? Comme à l'habitude, la solution se trouvait dans ce qui était le plus évident : la pollution de l'air. C'était un oiseau magnifique au plumage resplendissant qui avait été désigné par les autorités pour les guerres de ce horrible cauchemar (...)

Les hommes avaient remarqué que l'environnement était plus à Arc-en-ciel (la gloire). Il allait repartir, mais il avait oublié la mécanique de la bombe atomique. Au travail, si vous ne pouvez pas le faire, ne laissez pas aller la bombe atomique. Que faire? Où il a trouvé? D'un terrible coup magique, il remit le pardon dans le cœur des hommes.

Mme-Claude Chérien, secondaire III
École Le Séjour de Maracane.

Small text box in the top left corner, likely containing instructions or a notice.

CANADIAN NATIONAL TELEGRAM

WESTERN UNION TELEGRAPH CO.
Cable Service to all the World
Money Transferred by Telegraph

HEAD OFFICE, TORONTO, ONT. GEO. D. PERRY, VICE PRES. AND GENL. MGR.

From 7 Coll Ave., Que., Apr. 7-25 192
to Alex J. BLOUX, Montreal, Que.

Gregoire va y travailler cette semaine

Jon Martel
119pt

USE OUR DIRECT ALL-CANADA SERVICE TO VANCOUVER, VICTORIA AND BRITISH COLUMBIA POINTS

Le Secrétaire du Ministère de l'Agriculture,

NS/T

Marguerite Larocque

Macamic, 28 mars 1923.

M. Alexandre Dion,
Officier Spécial,
Ministère de l'Agriculture,
QUEBEC.

RE-Beurrerie de Macamic.

Monsieur,

Avec la présente, vous trouverez une requête signée par 32 personnes désireuses de former une société de patrons d'une beurrerie à Macamic. Cette requête a été faite suivant la formule A citée en l'article 7186 et signée en double. Je suppose qu'un de ces doubles devra rester entre les mains du futur secrétaire et que la formule C sera envoyée au registraire seulement quand le bureau de direction sera formé. Nous procéderons à cette organisation aussitôt que l'avis aura paru dans la Gazette Officielle.

Je regrette que le nombre d'actions souscrites ne soit que de 93, mais je crois que le bureau de direction qui sera formé comprendra que ses premières opérations devraient consister à prélever de nouvelles souscriptions.

Toutefois, je considère ce commencement d'organisation comme un grand succès, dans les circonstances.

Votre tout dévoué,

AJR/GD.

L'Agronome du District de l'Abitibi.

Ministère de l'Agriculture	Department of Agriculture
SOCIÉTÉ DE PATRONS	SOCIETY OF PATRONS
Avis est par le présent donné qu'une société de patrons a été constituée dans le comté d'Abitibi, sous le nom de "La Société des Patrons de la Beurrerie de la paroisse de Macamic", avec sa principale place d'affaires dans la municipalité de la paroisse de Macamic.	Notice is hereby given that a society of patrons has been incorporated in the county of Abitibi, under the name of "La Société des Patrons de la Beurrerie de la paroisse de Macamic", with its principal place of business in the municipality of the parish of Macamic.
Le ministre de l'Agriculture, JOS.-ED. CARON. Québec, le 31 mars 1923.	JOS. ED. CARON Minister of Agriculture Québec, March 31st, 1923.

APR 12 RECD

Formule A.- (Article 7126)

Les soussignés déclarent qu'ils devierront membres d'une société de patrons d'une fabrique de produits laitiers à responsabilité limitée, sous le nom de "Société des patrons de la buurrerie de la paroisse de Macamic" avec sa principale place d'affaires à Macamic, comté d'Abitibi, et qu'ils souscrivent le montant du capital respectivement indiqué au regard de leurs noms.

Signé en double à Macamic, le douzième jour du mois de mars mil neuf cent vingt-trois.

TEXTE	NOM ET PRENOM	RESIDENCE	OCCUPATION	SOUSCRIPTION NOMBRE D'ACTIONS DE	\$10.00
(Ont signé)					
Graz. Dumas	Alex.-J. Rioux	Macamic	Agronome	Dix	
Alex. J. Rioux	J. B. Boisclair	Macamic	Cultivateur	Dix	
Alex. J. Rioux	Ludger Briand	Macamic	Agronome	Une	
Lud. Briand	Joseph Dumas	Macamic	Cultivateur	Une	
Lud. Briand	Albert Dumas	"	Plombier	Une	
Lud. Briand	Antonio Bourbeau	"	Industriel	Une	
Lud. Briand	J. Z. Tremblay ptre	"	Curé	Dix	
Alex. J. Rioux	L. N. Boisclair	"	Cultivateur	Cinq	
Ludger Briand	François Paquin	"	Cultivateur	Cinq	
Lud. Briand	Arthur Dumas	"	Cultivateur	Une	
Ludger Briand	Alfred Roy	"	Gérant	Une	
Lud. Briand	Jean Labbé	"	Cultivateur	Dix	
Lud. Briand	Edouard Labbé	"	Cultivateur	Une	
Lud. Briand	Amédé Labbé	"	Cultivateur	Une	
Ludger Briand	Léodore Beaupré	"	Mécanicien	Une	
Lud. Briand	Désiré Lambert	"	Cultivateur	Une	
Lud. Briand	Louis Champoux	"	Industriel	Une	
Lud. Briand	Ephrem Lesage	"	Marchand	Une	
Lud. Briand	P. D. Cossette	"	Marchand	Une	
Lud. Briand	Lindor Bergeron	"	Cultivateur	Une	
Ludger Briand	Napoléon Poirier	"	Cultivateur	Une	
Lud. Briand	A. Marcoux	"	Industriel	Une	
Lud. Briand	O. Champagne	"	Cultivateur	Une	
Lud. Briand	Elphège Boisclair	"	Cultivateur	Une	
Lud. Briand	Joseph Brière	"	Cultivateur	Une	
Lud. Briand	Pierre Gélinas	"	Cultivateur	Dix	
L. Briand	J. C. Bergeron	Macamic	Cultivateur	Une	
Lud. Briand	Ls Emile Boisclair	Macamic	Cultivateur	Cinq	
Lud. Briand	Joseph Farly	Macamic	Cultivateur	Une	
Lud. Briand	Philippe Lemay	Macamic	Cultivateur	Une	
Lud. Briand	Amédé Hallé	Macamic	Cultivateur	Une	
Lud. Briand	Omer Teasdale		Cultivateur	Cinq	

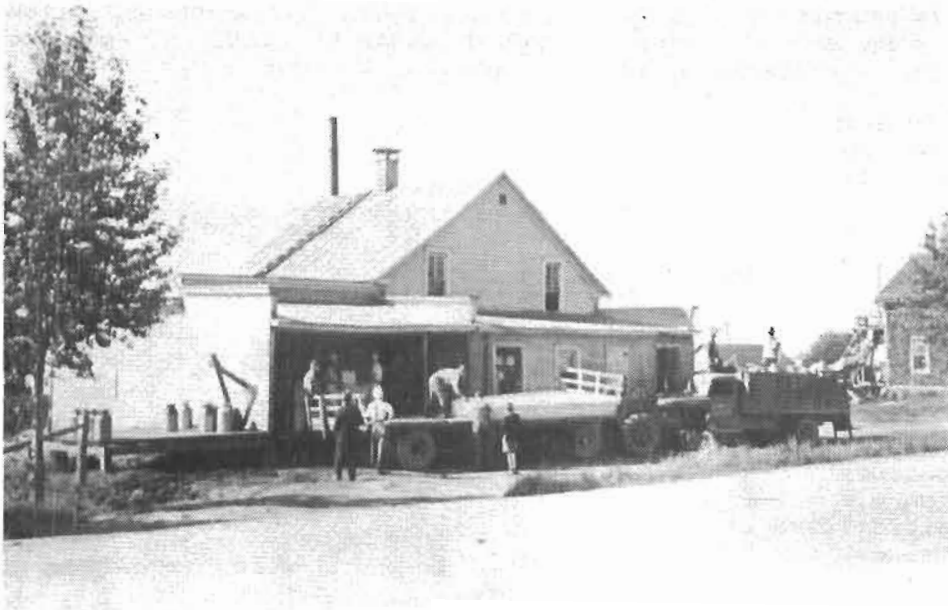
95

Je, soussigné, Alex.-J. Rioux, Agronome, résidant à Macamic, P. Q., certifie que les signatures apparaissant ci-haut ont été posées en ma présence ou en celle de mon adjoint, M. J.-Ludger Briand.
Donné à Macamic, P. Q., ce vingt-huitième jour de mars mil neuf cent vingt-trois.

(Signature) Alex. J. Rioux
Agronome officiel.

BEURRERIE

Dès 1938, la Coopérative agricole de Makamik achète, au prix de 1 500,00 \$, la beurrerie appartenant à monsieur Jules Milot. Les bâtisses de cette beurrerie furent rasées par les flammes le 27 mai 1948. Très bientôt, on verra surgir à Makamik, une beurrerie des plus modernes. Le gérant de la beurrerie est le même que celui de la Société coopérative, monsieur Alcide Courcy; le chef beurrier est monsieur Marcel Boisclair.



Première beurrerie en 1938

Deuxième beurrerie en 1950



VISITE D'UNE BEURRERIE

Souvenirs d'une élève de 10^e et 11^e année, durant les années 1961-1962

Un mercredi matin, vers 8h30, grâce à la permission de nos professeurs, sept curieuses partent à la découverte d'une de nos industries; il s'agit de la beurrerie.

En entrant, on a vu monsieur René Beauchemin qui mettait le beurre dans la blanchette (machine qui donne au beurre sa forme et son enveloppe).

Nous avons ensuite rencontré l'inspecteur, monsieur Adolphe Beauchemin et le gérant, monsieur Proulx. Celui-ci nous a conduites à l'endroit où les bidons de lait arrivent. Ces bidons viennent directement des fermes, un employé les pèse; ensuite, ils sont vidés puis introduits dans la laveuse à bidons la tête en bas. Cette machine les stérilise, tuant ainsi tous les microbes qui peuvent y pénétrer. Les bidons en sortent debout et le couvercle se pose automatiquement. Près de cette machine, la vapeur est si dense que nous, les sept, il a fallu se chercher pour se trouver.

Monsieur Proulx nous a ensuite conduites au laboratoire où il nous a invitées à aller voir faire les expériences. Cette analyse du lait consiste à déterminer la quantité de gras qu'il contient. On a aussi fait connaissance avec ce qui est requis pour être beurrier. Il faut d'abord faire un apprentissage de deux ans; six semaines dans une école spécialisée complètent le cours. Les trois premières semaines servent pour avoir le permis d'essayeur de produits laitiers et les trois dernières semaines, pour avoir le permis de fabriquer le beurre.

Pour continuer notre courte visite, je peux vous dire que nous sommes allées voir le système électrique. La force d'électricité est de 550 volts, il ne faut pas s'aventurer à y mettre les doigts.



Intérieur de la beurrerie. Hommes au travail: André Hamel, Jacques Champagne et Adolphe Beauchemin

On s'est ensuite rendu à la chambre de pasteurisation. La machine à pasteuriser se présente comme un grand bassin avec, au milieu, un tube serpentin où circulent en alternance de l'eau chaude et de l'eau froide, cette machine à pasteuriser peut contenir 45 bidons.

Ensuite, on a vu l'homogénéisateur qui fonctionne automatiquement. Cet appareil a, à l'intérieur, une valve d'homogénéisation qui est une espèce de filtre en forme de cône pas plus gros que le bout du pouce. Cette valve sert à briser les globules de gras pour les répartir également dans le lait et la crème dans cet appareil, 4 500 livres de lait passent dans une heure.

On est ensuite passé au lavage des pintes. Pour s'assurer qu'aucune impureté n'y est restée, on brosse les pintes, on les dépose dans un bassin de solution caustique puis dans un bassin à eau bouillante et enfin dans un bassin à vapeur. Un employé a ensuite

embouteillé les pintes, mais malheureusement, il fallait partir. Monsieur Proulx est venu nous reconduire au couvent en camionnette. Il fallait se tenir pour ne pas tomber, mais nous étions contentes de notre visite. Après avoir remercié monsieur Proulx, nous sommes entrées au couvent.

Si jamais vous avez l'occasion de visiter une beurrerie, ne la ratez pas, c'est une visite formidable.

SOUS-STATION DE LA FERME EXPÉRIMENTALE FÉDÉRALE

1937

En 1937, le gouvernement fédéral ouvrit une sous-station d'expérimentation. Le but poursuivi par cette sous-station est de mettre en application sur la ferme ce qui a réussi sur des parcelles de terre, après résultats très satisfaisants.

Le gouvernement loue trois acres par sept, pour tenter des expériences. Il nomme et paie un surveillant. En 1937, le premier surveillant fut monsieur F.-X. Gosselin, agronome. Ce dernier avait comme assistant monsieur Henri Gosselin. En 1938, monsieur B. Montcalm fut nommé surveillant. En 1939, monsieur Alcide Courcy, agronome, devint surveillant de cette ferme et demeura à ce poste jusqu'en 1945. Il convient de noter que durant cette dernière période, la sous-station a pris une ampleur considérable, dont construction de l'office actuel, de nombreux bâtiments, essais sur 80 parcelles de nouvelle terre.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES

1938 - 1948

Depuis sa fondation, la Chambre de Commerce des Jeunes s'est révélée le mouvement le plus viable et le plus tenace de nos groupements paroissiaux. Lors de sa fondation en 1938, la Chambre plaçait à sa direction le conseil suivant :

Président	:	M. Donat Baril
Vice-président	:	M. P.-D. Cossette
Secrétaire	:	M. Arthur Lesage
Conseillers	:	M. Donat Dumont
		M. Honoré Carrier
		M. Omer Couture
		M. Jos Duchesne
		M. Émile Lesage

Dès le début, la Chambre s'intéressa aux problèmes de la municipalité et son influence se fit sentir dans tous les domaines. Les Chambres de Commerce des Jeunes sont des écoles de formation. Alors on vit à la présidence les jeunes suivants qui firent respectivement leur marque: messieurs Gaston Soucher, Honoré Carrier, Wellie Parent, Henri Gosselin, Marcel Cossette et Théodore Lagacé.

Le 30 mai 1948, la Chambre se voyait confier la charge de recevoir les 10 000 personnes venues assister à la pose et à la bénédiction de la pierre angulaire du sanatorium de Makamik. Elle s'acquitta si admirablement bien de sa tâche qu'elle reçut les félicitations du Premier ministre de la province, monsieur Maurice Duplessis.

C'est à la suite d'un désintéressement des jeunes que prirent fin les activités de cette dernière.

TÉLÉBEC

HISTOIRE DU TÉLÉPHONE À MACAMIC

Préparé par le service des Relations publiques de Télébec ltée

Jusqu'en 1939, la ville de Macamic fut desservie par la compagnie de Téléphone de Macamic. En 1939, cette compagnie fut achetée par La Sarre Téléphone inc. qui développa au cours des années un important réseau local couvrant l'ensemble de l'Ouest abitibien. Cette entreprise procéda, pour assurer sa croissance, à l'achat des autres compagnies de téléphone du secteur, soit en 1946, Téléphone Dupuy et en 1950, la Compagnie de Téléphone régionale de La Reine.



Une centrale typique au début des années 1940. Madame Rose-Yvette Provencher standardiste au central téléphonique de Macamic en 1948

En 1966, au moment de sa vente à la Northern Telephone, La Sarre Téléphone comptait près de 5 000 abonnés. En achetant La Sarre Téléphone, Northern Telephone fit sans doute sa meilleure acquisition en Abitibi-Témiscamingue puisque cette dernière était particulièrement reconnue pour son avant-gardisme. En effet, sous l'impulsion de ses propriétaires, messieurs Émilien Pronovost et Gérard Lambert et du gérant Lucien Olscamp, La Sarre Téléphone constituait à l'époque le seul réseau téléphonique de la région à être totalement équipé de téléphones à cadran.

En 1967, fut créée la compagnie Téléphone du Nord inc. à la suite de la fusion de cinq compagnies que Northern Telephone possédait en Abitibi-Témiscamingue, soit La Sarre Téléphone inc., Blais Téléphone inc., Abitibi Téléphone inc., Téléphone du Nord limitée et Téléphone du Nord de Québec limitée. À partir de cette année, les résidents de Macamic devinrent donc des abonnés de Téléphone du Nord inc.

En 1976, les Macamicois et les Macamicoises changent à nouveau de compagnie de téléphone et deviennent des clients de Télébec ltée qui acheta, cette année-là, Téléphone du Nord du Québec inc.

LES SERVICES TÉLÉPHONIQUES D'AUJOURD'HUI

On compte de nos jours, au sein de la circonscription téléphonique de Macamic, environ 1 370 abonnés de Télébec. Les trois premiers chiffres du numéro de téléphone des clients de cette région sont par 782. La majorité de la clientèle de Macamic a accès au service de lignes individuelles ainsi qu'au service de composition à clavier.

Soulignons en terminant que la circonscription téléphonique de Macamic, qui dessert la ville et la paroisse de Macamic de même que les secteurs d'Authier et d'Authier-Nord, couvre une superficie de 400 kilomètres carrés. Sur ce territoire, Télébec possède un réseau de 125 kilomètres de câbles téléphoniques ainsi qu'une propriété qui abrite le central téléphonique d'où sont acheminés les appels de la population.

À Macamic, comme sur l'ensemble de son territoire, Télébec a à coeur de fournir un service de qualité à l'ensemble de sa clientèle.

ALLARD CHEVROLET OLDSMOBILE

PROJET DE 500 000,00 \$ À MACAMIC ALLARD CHEVROLET OLDSMOBILE CRÉERA DIX EMPLOIS

Monsieur René Allard, président de Allard Chevrolet Oldsmobile inc. a annoncé, le 25 avril, que son entreprise s'installerait à Macamic au cours des prochains mois. La réalisation de ce projet représentera un investissement de près d'un demi-million de dollars pour la compagnie. Il devrait créer dix emplois permanents dès le début, chiffre qui pourrait doubler d'ici cinq ans si la population répond selon les espérances de l'entreprise.

"La construction du bâtiment devrait commencer d'une journée à l'autre", a révélé monsieur Allard au cours de la conférence de presse; "l'édifice comprendra une salle de montre pouvant loger au moins quatre véhicules, une section de bureaux, un département de pièces, un atelier de mécanique doté de six emplacements et qui inclura quatre leviers à air, un atelier de carrosserie qui comprendra une chambre de peinture et trois emplacements de réparation".

Le bâtiment sera terminé au début de juillet. Les travaux ont été confiés à la Firme Pamo inc. de Noranda.

Monsieur Allard a ajouté qu'une entente avait été conclue avec GM du Canada concernant la livraison d'environ 40 véhicules dès que la compagnie sera en mesure de les recevoir. Le président de Allard Chevrolet Oldsmobile inc. a finalement remercié la ville de Macamic et son Comité industriel pour l'intérêt manifesté à l'égard du projet.

Actuellement cette entreprise compte neuf employés et présente en 1990 un chiffre d'affaires de 2 700 000,00 \$.

Source L'Écho/Avril 1986 - Y. Audet



Garage Allard Chevrolet Oldsmobile

SOUS-POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC ABITIBI-OUEST (ZONE 3) INC.

Le 30 octobre 1970, l'Association des Camionneurs d'Abitibi-Ouest recevait sa charte, créant par le fait même un mouvement qui regroupait en Association la majorité des Camionneurs du comté d'Abitibi-Ouest afin de contrer le patronage. À partir de ce moment, un premier conseil d'administration fut élu sous la gouverne des personnes suivantes:

Président	:	M. André Genesse
Vice-président	:	M. Joseph Gélinae
Secrétaire-trésorier	:	M. Jean-Louis Bélanger
Secrétaire	:	Mme Claudette Genesse
Administrateurs	:	M. Marcel Fortin
		M. André Poirier
		M. Harry Bruneau
		M. Jacques Boucher

Après que chaque comté de la province eut formé son association, un regroupement provincial fut formé sous le nom de l'Association nationale des Camionneurs artisans inc. (l'ANCAI), ayant son siège social à Québec.

Le 21 mars 1979, l'Association des Camionneurs du comté d'Abitibi-Ouest, sur demande de la Commission des transports, a obtenu une nouvelle charte sous le nom de Sous-Poste de Camionnage en vrac Abitibi-Ouest (zone 3) inc.

Le Sous-Poste est un organisme sans but lucratif qui représente actuellement 135 abonnés auprès de ceux qui requièrent des services de camionnage de matières en vrac et accepter, en leur nom, les réquisitions de service lorsque la destination du produit transporté se situe sur le territoire auquel le permis de courtage se rapporte ou dans le cas de service de camionnage en vrac requis pour l'exécution de travaux de construction ou de réfection de route, d'excavation, de nivellement, de démolition, de bois en longueur, de minerai, de copeaux de bois, etc.

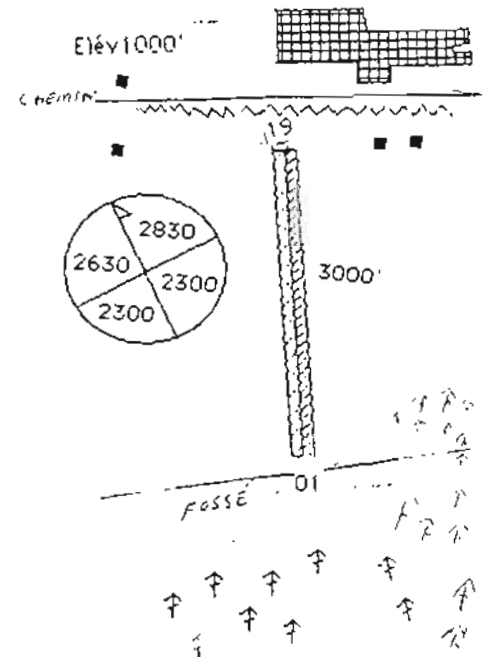
Le permis de courtage est délivré par la Commission des transports du Québec pour une période de deux ans selon le respect des obligations prescrites par cette même Commission.

Actuellement, le conseil d'administration est formé des personnes suivantes :

Président	:	M. Florian Godin
Vice-président	:	M. Jules Carrier
Secrétaire-trésorier	:	M. Réjean Lord
Directeur général	:	M. Éric Poiré
Secrétaire	:	Mme Ginette Poiré
Administrateurs	:	M. Réal Frappier
		M. Jean Brassard
		M. Mario Gélinae
		M. Daniel Gervais

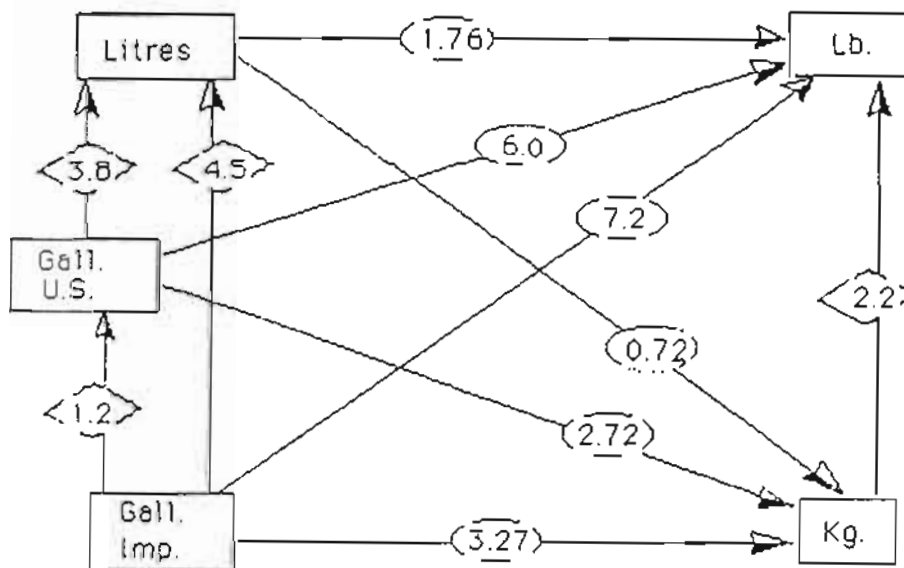
Le bureau du Sous-Poste est situé dans l'édifice du club de l'Âge d'Or à Macamic.

Ref.	N48° 45' W 79° 01' 15W 13°W UTC -5(4) élév. 1000'
EXP	R. Parent 1-819-782-4863 Cert.pvt.
PF	C- 1,2,3,4,5.
Pré/vol FSS	Notam file R. Parent 1-819-782-4863 : Rouyn 819-764-4664 ou 800-567-6316
Pistes RCR	Piste 19 / 01 3000' x 50' (terre battu 25', gazon 25') Canal 123.0 entretien ltée. l'hiver
Balisage	19 (réflecteurs ltée. aux ldg. lgt.) 01 (réflecteurs ltée. aux ldg lgt.)
Comm.	Premier contact unicom La Sarre hrs. ltée. O/T tfo. 123.2 puis Macamic 123.0
Attention	Fils électrique à 30' AGL. balisé début de la piste 19.



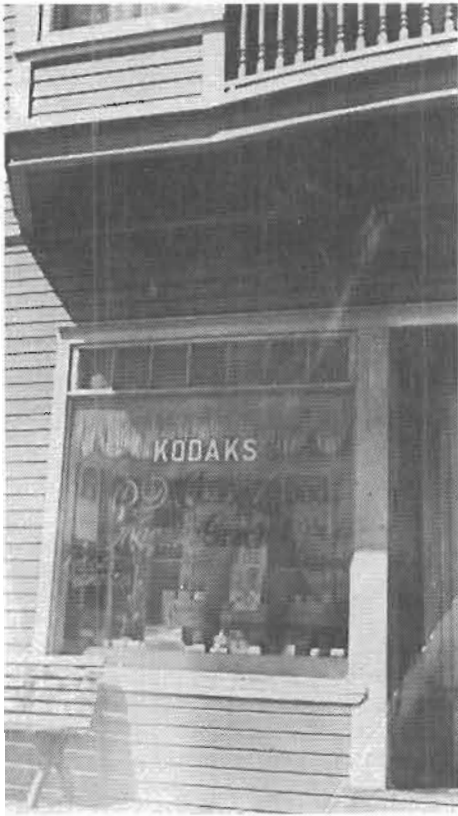
Cette piste d'atterrissage existe depuis le 15 mai 1988. Celle-ci est située sur la terre de Jacques Corriveau au rang 2 à Macamic. Plusieurs sortes d'avion ont atterri sur cette piste, soit: Cessna, 150, 172, 172xp, Aréonca Champion et Cherokee 140. Celle-ci a toujours été bien entretenue par son propriétaire, monsieur Richard Parent, d'après les dires de plusieurs pilotes.

Richard Parent remercie sincèrement la télévision C.K. Munotair pour avoir fait un documentaire informant les gens sur les activités estivales qui se déroulent sur sa piste d'atterrissage.



Essence d'aviation
Densité 0,72

Dans le sens de la
flèche, multiplier.
Dans le sens in-
vers, diviser.



Quelques-unes des façades commerciales de l'époque. Nous reconnaissons...





L'ÉDUCATION

LA PREMIÈRE ÉCOLE

La première école de Makamik fut ouverte le lendemain des Rois en 1916, dans la maison de monsieur Félix Dumas. Ce dernier avait consenti à céder un appartement. Malgré la bonne volonté de monsieur Dumas, le confort était alors presque inconnu pour les premiers élèves. Bien emmitouflés, les enfants et la maîtresse purent avoir raison du froid qui sévissait en ce temps de l'année.

Ce n'est que sur les instances de madame Albert Beauchemin que mademoiselle Dumas, mieux connue sous le nom de madame Jos Chartré, accepta de continuer l'instruction de quelques enfants, car depuis deux ans déjà, ceux-ci n'avaient pu aller en classe.

Voyant l'heureuse initiative de madame Beauchemin en regard avec l'instruction de ces enfants, et surtout qu'elle avait engagé mademoiselle Dumas à ses propres frais, les paroissiens d'alors élisent en assemblée, monsieur J.-B. Boisclair, président et monsieur Antonio Bourbeau, secrétaire. Telle fut en 1916, la fondation de la Commission scolaire de Makamik.

Madame Jos Chartré nous affirme que ce fut l'une des plus belles années de sa vie d'enseignement. Cela a été dur, dit-elle; le froid, certains jours, nous brûlait. Les bûches qui servaient de pupitres et de bancs n'étaient certes pas favorables à la clavigraphie, ni pour le silence des intellectuels. Mais tout de même, cela marchait rondement. Malgré le peu de manuels à notre disposition au début, les enfants firent de réels progrès. "Ça voulait, et les parents voulaient aussi".

À la suite d'une réunion, il fut donc décidé que la construction d'une école s'imposait, et à l'automne 1916, les élèves entrèrent dans la première bâtisse qu'on peut légitimement appeler école. Mademoiselle Célestine Pépin fut engagée par la Commission scolaire de Makamik pour prendre la direction de cette école en septembre 1916.

En septembre 1917, mesdemoiselles Anna-Maria Bacon, première institutrice diplômée et Louisella Bacon prennent en charge l'école qu'elles divisent en deux classes, dans lesquelles on avait regroupé six divisions. 129 enfants s'inscrivirent, et de ce fait, les locaux étant trop exigus forcèrent la Commission scolaire à demander un octroi au gouvernement pour l'agrandissement de l'école. ce qui fut accordé.



Le 1^{er} pensionnat en 1918

**HOMMAGE ET RECONNAISSANCE
À TOUS CES PROFESSEURS
AYANT OUVRÉ DANS NOS ÉCOLES**

ALAIN Armand
ALAIN Claudette
ALAIN Ghislaine
ALAIN Hermine
ALAIN Jeannine
ALAIN Yolande
ALBERT Angéline
ALLARD Lucille
AMYOT Luc
ARDY Abéline
ARSENEAULT Johanne
ARSENEAULT Lise
AUBÉ Jeannine
AUDET Yvon
AUGER Gemma
AUMONT Irène

BABINEAU Jeanne
BACON, Anna-Maria *
BACON Gilberte
BACON Huguette
BACON Louissette
BACON Marie-Claire
BACON Suzanne
BACON Victoire
BAILLARGEON Armelle
BAILLARGEON Béatrice
BAILLARGEON Cécile
BAILLARGEON Francine
BAILLARGEON Hortense
BAILLARGEON Jeanne-Alice
BAILLARGEON Rose-Yvonne
BAILLARGEON Rachel
BARBIN Colette
BARIBEAU André
BARIL Bernadette
BARIL Jocelyne
BEAUCHEMIN Colette
BEAUDOIN Aurore
BEAULAC Éliane
BEAULAC Marguerite
BEAULAC Mariette
BEAULIEU Marguerite
BEAUPRÉ Hélène
BÉDARD Anita
BÉDARD Carmelle
BÉDARD Laurette
BÉDARD Rollande
BÉDARD-Limoges Lise
BÉLAND Monick
BELLY Nicole
BERGERON Élise
BERGERON Gertrude
BERGERON-LAROSE Marielle
BERGERON Monique
BERGERON Pauline
BERGERON Rose

BERNIER Hermann
BERNIER Irène
BÉRUBÉ Anne-Marie
BIBEAU Léandre
BISSON Émilie
BISSON Mariette
BLAIS Sibiane
BLAIS Raoul Madame
BLAIS Réjean
BOISCLAIR Françoise
BOISCLAIR Gracia
BOISCLAIR-ALLAIRE Pauline
BORDELEAU Adrien
BORDELEAU F. Mademoiselle
BOUCHARD Pierrette
BOUDREAULT, Germaine
BOURASSA, Carmelle
BOURASSA Jeanne
BOUTIN Bernadette
BRIÈRE André
BROCHU Yolande
BROUILLETTE Huguette
BRUNEAU Jocelyne
BRUNEAU-ALAIN Marie-Paule
BRUNELLE Henri-Paul

CANUEL Ghislain
CARBONNEAU Rose-Aimée
CARBONNEAU-LESSARD Rose-Anna
CARIGNAN Monique
CARON Michel
CAYONETTE M.
CIMON-DESCHÊNES Jacqueline
CHAINÉ Germaine
CHAINÉ Gertrude
CHAINÉ Florence
CHAINÉ Marie-Ange
CHAMBERLAND Louise
CHAMPAGNE M.B.
CHAMPAGNE Yvette
CHAMPOUX Annette
CHAMPOUX Emma
CHARTRÉ Isabelle
CHARTRÉ Henriette
CHARTRÉ Marguerite
CHEVALIER Colette
CHRÉTIEN Gérard
CHRÉTIEN Hélène
CLOUTIER Isabelle
CLOUTIER Francine
CLOUTIER L.
CLOUTIER-TRUDEL Joanne
COSSETTE Cécile
COSSETTE Françoise
COSSETTE Fernande
COSSETTE Marie-Anne
COULOMBE Jeanne-d'Arc
COUTURE-CARREAU Aline

CRÊTE-LAMARRE Monique

DAIGLE Alfrédra
D'ANJOU Anne-Marie
DELAGE Simone
DELAGE Cécile
DEMERS Adora
DEMERS Aline
DÉSAULNIERS Gertrude
DÉSAULNIERS Marthe
DESCHÊNES Adèle
DESSUREAULT Jeanne
DESSUREAULT Louise
DESSUREAULT Lucette
DESSUREAULT Thérèse
DION Yolande
DOMINGUE Lise
DUBÉ Ida
DUBÉ Rosa
DUBOIS Françoise
DUBUC Nicole
DUCHARME Monique
DUCHEMIN Gertrude
DUCHESNE Dianne
DUFOUR Claudette
DUFOUR Marc
DUGRÉ Réginald
DUMAS Léda
DUMAS Marguerite
DUMAS Pauline
DUMAS Thérèse
DUPONT Yvette
DUPUIS Carmen

EAST Berthe
ÉBACHER Gisèle

FALARDEAU Gisèle
FALARDEAU Lise
FILIATREAU LT Diane
FOURNIER P. Réjeanne
FRAPPIER Nicole
Frère Adolphe
Frère Alfred
Frère Elphégius
Frère Gaston
Frère Gérard
Frère Guérin
Frère Guy-René
Frère Jean-Bernard
Frère Maurice
Frère Nestor
Frère Octavius
Frère Philéas
Frère Romain
Frère Thomas
FRIGON Pierre
FRIGON Yves

GAGNON Cécile
GAGNON Huguette
GARIÉPY Gisèle
GAULIN M.-L. Mademoiselle

GÉLINAS Alette
GÉLINAS Marie-Rose
GENDRON-GAGNON Madeleine
GIBOULEAU Gisèle
GINGRAS André
GINGRAS Ginette
GIRARD Ghislaine
GIRARD Louissette
GODBOUT Céline
GODBOUT Denise
GODBOUT Jeannette
GODBOUT Marcelle
GRÉGOIRE Diane
GRÉGOIRE Jeannine
GRENIER Annette
GRENIER Éveline
GRENIER Rosa
GUIMOND Gaston

HAMEL-HÉLIE Cécile
HÉBERT Suzanne
HÉBERT Rita
HÉLIE Éva
HÉROUX Serge
HOUDE Jeanne-d'Arc

JACQUES Gisèle
JÉGOU Danielle
JÉGOU Michel
JOYAL Lucille

KENDALL Edward
KIROUAC Luc

LABBÉ Johanne
LABBÉ Simone
LABELLE Alfred
LABONTÉ Gemma
LABRANCHE Isabelle
LABRANCHE Jeanne
LABRECQUE Carmen
LABRECQUE-POULIOT Denise
LAÇASSE Serge
LACHAPELLE Claudine
LAFLEUR Pierrette
LAFONTAINE Jeanne
LAFONTAINE Raymonde
LAFRENIÈRE Yvonne
LAGACÉ Théodore
LALOIS Claire
LAMBERT Gilberte
LAMBERT Nicole
LAMONTAGNE Antoinette
LANGLOIS Monique
LAPOINTE Madeleine
LAROCQUE Cécile
LAROCQUE Éveline
LAROCQUE Régina
LAVOIE C.
LAVOIE Hélène
LAVOIE Jeanne-Mance
LAVOIE Pauline
LAVOIE Vital
LAVOIE Yvonne